



ASSEMBLÉE NATIONALE

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE ET UNIÈME LÉGISLATURE

Journal des débats

de la Commission permanente
de l'aménagement du territoire

Le jeudi 14 avril 2016 — Vol. 44 N° 64

Étude des crédits du ministère des Affaires municipales
et de l'Occupation du territoire (2) : volet Métropole

Président de l'Assemblée nationale :
M. Jacques Chagnon

QUÉBEC

Abonnement annuel (TPS et TVQ en sus):

Débats de l'Assemblée	145,00 \$
Débats de toutes les commissions parlementaires	500,00 \$
Pour une commission parlementaire en particulier	100,00 \$
Index (une session, Assemblée et commissions)	30,00 \$

Achat à l'unité: prix variable selon le nombre de pages.

Règlement par chèque à l'ordre du ministre des Finances et adressé comme suit:

Assemblée nationale du Québec
Direction de la gestion immobilière et des ressources matérielles
1020, rue des Parlementaires, bureau RC.85
Québec (Québec)
G1A 1A3

Téléphone: 418 643-2754
Télécopieur: 418 643-8826

Consultation des travaux parlementaires de l'Assemblée ou des commissions parlementaires dans Internet à l'adresse suivante:
www.assnat.qc.ca

Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec
ISSN 0823-0102

Commission permanente de l'aménagement du territoire

Le jeudi 14 avril 2016 — Vol. 44 N° 64

Table des matières

Métropole	1
Remarques préliminaires	1
M. Martin Coiteux	1
M. Pierre Karl Péladeau	2
M. Mario Laframboise	4
Discussion générale	4
Adoption des crédits	40
Document déposé	40

Autres intervenants

M. Pierre Michel Auger, président

M. Jean-François Lisée

M. David Birnbaum

M. Gerry Sklavounos

M. Marc Tanguay

Mme Marie Montpetit

Le jeudi 14 avril 2016 — Vol. 44 N° 64

**Étude des crédits du ministère des Affaires municipales
et de l'Occupation du territoire (2) : volet Métropole**

(Dix-huit heures trente-deux minutes)

Le Président (M. Auger) : À l'ordre, s'il vous plaît! Ayant constaté le quorum, je déclare la séance de la Commission de l'aménagement du territoire ouverte. Je demande à toutes les personnes dans la salle de bien vouloir éteindre la sonnerie de leurs appareils électroniques.

Métropole

La commission est réunie afin de procéder à l'étude du volet Métropole des crédits budgétaires du portefeuille Affaires municipales et Occupation du territoire pour l'exercice financier 2016-2017.

M. le secrétaire, y a-t-il des remplacements?

Le Secrétaire : Oui, M. le Président. M. Carrière (Chapleau) est remplacé par Mme Montpetit (Crémazie); M. Chevarie (Îles-de-la-Madeleine) est remplacé par M. Sklavounos (Laurier-Dorion); M. Hardy (Saint-François) est remplacé par M. Birnbaum (D'Arcy-McGee); M. Rousselle (Vimont) est remplacé par M. Tanguay (LaFontaine); M. Gaudreault (Jonquière) est remplacé par M. Péladeau (Saint-Jérôme); et M. Lelièvre (Gaspé) est remplacé par M. Lisée (Rosemont).

Le Président (M. Auger) : Merci beaucoup. Nous allons débiter par des remarques préliminaires, puis nous allons procéder à une discussion d'ordre général par blocs d'environ 20 minutes, incluant les questions et les réponses. La mise aux voix des crédits sera effectuée à la fin de l'étude de ce volet.

Remarques préliminaires

Nous débutons donc avec les remarques préliminaires. M. le ministre, vous disposez de 12 minutes.

M. Martin Coiteux

M. Coiteux : Oui. Merci, M. le Président. Mes chers collègues, l'ensemble des personnes qui nous accompagnent ce soir, les gens du ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire, les gens dédiés à la Métropole aussi, mesdames messieurs, donc, bonsoir.

À la suite de la présentation du discours du budget 2016-2017 par le ministre des Finances et de la présentation du budget des dépenses par le président du Conseil du trésor, l'étude des crédits nous donne aujourd'hui l'occasion d'examiner plus attentivement les réalisations et les projets de notre ministère, particulièrement pour l'important volet que représente Montréal et la région métropolitaine. Comme vous le savez, notre premier ministre m'a confié le mandat d'agir comme ministre responsable de la région de Montréal en complémentarité avec mes responsabilités relatives aux Affaires municipales et à l'Occupation du territoire ainsi qu'à la Sécurité publique.

Montréal, notre métropole, joue un rôle primordial dans la création de richesse et dans la prospérité de l'ensemble du Québec. Montréal, je ne vous apprendrai rien, est une ville innovante, créative, une métropole culturelle et un pôle stratégique de savoir. Montréal, donc, et sa région métropolitaine possèdent des atouts indéniables qui lui permettent de se démarquer et de rayonner, notamment auprès des investisseurs étrangers. Montréal est à la fois un pôle mondial dans plusieurs secteurs de pointe — l'aérospatiale, le multimédia, les sciences de la vie — appuyé par des grappes industrielles performantes, une économie du savoir qui se démarque avec de nombreux centres de recherche, des chercheurs de calibre mondial et un réseau de 11 établissements universitaires, dont quatre universités et sept écoles affiliées, un bassin de main-d'oeuvre qualifiée et multilingue et un environnement fiscal compétitif.

Notre gouvernement reconnaît le rôle moteur de la métropole pour favoriser la vitalité économique du Québec. C'est pourquoi, à l'aube du 375^e anniversaire de la ville de Montréal, de concert avec les acteurs du milieu, nous travaillons à renforcer son positionnement concurrentiel sur la scène nationale et internationale comme place d'affaires. Il existe une très bonne collaboration entre le gouvernement, les villes et la Communauté métropolitaine de Montréal. Cette synergie favorise le développement de la métropole. Les interventions, qui se font de façon concertée et cohérente, avec une vision stratégique et durable pour le Grand Montréal, ne peuvent qu'être propices aux investissements et à l'innovation.

Ceci étant dit, afin de favoriser le rayonnement et le développement de notre métropole, le gouvernement souhaite reconnaître aussi le statut particulier de métropole à la ville de Montréal. Tel qu'inscrit dans l'Accord de partenariat avec les municipalités 2016-2019, le gouvernement a pris l'engagement de déposer un projet de loi visant à accroître l'autonomie de la métropole et à la doter d'outils pour lui permettre d'assumer efficacement les responsabilités qui lui reviennent.

Comme je le mentionnais il y a quelques instants, Montréal s'apprête donc à célébrer en 2017 le 375^e anniversaire de sa fondation. Pour créer des ponts, partager la vivacité de Montréal et mettre en lumière sa richesse, le gouvernement du

Québec est au rendez-vous à titre de partenaire majeur des festivités du 375^e anniversaire de Montréal. Afin de marquer l'importance de cet événement, le gouvernement du Québec a réservé en 2016-2017 21,7 millions pour les festivités du 375^e, somme qui s'ajoute au montant déboursé au cours des deux dernières années. D'ici 2018, ce sont 60 millions qui auront été investis dans ces célébrations, qui seront génératrices de réjouissances, bien sûr, mais également de retombées économiques pour Montréal, mais pour l'ensemble du Québec aussi.

Par ailleurs, quelque 250 millions seront consacrés à des projets de legs majeurs, notamment la construction d'un nouveau pavillon au Musée des beaux-arts de Montréal, un projet de 18,5 millions, l'aménagement et la mise en valeur du parc Jean-Drapeau, un projet de 35 millions, le réaménagement touristique de l'oratoire Saint-Joseph, un projet de 26,4 millions, et la réhabilitation de la gare maritime et de la jetée Alexandra, un projet de 20 millions.

Le gouvernement du Québec est au rendez-vous pour assurer la pérennité des infrastructures névralgiques de la métropole. Le Plan québécois des infrastructures 2016-2026 prévoit des investissements de 27,3 milliards pour la région de Montréal, soit 30,7 % de l'enveloppe totale du PQI. Plusieurs projets sont en marche, tels que la reconstruction de l'échangeur Turcot — on parle ici d'un investissement total de 3,7 milliards de dollars; le remplacement des voitures MR-63 du métro de Montréal, 1,9 milliard; la construction du CHUM, 3,1 milliards; du CUSM, 1,6 milliard; l'agrandissement du CHU Sainte-Justine, 807 millions; et de l'urgence Hôpital Maisonneuve-Rosemont, 83,7 millions; et également l'aménagement du site de la gare de triage Outremont, 30 millions.

Par ailleurs, M. le Président, une entente commerciale est intervenue en 2015 entre le gouvernement du Québec et la Caisse de dépôt et placement du Québec. Elle permettra dans l'avenir la mise en oeuvre de projets d'infrastructure spécifiques. Cette entente énonce les principes qui encadrent le modèle d'affaires développé pour la réalisation, la gestion et le financement de projets d'infrastructure majeurs. Cette initiative représente le premier jalon d'une démarche novatrice visant à la fois à permettre aux Québécois de bénéficier de la vaste expertise de la caisse en matière de grands projets d'infrastructure et à cette dernière de faire fructifier les épargnes de ses déposants, l'épargne des Québécois. Dans le cadre des discussions avec la caisse, deux projets structurants pour la région métropolitaine ont été identifiés en priorité. Ils pourraient voir le jour une fois les étapes préalables complétées. Il s'agit d'un système de transport collectif sur le nouveau pont Champlain et d'un train allant jusqu'à l'Ouest-de-Montréal en passant par l'aéroport.

La vitalité et la prospérité de la métropole sont essentielles à la croissance et au rayonnement du Québec. Plusieurs programmes d'aide financière relevant de mon ministère, le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire, sont réservés en ce sens. Parmi ceux-ci, le Fonds d'initiative et de rayonnement de la métropole, un budget de 17 millions en 2016-2017, administré par le Secrétariat à la région métropolitaine, qui est un levier important dont dispose le gouvernement du Québec pour stimuler l'activité économique, culturelle et sociale de la métropole. Ce fonds participe au financement de la scène événementielle de la métropole, soutient des initiatives économiques pour renforcer la compétitivité et l'attractivité de la région métropolitaine. Il soutient également des démarches visant à favoriser le développement social dans les quartiers moins favorisés.

• (18 h 40) •

Plusieurs autres contributions financières annoncées dans le budget 2016 confirment ou reconduisent le soutien du gouvernement dans plusieurs secteurs phares. D'une part, l'entente pour soutenir le développement économique de Montréal, nommée Montréal 2025, avec une enveloppe de 24 millions de dollars en 2016-2017, permet de financer plusieurs projets structurants. Signalons notamment la phase I de l'autoroute Bonaventure, la revitalisation urbaine aux abords du site Outremont, le soutien à une dizaine de grands festivals, la programmation du Partenariat du Quartier des spectacles et le plan commerce de la ville de Montréal.

D'autre part, dans le cadre du Plan métropolitain d'aménagement et de développement, le PMAD, de la Communauté métropolitaine de Montréal, en vigueur depuis 2012, le gouvernement soutient la réalisation de la trame verte et bleue du Grand Montréal avec une enveloppe de 50 millions de dollars. Ceci inclut le sentier cyclable et pédestre, les projets TOD de densification urbaine et les plans de développement de la zone agricole notamment.

Enfin, le Fonds de développement des territoires, déployé partout au Québec, profite tout autant aux grandes agglomérations et aux MRC de la région métropolitaine de Montréal. Il vient directement appuyer le développement local et régional dans la région de Montréal.

En terminant, M. le Président, le gouvernement joue un rôle actif et proactif en faveur du développement de Montréal, locomotive économique du Québec. Notre intervention par nos mesures budgétaires et nos programmes d'aide financière auront des retombées économiques durables pour le Grand Montréal. Et je tiens à rappeler qu'il existe un bel esprit de collaboration entre les acteurs stratégiques de la région métropolitaine, ceux du gouvernement, ceux des villes, ceux de la Communauté métropolitaine de Montréal, mais également les acteurs économiques ainsi que de toute la société civile. C'est cette concertation qui favorise justement l'essor de la métropole.

Merci, donc, pour les quelques minutes accordées. Et il me fera, bien entendu, plaisir d'échanger avec tout le monde ici présent ce soir par la suite.

Le Président (M. Auger) : Merci, M. le ministre. Nous allons maintenant continuer avec M. le député de Saint-Jérôme pour ses remarques préliminaires, pour une durée maximale de sept minutes.

M. Pierre Karl Péladeau

M. Péladeau : Merci, M. le Président. C'est à mon tour, donc, de saluer la présence du ministre, des membres de la députation gouvernementale, de mon collègue le député de Blainville et, évidemment, de mon collègue le député de Rosemont, Jean-François Lisée. Je n'ai pas le droit de le dire, hein?

Le Président (M. Auger) : On va se reprendre.

M. Péladeau : Alors, j'aimerais quand même débiter en disant que le chef du Parti libéral, durant la campagne électorale, avait mis l'accent sur deux thèmes, deux thèmes extrêmement importants, l'économie et l'éthique. Avec tous les embarras que le gouvernement a connus ces dernières semaines, on est obligés de conclure qu'au niveau de l'éthique c'est un échec lamentable. Mais ce n'est pas tout, M. le Président, sur le plan économique, là, je pense qu'il est très utile... Et probablement que le ministre est là pour en témoigner, puisqu'il a fait partie de ce fameux trio économique, trio économique qui a été démantelé. Alors, c'est utile de rappeler qu'il n'y a aucun emploi qui a été créé durant les 12 derniers mois. En fait, la performance du gouvernement à cet égard est tellement mauvaise que le premier ministre lui-même a abandonné cette fameuse promesse du 250 000 emplois, et on est obligés de constater aussi que l'effet libéral n'était, en fin de compte, que le fruit de la propagande du Parti libéral du Québec.

Alors, sur le plan économique, dans le fond, le plan, celui du gouvernement, était de piger dans les poches des contribuables parce que c'est comme ça que nous nous sommes ramassés avec une augmentation de taxes d'environ 1 500 \$. Ce n'est certainement pas le plus performant des plans économiques. Alors, la stagnation économique qui sévit depuis deux ans a été jumelée avec un plan d'austérité qui a fait extrêmement mal à l'éducation, qui fait mal à notre métropole et qui fait extrêmement mal également aux familles montréalaises.

Vous l'avez dit, M. le ministre, Montréal doit posséder tous les atouts pour assumer pleinement son rôle de locomotive du Québec. Alors que la conjoncture est probablement la plus favorable des 20 dernières années — nous avons eu un dollar canadien en baisse de façon significative, 30 %, qui devrait rendre nos entreprises manufacturières encore plus compétitives, nous avons eu également une baisse du prix du baril de pétrole extrêmement significative — et alors que l'Ontario a créé 85 000 emplois depuis les 12 derniers mois, une économie sensiblement équivalente à celle du Québec et, évidemment, aussi de Montréal, où on retrouve des activités manufacturières, encore une fois, au Québec, c'est zéro pour les 12 derniers mois.

Alors, le gouvernement n'avait pas de plan économique, il n'a toujours pas de plan économique, et j'ose espérer que le ministre aura l'occasion également de nous donner plus de détails s'il entend mettre en place des mesures pour qu'on ait un véritable plan économique de notre métropole.

C'est vrai que le premier ministre évoque fréquemment la situation internationale pour justifier les piètres performances que nous connaissons. Alors, je viens de le mentionner, l'économie américaine a créé 3 millions d'emplois, 7 millions sur les trois dernières années, et notre positionnement, avec les éléments auxquels je faisais référence, devrait nous permettre de, justement, faire en sorte d'obtenir, un, d'une part, une balance commerciale de plus en plus favorable, mais également, d'autre part, des investissements internationaux importants. Alors, on constate que Montréal a reçu 1,3 milliard d'investissements internationaux en 2013, et en 2014, M. le ministre, vous connaissez certainement vos chiffres jusqu'au bout des doigts, c'est 867 millions, donc une chute drastique.

Les gens d'affaires, M. le Président, sont inquiets, sont inquiets devant l'incapacité de ce gouvernement à générer des résultats positifs et à prendre fait et cause pour nos entrepreneurs. Ce gouvernement a agi en spectateur, en spectateur devant la vente de nos fleurons, de nos fleurons du Québec inc., et les impacts sont extrêmement nombreux. D'ailleurs, déjà, lorsque le Cirque du Soleil a été vendu, ceux et celles qui évoluent dans ce quartier extrêmement riche de Montréal — riche en termes culturels — bien, se sont plaints rapidement que nous laissions tomber toutes les contributions philanthropiques auxquelles le Cirque du Soleil était antérieurement très attaché.

Alors, on peut, effectivement, conclure qu'il en sera de même pour le siège social de RONA, qui, selon votre collègue la ministre de l'Économie... elle considérerait la vente comme étant une bonne nouvelle. Ce sera certainement également la même chose en ce qui concerne St-Hubert. Et nous l'avons constaté avec Astral, ça a été une perte du pouvoir décisionnel et accompagné, évidemment, d'une perte de la direction, de toutes les hautes rémunérations qui les accompagnent. Et les hautes rémunérations, vous savez ce que ça veut dire, M. le ministre. Ça veut dire payer des impôts, ça veut dire participer aux missions sociales qui sont celles de l'État, c'est-à-dire l'éducation et la santé. Si nous n'avons pas de contribuables grandement rémunérés, bien, évidemment, alors, à ce moment-là, nous allons avoir des lacunes et certainement des pertes en ce qui concerne notre capacité, justement, de pourvoir à ces missions essentielles.

Alors, au chapitre de l'emploi, c'est véritablement la catastrophe. Cette situation, malheureusement, reflète l'incompétence du gouvernement et requiert une action immédiate. Encore une fois, je suis certain que le ministre est bien au fait des chiffres, mais permettez-moi quand même, malgré tout, de lui rafraîchir la mémoire. Le nombre de chômeurs, M. le ministre, est passé de 97 200 en avril 2014 à 116 700 en février 2016. Au cours de la même période, M. le Président, le taux de chômage a bondi, passant de 9,4 % à 11 %, et le taux de chômage, du côté de ceux et celles qui ont décidé de venir s'installer ici, au Québec, est largement supérieur à la moyenne nationale.

Alors, j'aurais plusieurs autres remarques. Je veux, par contre, insister — parce que je veux aller un petit peu plus vite, étant donné que vous m'avez mentionné qu'il restait, donc, juste une minute — il y a une problématique qui nous intéresse énormément, que nous ne sommes pas les seuls à nous y intéresser, c'est le projet Énergie Est. Vous savez, M. le Président, que les maires de la Communauté métropolitaine de Montréal sont sortis, sont sortis pour dénoncer ce projet. Et pourquoi ils dénoncent ce projet? Parce qu'il n'y a aucune retombée économique, et ça fait porter essentiellement tous les risques, tous les risques liés à l'environnement à notre grande communauté. Alors, j'aimerais que le ministre puisse éventuellement nous indiquer quelle est la position de son ministère, de son gouvernement...

Le Président (M. Auger) : Merci, M. le député.

• (18 h 50) •

M. Péladeau : ...à l'égard de ce grand projet caressé par les Albertains de l'Ouest canadien.

Le Président (M. Auger) : Merci, M. le député de Saint-Jérôme. C'est tout le temps que nous avons, malheureusement. M. le député Blainville, de la deuxième opposition, pour cinq minutes, pour vos remarques préliminaires.

M. Mario Laframboise

M. Laframboise : Oui. Merci beaucoup, M. le Président. D'abord, saluer M. le ministre et son équipe, M. le chef de l'opposition officielle, le député de Rosemont, les collègues du parti gouvernemental, évidemment, Steve Brabant, mon recherchiste, qui m'accompagne.

Évidemment, ça me fait plaisir d'être le porte-parole de la métropole pour notre parti, la Coalition avenir Québec. Par contre, on va profiter du temps qui nous est donné, M. le ministre, évidemment, pour poser toutes les questions nécessaires afin d'avoir les éclairages requis.

Il ne faut jamais oublier que les dernières données de Statistique Canada montrent que c'est dans l'île de Montréal que le taux de chômage est le plus élevé au Canada, le taux de chômage bat tous les records avec 11 % et une perte de 2 500 emplois. Puis évidemment, chez les nouveaux arrivants, le taux de chômage, pour les immigrants de langue française, va même jusqu'à 27 %. Donc, inévitablement, M. le ministre, on vous posera des questions pour voir comment le gouvernement entend essayer de réduire, évidemment, le taux de chômage sur l'île de Montréal, d'autant plus que, M. le ministre, votre gouvernement a annoncé un projet de loi sur la métropole qu'on attend de façon... En tout cas, le maire de Montréal a l'air à l'attendre depuis longtemps. Évidemment, pour nous aussi, parce que c'est important que la métropole et puis... De notre part, vous le savez, donner la marge de manoeuvre à la métropole pour être capable de faire face à tous les défis qu'elle a, c'est important de le faire.

Par contre, le temps va manquer, M. le ministre. La session, on arrive au printemps, et il y a des délais à respecter pour qu'on soit capables de discuter des projets de loi. Donc, les journées comptent, là. Après les crédits, il ne restera pas gros de journées pour être capable de déposer le projet de loi. Donc, évidemment, on va essayer de voir avec vous, là, quelle importance vous apportez puis dans quel délai vous allez être capable de donner à la métropole le projet législatif qu'elle a de besoin pour être capable de relever les grands défis.

Donc, je vais m'arrêter là, M. le Président, puis, le temps qu'il me reste, vous pourrez le rajouter sur mes périodes de questions.

Discussion générale

Le Président (M. Auger) : Avec plaisir, M. le député de Blainville. Nous allons commencer nos échanges avec un premier bloc pour 21 minutes. M. le député de Blainville... pas Blainville, excusez. Rosemont ou Saint-Jérôme? M. le député de Saint-Jérôme.

M. Péladeau : Merci, M. le Président. Donc, j'aimerais revenir un petit peu sur mes remarques préliminaires et j'ai une question, évidemment, bien spécifique au ministre. Vous avez vu que la performance des investissements étrangers avait été en forte baisse, et vous vous souviendrez probablement que cette présidence était assumée par votre nouvelle collègue la ministre de l'Économie. Alors, c'est lié à notre capacité de créer des emplois. Alors, il ne faut pas se surprendre que... Si le taux de chômage a augmenté de façon aussi significative, il est relié au fait que, tristement, les investissements étrangers ont diminué. Alors, j'aimerais bien savoir qu'est-ce que le ministre pourrait nous dire pour expliquer cette hausse spectaculaire du taux de chômage. De nouveau, je lui rafraîchis la mémoire parce que c'est assez invraisemblable, là, on passe de 9,4 % à 11 %, là, en moins de deux ans. Alors, c'est une situation extrêmement préoccupante, et j'ose espérer qu'il va être en mesure de pouvoir nous donner les explications appropriées.

Alors, je reviens sur la question des investissements étrangers parce que, là aussi, c'est une composante essentielle de notre économie montréalaise. Alors, j'ose espérer qu'il aura l'occasion de préciser ses objectifs, et la façon, et les méthodes qu'il entend utiliser pour faire en sorte qu'il puisse les rencontrer. Il m'apparaît essentiel... Parce que la stagnation dans laquelle le gouvernement nous a plongés, le régime de l'austérité qui a pris sa place, cette obsession du déficit zéro nous obligent à constater et à conclure, vous qui avez une formation dans le domaine économique, que les résultats sont loin d'être au rendez-vous. Et, avec les chiffres de mars dernier qui ont été publiés, bien, c'est 22 500 emplois à temps plein qui ont été perdus. Alors, je ne sais pas si ça suscite un petit peu chez le ministre des inquiétudes, mais je pense que la population, les citoyens, les citoyennes de la région de Montréal et toute la population du Québec sont très inquiets à cet égard.

Le ministre nous a parlé du secteur aéronautique. Oui, indéniablement, nous le constatons, c'est un secteur extrêmement important. C'est un secteur aussi qui fait la fierté des Québécois et des Québécoises. C'est un secteur qui procure, là aussi, des emplois hautement rémunérés. Alors, nous attendons toujours la transaction qui a été annoncée par votre collègue l'ancien ministre de l'Économie, qui faisait partie du trio, lui aussi, économique et qui semble avoir fait l'objet d'un démantèlement, lui aussi, pour aller aux Transports. D'ailleurs, c'est un petit peu curieux de constater... Il semble qu'il ait la responsabilité de ce dossier tout en étant ministre des Transports, mais c'est Investissement Québec qui va porter l'investissement. Mais Investissement Québec relève de la ministre de l'Économie. Peut-être que le ministre va être en mesure de nous expliquer quel est ce genre de perspective byzantine. C'est peut-être une nouvelle façon de gouverner, mais, chose certaine, lorsqu'on parle de Bombardier, lorsqu'on parle du plus important investissement qu'Investissement Québec aura réalisé au Québec, 1,3 milliard de dollars, alors que la structure fait l'objet d'un très grand nombre de commentaires, et tristement ils sont loin d'être positifs...

Alors qu'entend faire le ministre, puisqu'il est lui-même appelé à défendre les intérêts de cette industrie, pour faire en sorte que, là aussi, le gouvernement fédéral... Parce que vous savez, M. le Président, les Québécois, là, à chaque

année, ils envoient 50 milliards, 50 milliards de leurs impôts et de leurs taxes à Ottawa. Est-ce que vous ne considérez pas légitime, uniquement légitime que nous puissions, nous aussi, avoir notre argent pour le faire fonctionner au niveau économique? Est-ce que vous considérez que se satisfaire d'un chèque de péréquation est un modèle économique viable? Évidemment, vous conviendrez rapidement avec moi qu'en ce qui me concerne ce n'est pas le cas.

Alors, j'aimerais bien que le ministre puisse nous expliquer ce qu'il entend faire pour ce secteur aussi important de l'aéronautique. Quelles sont les mesures qu'il va déployer? Et quand pourrions-nous avoir la garantie et l'assurance que... Bombardier, malgré le fait que nous y investissions 1,3 milliard de dollars, continue à faire des mises à pied dans les activités qui nous concernent ici, au Québec.

Le Président (M. Auger) : M. le ministre, la parole va être à vous, mais, en passant, j'aimerais faire une remarque. En fait, je répartirai le temps de façon équitable entre les questions et les réponses, j'essaie d'équilibrer le temps, donc soyez assurés que ça se fera d'une façon équitable. M. le ministre.

• (19 heures) •

M. Coiteux : Oui. Bien, M. le Président, le chef de l'opposition officielle a eu une question finale, mais, à vrai dire, il y a eu plusieurs questions dans son intervention. Donc, vous me permettez de toucher à différents points, hein, parce qu'il a touché à beaucoup de choses. Donc, oui, je vais parler de Bombardier, mais je vais commencer par le contexte général, il y a un certain nombre de questions qui ont été soulevées par le chef de l'opposition.

D'abord, le chef de l'opposition a gentiment, je dirais, dit que je suis un homme qui connaît ses chiffres. Effectivement, je suis quelqu'un qui m'intéresse aux chiffres, mais justement, les chiffres, il faut les regarder dans leur contexte. Alors, je comprends, là, ils disent : Ah! en 2013, c'était le Parti québécois au pouvoir, il y a eu tant de... un et quelques milliards d'investissement étranger, puis là ils comparent 2015. Le problème, c'est qu'il faut comparer du comparable aussi, là. En 2015, il y a eu 48 projets d'investissement étranger dans la région de Montréal, alors qu'en 2013 il n'y en avait eu que 39, donc un plus grand nombre de projets réalisés. Et, en 2013, les 39 projets avaient permis de créer 2 729 emplois, alors qu'en 2015 les 48 projets qui se sont matérialisés dans la région de Montréal en ont créé 3 449.

Alors, d'où vient la différence des chiffres? C'est parce que ce qu'omet de dire le chef de l'opposition, c'est qu'il y a un projet parmi ces 39 qui représentait un gros montant d'investissement — pas tant d'emplois que ça, finalement, mais un gros montant — c'était le projet d'Ericsson, qui valait plus de 400 millions. Alors, ça crée une distorsion dans les chiffres de cette comparaison 2013-2015. Dans les faits, là, depuis qu'on est arrivés, il y a plus de projets d'investissement étranger sur le territoire de Montréal, et ça a créé davantage d'emplois que pendant le court mandat du Parti québécois, le plus récent, là, le mandat minoritaire qui a duré 18 mois. Alors, ça, ce sont les chiffres, ce sont les faits.

Quant à l'emploi, je vais être obligé de décevoir aussi le chef de l'opposition officielle là-dessus, probablement aussi le député de Rosemont, qui semble s'intéresser aussi beaucoup à cette question, on s'y intéresse tous. Et là, ici, qu'on me comprenne bien, M. le Président, puis tous ceux qui nous écoutent ce soir, ce n'est pas parce que je suis en train de dire qu'on ne peut pas faire mieux à Montréal, puis qu'on ne va pas faire mieux à Montréal, et qu'on ne doit pas faire mieux, de toute façon, à Montréal, mais les faits sont les faits. Les faits sont les faits. Quand le Parti québécois était au pouvoir, pendant ces 18 mois, il y a eu des pertes d'emploi à Montréal, il y a eu des pertes d'emploi à Montréal. Entre 2013 et 2014, il y a eu des pertes de 16 000 emplois à Montréal. La tendance, heureusement, a été inversée depuis parce que, pour la dernière année complète qu'on peut regarder, là... 2016 est jeune encore, 2016 n'est pas terminée, M. le Président, vous savez bien, mais 2015, on a le total de tout ce qui s'est fait, puis on est capables de voir l'ensemble de l'année 2015, puis on est capables de la comparer avec l'ensemble de l'année 2014. Et, alors que, dans la période précédente, il y avait eu des pertes de 16 000 emplois, bien là il y a eu une hausse de presque 22 000 emplois, dans les faits, pour la période de 2014 à 2015. Alors, ça, ce sont les faits.

Alors, je veux bien entendre la dernière statistique mensuelle puis les compilations de quelques mois en 2016, mais, depuis qu'on est arrivés au gouvernement, il y a eu un inversement de la tendance, plus de projets d'investissement direct et étranger dans la région de Montréal avec plus de création d'emplois dans la région de Montréal. Ce sont les faits. Alors, tout le reste, là-dessus...

Maintenant, il me reste une minute, M. le Président?

Le Président (M. Auger) : À peu près, dans la répartition du temps avant d'avoir une autre question de la part de l'opposition officielle.

M. Coiteux : Bien, écoutez, pour Bombardier, je vais être bref, en une minute, on aura peut-être l'occasion d'y revenir. Mais je pense qu'on n'a pas de leçons à recevoir, là, on n'a absolument pas de leçons à recevoir de l'opposition officielle sur la question de Bombardier.

L'opposition officielle — et la deuxième opposition, par ailleurs, mais je leur laisserai le loisir de poser leurs questions — depuis le début, M. le Président, a fait tous les efforts possibles pour torpiller un projet absolument extraordinaire qui est celui de la CSeries. Et que le gouvernement intervienne pour soutenir la CSeries, c'était le bon geste à faire, ça reste le bon geste à faire, et bien entendu qu'on va travailler avec le gouvernement fédéral.

On reviendra sur la question des impôts qui sont payés au gouvernement fédéral parce que ça, c'est une question qu'on aura l'occasion de discuter. Parce qu'il y a une lecture, du côté de l'opposition officielle, qui est très teintée par leur projet souverainiste, et de ça aussi on va en parler parce que leur projet, il a des conséquences pour Montréal. Et ces conséquences-là, on l'a vu pendant leur court règne de 18 mois...

Le Président (M. Auger) : M. le député de Saint-Jérôme.

M. Péladeau : Alors, vous savez, M. le Président, les chiffres, là, ça ne ment pas, les chiffres ont la tête dure. Alors, voici les chiffres de l'enquête sur la population active : en avril 2014, il y avait 941 000 emplois et, en mars 2016, il y en a 941 000. Alors, c'est la stagnation la plus complète. Entre-temps, évidemment, aussi, le taux de population a augmenté, et c'est ce qui nous amène à une hausse significative du taux de chômage. À cet égard, M. le Président, la réponse du ministre est tout à fait insatisfaisante ou même inexistante.

Alors, puisque le chômage a augmenté et puisque le ministre veut également parler du gouvernement fédéral, j'aurais une question simple à lui poser : Est-ce qu'il considère — parce qu'il a, évidemment, écouté aussi attentivement que moi le budget fédéral, le budget Morneau — normal que le gouvernement fédéral ait donné une prime de 20 semaines supplémentaires aux chômeurs en Alberta et n'en ait pas donné autant aux chômeurs de Montréal? Est-ce qu'il considère que cette situation est équitable? Est-ce qu'il considère que cette situation est l'oeuvre de cette justice que nous attendions de la part du gouvernement fédéral à l'égard des chômeurs?

Le Président (M. Auger) : M. le ministre.

M. Coiteux : Bien, on ne fera pas la guerre des chiffres, là, mais il y a eu des pertes d'emploi à Montréal et dans l'ensemble du Québec pendant leurs 18 mois. Puis depuis on a inversé la tendance, et il y a eu plus d'investissement, plus de création d'emplois. Et l'année n'est pas terminée, en 2016, et les gestes qu'on pose vont permettre d'en créer encore davantage.

Écoutez, honnêtement, je n'aimerais pas échanger, à l'heure actuelle, la situation du Québec et la situation de Montréal en particulier avec la situation de l'Alberta, hein? Parce que c'est ce à quoi fait référence le chef de l'opposition officielle, l'Alberta vit une crise majeure, on le sait tous, liée à l'effondrement des cours du pétrole. C'est un véritable drame pour l'Alberta, c'est un véritable drame pour les personnes qui sont concernées parce que ce n'est pas seulement que le taux de chômage a augmenté, mais il a augmenté absolument brutalement. Puis il y a d'autres régions au pays où ça a été le cas.

Alors, que le gouvernement fédéral décide d'adapter le programme d'assurance-emploi pour tenir compte que, dans certaines régions, il y a eu une variation substantielle du chômage très subite, très immédiate, c'est leur affaire. Mais ce que je constate, par ailleurs, c'est qu'indépendamment des années qu'on peut considérer, systématiquement le Québec reçoit plus de la caisse d'assurance-emploi qu'il y met dedans. Et c'est d'ailleurs vrai que le Québec verse moins d'impôts globalement au gouvernement fédéral que le gouvernement fédéral en reverse par différentes formes au Québec à chaque année. Et il y a un écart considérable de plusieurs milliards de dollars année après année autant dans l'un des items que dans l'autre, et c'est pour ça que ça soulève des questions importantes sur l'idéologie du Parti québécois, qui est une menace réelle pour l'ensemble du Québec, mais particulièrement pour Montréal.

Le Président (M. Auger) : Je vous remercie. M. le député de Saint-Jérôme, pour une autre question. Allez-y, M. le député.

M. Péladeau : Bien, j'ai bien hâte, éventuellement, que le ministre puisse, M. le Président, nous faire la démonstration, là, de la théorie qu'il a fait valoir, là. Je sais que le premier ministre utilise fréquemment la théorie du trou, mais il ne l'a aucunement prouvée jusqu'à ce jour.

Mais je réitère ma question : Est-ce qu'il trouve que c'est normal que les chômeurs de l'Alberta aient 20 semaines de plus? Est-ce qu'il considère que l'argent que les Québécois et les Québécoises contribuent à la caisse d'assurance-emploi a une moindre valeur que celui qui est contribué par les Albertains et les Albertaines? Comment peut-il expliquer qu'il y ait un régime aussi discriminatoire envers les Québécois?

Le Président (M. Auger) : M. le ministre.

M. Coiteux : La fameuse théorie du trou à laquelle fait référence le chef de l'opposition officielle, c'est l'Institut de la statistique du Québec qui le calcule. Alors, on peut peut-être contester certains chiffres, on peut peut-être contester certaines études, mais ceux-là sont difficiles à contester, très honnêtement.

Et je pense avoir déjà répondu à la question du chef de l'opposition officielle, si je considérais juste ou non le fait que le Québec reçoit davantage de la caisse d'assurance-emploi qu'il contribue année après année indépendamment de la conjoncture actuelle. Bien, je ne trouve pas ça injuste, je trouve que c'est plutôt un aspect positif de fonctionner à l'intérieur d'une fédération. Une fédération que vous contestez, par ailleurs, parce que... Et c'est une manifestation ici... Est-ce que c'est juste, ceci? Est-ce que c'est juste, cela? C'est un discours de victime. C'est toujours un discours de victime. Et ce discours de victime, ce n'est pas un discours de gagnant. Montréal, c'est une ville de gagnants. Montréal, c'est une ville qui a des atouts pour gagner la concurrence internationale. Montréal ne s'inscrit pas dans ce discours de victime.

Le Président (M. Auger) : Merci. M. le député de Saint-Jérôme.

M. Péladeau : Merci, M. le Président. Je réitère ma question au ministre : Est-ce qu'il considère équitable que les chômeurs de l'Alberta aient 20 semaines de plus que les chômeurs du Québec?

Le Président (M. Auger) : M. le ministre.

M. Coiteux : Je vais répondre une troisième fois à cette question. Il y a des régions au pays — pas seulement en Alberta — qui ont vécu une hausse absolument spectaculaire de leur taux de chômage au cours de la dernière année. Si

ça nous était arrivé à nous, qu'est-ce qu'on réclamerait? Alors, il y a des ajustements qui ont été apportés. Oubliez cette parenthèse-là, il n'en reste pas moins qu'année après année le Québec reçoit plus qu'il verse dans la caisse d'assurance-emploi.

Et, d'autre part, bien franchement, je le dis à l'attention du chef de l'opposition, je ne voudrais pas échanger la situation actuelle du Québec et de Montréal avec la situation de l'Alberta, qui vit une récession majeure.

Le Président (M. Auger) : M. le député de Rosemont.

M. Lisée : M. le Président, c'est quand même extraordinaire. Je suis la politique depuis une trentaine d'années et je me souviens de gouvernements libéraux qui se battaient. C'étaient des gagnants, ils se battaient quand le gouvernement fédéral faisait des choses injustes envers les Québécois. Ils se battaient, ils disaient : Ça n'a pas de sens. Gérard D. Levesque, ce n'était pas un sanguin, mais, à chaque budget, il disait : Le gouvernement fédéral a fait ça, on n'a pas eu notre part, on réclame notre part.

Et là, historiquement, au Québec, on a eu une crise énorme dans la forêt, on n'a pas eu 20 semaines de plus de chômage pour nos chômeurs en forêt. Maintenant, ils inventent ça parce que c'est l'Alberta qui est en... Mais je suis content pour les Albertains, les chômeurs albertains. Mais je n'en reviens pas qu'on ait un ministre de la Métropole qui ne dise pas : Nous aussi, dans la métropole, il y a plus de chômage. Nous aussi, dans les régions du Québec, il y a plus de chômage. On devrait avoir l'équité avec l'Alberta. Qu'est-ce que ça vous coûterait de demander ça? Un coup que vous l'auriez? Un coup qu'à demander l'équité vous l'auriez? De quoi avez-vous peur?

• (19 h 10) •

Le Président (M. Auger) : M. le ministre.

M. Coiteux : C'est curieux, hein, dans les échanges que nous avons, on a exactement le même pattern qu'il y a toujours. L'opposition officielle, le Parti québécois, lorsqu'il gouvernait, est-ce qu'il se préoccupait des questions économiques? Il préparait le terrain pour relancer le projet de l'indépendance. Qu'est-ce qui se passait à Montréal pendant cette période-là? Ce qui se passait à Montréal pendant cette période-là, c'est ce que j'ai dit tout à l'heure, moins d'investissement étranger, pertes d'emploi, climat d'inquiétude.

Et on aura l'occasion de discuter d'autres aspects de votre passage au pouvoir pendant les 18 mois, mais là, aujourd'hui, est-ce qu'on est en train de parler d'économie? Non. On serait en train de parler du Québec victime du fédéralisme. C'est ça qu'on entend, là, ici. Ils veulent faire un débat sur le Québec victime du fédéralisme, alors que le Québec gagne à l'intérieur de la fédération canadienne. On peut le faire, ce débat-là. Moi, je suis prêt à le faire pour les quatre heures de nos échanges ce soir. Puis savez-vous quoi? Les Québécois qui vont l'écouter vont penser comme ils ont toujours pensé. Les Québécois pensent que votre projet est la plus grave menace à la sécurité économique de l'ensemble des Québécois, et particulièrement ceux de la métropole.

Le Président (M. Auger) : Merci. M. le député de Rosemont.

M. Lisée : M. le Président, on a bien compris que, pour le ministre senior du gouvernement libéral, il n'est pas question de demander l'équité pour les chômeurs québécois au gouvernement fédéral. Ce serait mal vu, ce serait malvenu, ce serait quasiment être vu comme un séparatiste. Tous ses prédécesseurs libéraux ont pourtant mené ces bagarres-là. À l'intérieur d'une fédération qui fonctionne, il y a des intérêts et des arbitrages. Si on n'est pas en train de demander sa juste part, on perd.

Et là le ministre, je veux qu'il me donne ses chiffres. Parce que moi, je les ai, là. Enquête sur la population active pour l'île de Montréal — l'île de Montréal, O.K.? — lorsqu'ils ont pris le pouvoir — je leur donne le mois d'avril, disons qu'ils n'étaient pas tout à fait installés — en mai, il y avait 9,2 % de chômage. Maintenant, il y en a 11 %; le mois dernier, 11 %; le mois dernier, 10,7 %; le mois d'avant, 10,3 %. En mai 2014, il y avait 95 700 chômeurs; ce mois-ci, le mois dernier, 117 000; le mois d'avant, 116 000; le mois d'avant, 114 000; le mois d'avant, 110 000. Ça augmente tous les mois. Alors, lui, s'il a d'autres chiffres pour l'île de Montréal que ceux de Statistique Canada, j'aimerais qu'il les dépose.

Et, pour l'investissement étranger, l'année pleine où le Parti québécois était là, une année record d'accompagnement d'investissement étranger sur la RMR, 1,3 milliard de dollars. Jamais réalisé avant, jamais réalisé après. Alors, s'il a d'autres statistiques à nous déposer sur le nombre d'investissements étrangers à Montréal l'an dernier, qu'il les dépose parce que, pour l'instant, nous, on a des vrais chiffres de Statistique Canada...

Le Président (M. Auger) : M. le député de Rosemont...

M. Lisée : ...et de Montréal International puis, pour l'instant, on n'a que des paroles.

Le Président (M. Auger) : Merci beaucoup, M. le député. Nous allons poursuivre le prochain bloc avec le gouvernement pour environ 21 minutes, et je cède maintenant la parole au député de D'Arcy-McGee.

M. Birnbaum : Merci, M. le Président. M. le ministre, MM. les députés de Saint-Jérôme, de Rosemont, de Blainville, l'équipe du cabinet de M. le ministre et l'équipe ministérielle, chers collègues du côté ministériel. Écoutez, si on est pour parler du sort économique de Montréal, on est en train de parler du sort économique du Québec dans son entier, évidemment, et il me semble que, pour le faire, il faut comprendre les enjeux. Trop souvent, il me semble qu'on parle

d'une espèce de dichotomie, de dichotomie. Est-ce que ce qui va à Montréal va à l'encontre du développement régional, et vice versa? C'est d'une évidence qu'on parle d'une synergie, d'une symbiose qui est présente toujours et qu'il est beaucoup plus efficace qu'on l'évacue d'un débat éternel et stérile sur le sort du Québec au sein du Canada.

Je crois que c'est important aussi de situer les réalités économiques de Montréal, qui regroupe quelque 4 millions d'habitants, soit 49 % de la population du Québec, et où se concentrent 50 % des emplois du Québec, et qui génère 53,35 % du PIB du Québec. Les enjeux se font ici en grand pourcentage.

Pour parler de cette symbiose, je crois qu'on a un bel exemple. Si on peut se fier au *Wall Street Journal* d'aujourd'hui, on espère que Delta va poursuivre l'achat de quelque 75 avions de Bombardier série C — on voit les formations de l'opposition déchirer les chemises là-dessus — avec un autre 50 d'option. On voit que les deux formations de l'opposition se posent des questions, et là on est en train de continuer à voir que ce geste des spectateurs, pour reprendre le mot de Saint-Jérôme, va faire en sorte... beaucoup de bénéfices pour Montréal et le Québec dans son entier. Alors, si c'est comme ça qu'on agit comme gouvernement spectateur du sort économique de Montréal et du Québec, tant mieux pour nous.

Même si on regarde le dossier d'emploi, il faut noter que Montréal passe de la 20e place à la cinquième parmi les 33 métropoles nord-américaines de plus de 2 millions d'habitants en ce qui a trait au PIB per capita. Admettons-le, on a un défi devant nous toujours, mais les statistiques des derniers mois indiquent que Montréal est en relance sur le plan emploi aussi.

On sait qu'on parle, à Montréal, d'une grande capitale du savoir, et sa compétitivité est assez claire quand on regarde nos secteurs stratégiques, nos grappes industrielles de haute technologie. On peut parler longuement de notre capacité de savoir en termes de... les universités, les quatre qui se trouvent à Montréal. Et on note que 56 % du capital de risque investi au Québec, ça se réside à Montréal et, comme je dis, pas juste au bénéfice de la population de la région, mais des industries, les populations partout au Québec.

Il faut aussi noter que notre emplacement stratégique nous invite à profiter de l'Accord économique et commercial global entre le Canada et l'Union européenne ainsi que dans le cas du Partenariat transpacifique. Toutes les composantes sont en place à Montréal pour en profiter.

Tout cela pour dire que, quand on compte tous ces atouts avec notre capacité de recherche et développement très ancrée dans les secteurs très stratégiques et prometteurs pour l'avenir, on a les atouts en place pour vraiment faire du progrès.

Bon, ce qui m'amène à inviter le ministre, M. le Président, de nous parler de notre vision — il me semble que ça va se situer sur la terre assez ferme — économique, de nous parler de la vision du ministre ainsi que de notre gouvernement sur le développement économique de notre métropole.

Le Président (M. Auger) : M. le ministre.

M. Coiteux : Oui, merci. Peut-être, la meilleure façon pour moi de décrire quelle est notre vision et puis comment j'aborde, là, le thème, là, de comment on va appuyer le développement économique de Montréal, comment on appuie déjà le développement économique de Montréal... J'étais l'invité récemment de l'ensemble des grappes de Montréal, AéroMontréal, AluQuébec... bien, de Montréal et d'autres régions du Québec, mais, quand même, une présence très forte à Montréal dans certains cas, AluQuébec, le Bureau du cinéma et de la télévision du Québec, Cargo M, Mmode, Montréal In Vivo, Finance Montréal, TechnoMontréal, Écotech Montréal, et, lorsque j'ai rencontré l'ensemble des... — puis ça ne fait pas longtemps, ça fait quelques semaines, peut-être une semaine ou deux, là, maximum, là, ça fait quelques jours à peine que je les ai rencontrés — ce qu'ils m'ont présenté, c'est un Montréal de gagnants, c'est un Montréal d'entreprises qui sont compétitives, c'est un Montréal où les fournisseurs s'allient avec les entreprises qui sont les entreprises-phares de leurs secteurs respectifs. Ce sont des entreprises qui sont capables de travailler ensemble pour définir les grandes priorités. Ce sont des entreprises qui sont capables aussi de définir quels sont les grands enjeux et quelles sont les grandes politiques d'accompagnement qui vont les aider à prospérer. Et le gouvernement du Québec est un partenaire de l'ensemble de ces grappes.

Alors, dans ce Québec de gagnants, dans ce Montréal de gagnants, j'ai dit : Savez-vous quoi? On devrait sortir plus souvent ensemble, sortir à l'intérieur du Québec, à Montréal même, juste pour célébrer ces grands succès de Montréal parce qu'il y a un discours de victime qu'on entend de l'autre côté parfois qui ne correspond pas à la réalité de Montréal. Ce n'est pas ça, Montréal, d'accord? Alors, il faudrait qu'on sorte plus souvent pour célébrer cette compétitivité, cette grande force de Montréal. Puis, des fois, il faudrait sortir à l'extérieur aussi pour faire encore davantage du point de vue de l'investissement étranger.

Tous ces gens-là, en même temps... Parce qu'on essayait de faire l'inventaire, dans le fond, des convergences. Il y en avait beaucoup, mais on essayait de comprendre aussi quels étaient les enjeux communs. Et, parmi ces enjeux communs, bien, il y a souvent le manque de main-d'oeuvre spécialisée. Alors, à Montréal comme ailleurs au Québec, c'est souvent pas un manque d'emploi, c'est souvent un manque d'employés qualifiés qui est le problème.

• (19 h 20) •

Alors, c'est clair que... je disais tout à l'heure : Il y a eu de la création d'emplois beaucoup plus importante en 2015, pour l'ensemble de l'année 2015, par rapport à 2014, alors qu'il y avait eu une diminution de l'emploi de 2013 à 2014 sur le territoire de Montréal. C'est vrai, mais ça ne veut pas dire que nous, comme gouvernement, on ne veut pas faire plus que ça. Mais on sait que, pour faire plus que ça, il faut que Montréal attire le talent, garde et attire le talent. S'il y a quelque chose qui est important pour Montréal, c'est de garder son talent et d'attirer davantage de talents.

Et là, voyez-vous, M. le Président, ça, ça nous différencie, mais vraiment totalement de l'opposition officielle, totalement. Je ne sais pas pourquoi, mais ils ont des enjeux avec l'attraction du talent, surtout s'il vient de l'extérieur.

Et là je ne veux pas faire de procès d'intention, je veux juste me baser sur les faits et sur les conséquences économiques potentielles de ces faits, surtout pour une région comme Montréal. Lorsque le Parti québécois a gouverné la dernière fois et qu'on a assisté à un déclin de l'économie du Québec et de Montréal en particulier, il y avait deux débats en particulier, là, qui venaient, je dirais, tendre les esprits et déstabiliser l'économie de Montréal. Il y avait le débat sur la charte des valeurs puis il y avait la relance du débat linguistique, qui sont deux choses qui, normalement, font énormément de tort à Montréal pas seulement sur le plan social, parce que ça inquiète les gens, il y a des gens qui ne se sentent pas bienvenus dans une société comme celle-là, qui est celle que l'opposition officielle se plaît à vouloir développer, malheureusement, mais même les gens d'affaires, même les gens d'affaires, pendant cette période-là, avaient hâte qu'on puisse sortir de ce climat malsain puis qu'on puisse passer à un climat beaucoup plus sain...

Le Président (M. Auger) : Juste un instant, M. le ministre. Juste un instant. M. le député de Rosemont.

M. Lisée : Je vais vous soulever généralement la question de la pertinence. On étudie les crédits du ministre de la Métropole, l'action du gouvernement pendant l'année dernière et l'année à venir. Alors, je veux bien qu'il fasse quelques commentaires politiques, mais, s'il veut faire l'ensemble de son commentaire sur ce qu'un ancien gouvernement a fait ou sur un projet d'indépendance, je pose la question de la pertinence.

Le Président (M. Auger) : Merci. M. le député de Laurier-Dorion.

M. Sklavounos : Sur le règlement, M. le Président, vous savez très bien que la pertinence, au niveau des crédits, doit être interprétée de manière flexible. Et je pense que, lorsqu'on touche au sujet de la charte des valeurs, qui est intimement liée à l'emploi, vu les barrières que cette charte imposerait, si jamais elle avait été adoptée, aux minorités culturelles, je pense que c'est des plus pertinents.

Le Président (M. Auger) : Merci. Oui, M. le député de Rosemont.

M. Lisée : Juste pour terminer, on parle des crédits du gouvernement actuel. Alors, s'il veut proposer une charte, très bien.

Le Président (M. Auger) : Merci. Dernière intervention.

M. Sklavounos : Il y avait plusieurs questions de la part de l'opposition officielle sur l'emploi. Quant à moi, le ministre est directement sur la question, M. le Président.

Le Président (M. Auger) : M. le ministre, vous pouvez continuer.

M. Coiteux : Et donc ça avait des conséquences très, très, très bien perçues par les milieux d'affaires. Le rapport *Créer un nouvel élan à Montréal*, publié par la BMO Groupe financier et le Boston Consulting Group... Et on se rappelle le rôle de Jacques Ménard, le président, là... écrivait : «Les leaders — puis là on parle des leaders d'affaires — [...]ont été nombreux à ranger le caractère cosmopolite de Montréal parmi ses principaux atouts, ont exprimé des préoccupations quant au maintien de cette caractéristique fondamentale de notre métropole.» Et là parlant, d'ailleurs, du projet de charte : «Elle viendrait perturber un vivre-ensemble exceptionnellement harmonieux en introduisant une discrimination à l'emploi — on parle de l'emploi, là; elle rendrait plus difficiles l'attraction et la rétention de talents — qui est le défi numéro un pour l'économie de Montréal — alors que la croissance démographique de Montréal est déjà faible; elle viendrait aussi cautionner une certaine forme d'intolérance.»

Si on me dit que ça n'a pas rapport avec l'économie de Montréal, ça, ça vient des milieux d'affaires, ça, M. le Président, ce genre de choses là. Dans notre vision de Montréal, elle est basée sur le soutien actif, le soutien actif à la créativité, le soutien actif à la création de savoir, et le savoir qui est fait par nos chercheurs, mais aussi par les chercheurs qui viennent d'ailleurs dans le monde, les étudiants étrangers qui viennent s'installer à Montréal et qui décident de rester à Montréal parce que c'est en combinant cette créativité et ce savoir qu'on a l'innovation. C'est où, le futur de Montréal? C'est où, le futur économique du Québec, si ce n'est pas dans l'innovation? Mais l'innovation, au XXI^e siècle, c'est dans une société ouverte qui attire et qui garde le talent, qui crée donc les conditions pour attirer, retenir et promouvoir le talent sur le territoire. C'est exactement la différence entre notre approche et l'approche de l'opposition officielle.

Le Président (M. Auger) : M. le député de D'Arcy-McGee, en vous rappelant qu'il reste 10 minutes au bloc.

M. Birnbaum : Merci, M. le Président. Merci. Alors, si j'ai bien compris, on parle d'une vision où on prend toute notre place comme gouvernement pour, en quelque part, semer le terrain. C'est n'est pas à un gouvernement de créer l'emploi, de faire l'investissement comme tel, c'est de semer le terrain pour faire en sorte que les conditions gagnantes sont au rendez-vous pour le développement de Montréal.

Si j'ai bien compris, on parle donc d'inciter l'investissement, d'enlever les obstacles bureaucratiques, d'assurer le partenariat, mais, oui, même avec un gouvernement qui se trouve à Ottawa, avec nos partenaires à la mairie de Montréal, dans les autres municipalités dans l'agglomération, de miser — qui n'est pas toujours facile — sur les secteurs prometteurs, qui veut dire... de faire les choix difficiles, mais une autre fois pour assurer qu'on utilise notre marge de manoeuvre de façon

plus efficace que possible et, oui, de miser sur notre capacité unique au monde, il faut le dire, bilingue, en même temps que de protéger la place et le rayonnement de notre langue commune, le français, mais de comprendre que, sur le plan pragmatique, nous avons des atouts à mettre de l'avant, dont notre capacité, comme j'ai dit, assez unique, sur le plan mondial, de parler dans les deux langues toujours en lançant le message que ça se passe en français au Québec.

Alors, on a des atouts en place, et j'inviterais le ministre... Comme je dis, on ne parle pas des gestes qui sont en vase clos, c'est des gestes qui sèment le terrain, qui assurent qu'on a mis en place les conditions qui vont inciter l'investissement, la création d'emplois, l'entrepreneuriat et le rapatriement du monde qui aurait quitté le Québec et Montréal, peut-être, dans les temps un petit peu plus sombres.

Alors, avec tous ces atouts et ces enjeux en place qui font partie de notre vision, j'aimerais inviter le ministre de nous parler des bons coups, là où on a fait des gestes, on a posé des gestes très structurants qui ouvraient la voie aux talents qui ont à faire le vrai travail pour créer de l'emploi, pour accentuer l'investissement et pour faire en sorte que Montréal rayonne à toute sa capacité.

Le Président (M. Auger) : M. le ministre.

M. Coiteux : M. le Président, le député de D'Arcy-McGee a tout à fait raison que ce n'est pas le gouvernement — à part dans le secteur public, s'entend, là — qui crée les emplois, c'est le secteur privé qui crée les emplois. Donc, le premier rôle du gouvernement, outre ses propres emplois dans le secteur public, c'est de créer les conditions favorables.

Et d'ailleurs, puisque l'une des conditions favorables, c'est au moins d'avoir des finances publiques saines, équilibrées, qui ne mettent pas une épée de Damoclès sur le futur en termes d'où est-ce qu'ils vont devoir couper dans cinq ans, dans 10 ans de façon massive, où est-ce qu'ils vont devoir augmenter les impôts, rétablir l'équilibre budgétaire, pour nous, ça fait partie des conditions qui permettent de rétablir les moteurs de la croissance, et ça, on l'a fait. Ça, on l'a fait.

Et c'est d'ailleurs pour ça que, lorsqu'on regarde la création d'emplois en 2015 — puis j'ai dit tout à l'heure à quel point qu'on a eu une bonne performance pour l'ensemble du Québec, 2015 c'est presque 50 000 emplois pour l'ensemble de l'année dont une bonne partie à Montréal — c'est de l'emploi privé, d'abord et avant tout, c'est de l'emploi privé. Parce qu'on n'a pas fait une expansion du secteur public dans les deux dernières années, on est en train de rétablir l'équilibre budgétaire, alors que la stagnation de l'emploi, dans le gouvernement précédent, se faisait avec une hausse de l'emploi dans le secteur public. Ça en dit long sur ce qui se passait dans le secteur privé.

Alors, rétablir des conditions de base pour la croissance économique, rétablir la sécurité, la paix linguistique, la paix entre les différentes communautés qui habitent Montréal pour rehausser l'attrait et garder davantage nos gens, ça, c'est les conditions de base. Je vous dirais, c'est presque de l'infrastructure sociale propice au développement économique. Mais on fait d'autres gestes, et puis il y a des gestes très précis qui appuient directement Montréal, puis il y a énormément de projets dans le secteur des infrastructures à l'heure actuelle à Montréal.

Dans les remarques préliminaires, je parlais de presque 30 milliards de dollars au cours des 10 prochaines années. Alors, ça, c'est des investissements majeurs. Dans certains cas, c'est vrai qu'il s'agit de remettre en état des infrastructures critiques, névralgiques comme l'échangeur Turcot, mais il y a des nouvelles choses qui s'en viennent également, il y a des hôpitaux qui ont été... des hôpitaux de premier plan, d'ailleurs, qui amènent des chercheurs dans le domaine de la santé qui participent à cette grappe des sciences de la vie. C'est très important, ça aussi, pour Montréal. On a fait des investissements et on fait encore des investissements majeurs dans ce secteur-là.

On fait des investissements très importants dans les transports en commun. Le dernier budget, le budget 2016-2017, a priorisé le prolongement de la ligne bleue, mais vous savez aussi qu'on a signé une entente historique avec la Caisse de dépôt et placement et qu'on devrait prochainement, hein, on devrait prochainement en savoir davantage sur les projets de la caisse. Mais on sait qu'on a ici le potentiel pour créer un projet extrêmement structurant pour l'économie de l'ensemble de la région métropolitaine autour de l'entente que nous avons avec la Caisse de dépôt et placement.

Il y a donc des investissements en infrastructures majeurs déjà en cours, d'autres qui s'en viennent. Et tout ça, on l'a fait dans un contexte où on a rétabli des conditions de base nécessaires pour ramener un climat de croissance puis attirer de l'investissement à Montréal, la paix linguistique, la paix sociale, le respect de la diversité pour Montréal. C'est extrêmement important, ce respect de la diversité, pour garder et attirer le talent. Des investissements dans les infrastructures, le soutien au 375e, les planètes sont alignées pour que Montréal prenne un essor. Puis, quand Montréal prend un essor, c'est tout le Québec qui en profite. C'est tout le Québec qui en profite.

• (19 h 30) •

Le Président (M. Auger) : M. le député de D'Arcy-McGee.

M. Birnbaum : ...reste de temps?

Le Président (M. Auger) : 3 min 30 s.

M. Birnbaum : 3 min 30 s. Merci, M. le Président. Il me semble que c'est intéressant, évidemment, qu'on parle du sort économique, on parle de semer les conditions sur le plan social, culturel aussi. Et vous venez de parler de la richesse, de la diversité et de l'apport de la diversité en termes de croissance économique, du bien-être de notre Québec et de notre métropole. Il me semble que ça se quantifie aussi comme priorité. Comment vous la décririez, là, l'importance de l'accueil des nouveaux arrivants de partout, de faire en sorte qu'on peut maximiser le potentiel des nouveaux arrivants à Montréal et au Québec? Parce qu'il me semble que c'est intégral à notre préoccupation avec le sort de Montréal.

Le Président (M. Auger) : M. le ministre.

M. Coiteux : Oui. J'ai combien de temps, M. le Président?

Le Président (M. Auger) : 2 min 30 s.

M. Coiteux : J'ai 2 min 30 s. Regardez, pour avoir de bonnes politiques économiques et sociales, il faut avoir le bon diagnostic, hein? Il faut avoir le bon diagnostic, c'est très important. Le diagnostic, pour le Québec — et il est vrai aussi pour Montréal — c'est celui du vieillissement de la population, c'est celui du vieillissement de la population. Alors, le vieillissement de la population, ça veut dire très concrètement, là, qu'aujourd'hui la population en âge de travailler au Québec, elle n'augmente pas, elle n'augmente pas lentement, elle diminue.

Alors, ça veut dire quoi, ça? Ça veut dire que, pour créer de l'emploi, pour avoir de la croissance, pour avoir cette société innovante qui est la société d'aujourd'hui — j'allais dire de demain — qui est la société qui va nous amener à la prospérité même aujourd'hui, pour l'avoir, bien, il faut faire plusieurs choses. D'abord, c'est de l'investissement dans le savoir, la création du savoir, la lutte au décrochage scolaire. Mon collègue de l'Éducation a annoncé des investissements massifs pour la réfection des établissements scolaires partout à travers le Québec, mais notamment dans la région de Montréal, puisque c'est probablement l'endroit qui est le plus touché par ce phénomène-là. Et là c'est un abandon qui date de plusieurs années, là, ça date de plusieurs années, on va résorber ce déficit-là. Ça, c'est pour le savoir à partir même du primaire. L'investissement dans les universités, attirer les chercheurs du reste du monde, attirer les étudiants étrangers, garder les étudiants étrangers.

En même temps qu'on fait ça, on a une réforme de nos lois sur l'immigration pour cibler davantage l'immigration économique, l'arrimer davantage sur les besoins du marché du travail. Et, pour avoir du succès, il faut faire une bonne sélection, bien sûr, mais il faut être attirant aussi. Alors, on met en place un cadre dans lequel on va être capables d'attirer et garder le talent. C'est du travail de long terme, mais il faut le commencer tout de suite.

Le Président (M. Auger) : M. le député de D'Arcy-McGee, une minute.

M. Birnbaum : On peut l'ajouter peut-être au prochain bloc?

Le Président (M. Auger) : On peut l'ajouter au prochain bloc.

M. Birnbaum : Merci.

Le Président (M. Auger) : Avec plaisir. Nous allons poursuivre avec la deuxième opposition, M. le député de Blainville, pour environ 21 minutes.

M. Laframboise : Merci beaucoup, M. le Président. Je vous écoute, M. le ministre, puis, cet après-midi, j'ai écouté, au Conseil exécutif, le chef du Parti libéral, votre premier ministre, puis, honnêtement, là, je le regardais donner les explications pourquoi le Québec, entre autres, n'avait créé que 300 emplois, alors qu'en Ontario ils en ont créé 85 600 au cours de la dernière année, conjoncture mondiale, prix des métaux qui diminue, je vais vous le dire franchement, j'ai envoyé une note à son chef de cabinet pour dire : Le premier ministre... puis mon terme, c'était spectateur.

Puis, tantôt, le chef de l'opposition officielle a dit : C'est comme si, pendant deux ans, le Parti libéral se fiait sur ce qu'ils appellent, eux, l'effet libéral. Et là on se réveille après deux ans, là on a déposé en catastrophe un plan pour relancer l'économie, puis vous nous parlez, vous, d'un Montréal de gagnants. Après deux ans, là, le taux de chômage à Montréal est passé de 9,4 % à 11 %, puis là, oups! on va créer un Montréal de gagnants. Moi, je veux... C'est de toute beauté de vous voir aller, là, parce que, tantôt, vous avez même dit : Bien, on va commencer, là. Ça aurait dû être commencé voilà deux ans, quand vous avez été élus, M. le ministre, là. Il aurait fallu que vous ayez un plan parce que, finalement, l'Ontario...

Quand mon chef dit : Pendant que le Québec marche, l'Ontario court, bien, il fait plus que courir, il s'en va aux Olympiques, puis nous autres... Bien, tu sais, à quelque part, là, je nous le souhaite, là. Je sais que Québec aimerait ça en avoir, des Olympiques, là, mais il va falloir qu'on coure pas mal plus vite que ça, là, puis ça, parce que, dans votre Montréal de gagnants, vous savez, ça prend des conditions gagnantes. Moi, j'ai déjà joué dans ce film-là, mais, dans un Montréal de gagnants, je suis prêt à regarder les conditions gagnantes pour Montréal, puis je vais vous donner quelques exemples. C'est comme ça que je vais défilier mes questions.

Bien, pour avoir un Montréal de gagnants, ce que vous avez fait au cours des deux dernières années... Je vais vous donner juste pour le logement social pour les itinérants, le logement pour les itinérants. En 2014-2015, sur le programme AccèsLogis, il y avait 3 000 logements, dont 500 qui étaient consacrés aux itinérants, 17 % du budget en 2014-2015. 2015-2016, rien, zéro. Puis là les itinérants à Montréal, là, la plus grande concentration d'itinérants au Québec... Puis, si on veut redonner, quant à moi, une image de gagnants, là, un Montréal gagnant, là, comme vous dites, là, bien, il faudrait peut-être être capables de loger nos itinérants. Donc, en 2015-2016, zéro, pas aucun logement. En 2016-2017, sur les 1 500 nouveaux logements sociaux dans le programme AccèsLogis, là on prévoit 10 % pour 150 logements. Puis, dans votre Montréal de gagnants, depuis deux ans, on n'a pas avancé, là, dans les logements de nos itinérants, on a reculé. Pourquoi vous avez décidé d'abandonner la clientèle itinérante si vous voulez avoir un Montréal de gagnants, comme vous dites?

Le Président (M. Auger) : M. le ministre.

M. Coiteux : Écoutez, je ne suis pas la ministre responsable des Services sociaux, mais il y a un plan de lutte à l'itinérance qui a été lancé par le gouvernement du Québec, là.

Et, d'autre part, en ce qui concerne l'habitation, je regrette, là, mais il y a construction de logements dans l'ensemble du Québec, y compris à Montréal, par le biais du programme AccèsLogis, et on aide directement les gens à revenus modestes à travers le programme de Supplément de loyer. Et, lorsqu'on prend ces deux programmes, on est en train de parler pratiquement de 260 millions, là, qui sont investis, là, à chaque année. Alors, je regrette... Puis il y a eu des nouveaux logements qui ont été créés dans le cadre d'AccèsLogis en 2015-2016, là, les statistiques que j'ai devant moi, ici, me parlent de 326.

Alors, on peut s'échanger sur les chiffres, tout ça, mais il faut s'échanger sur des chiffres, là, qui tiennent la route. Mais c'est un petit peu dommage d'être... J'entends le député être ironique par rapport au Montréal de gagnants. Montréal, c'est une ville de gagnants, effectivement, c'est une ville de conquérants. Puis ce qu'on fait, nous, comme gouvernement, c'est qu'on soutient ce Montréal de gagnants puis de conquérants, et, depuis qu'on est arrivés au pouvoir, je répète, à Montréal seulement, il s'est créé plus de 21 000 emplois, alors qu'il s'en est perdu sous le Parti québécois.

Est-ce que je suis personnellement satisfait de 21 000? Non, je préférerais que ça soit plus que ça pour Montréal, pour l'ensemble du Québec. Bien sûr que je préférerais que ça soit plus que ça, et c'est pour ça qu'on met en place toutes les mesures qu'on met en place à l'heure actuelle. Quand je prends le dernier budget, là, puis je donne ça comme exemple, le fonds AmorChem qui est lancé dans une nouvelle phase, bien, ça, ça crée de l'emploi dans la grappe des sciences de la vie. Et, lorsque nous, on décide d'appuyer Bombardier, ça n'a pas l'air de plaire aux oppositions, ça, qu'on aide Bombardier dans le programme de la série C. C'est pratiquement comme si vous souhaiteriez, du côté des oppositions, l'échec du programme de la série C. C'est assez scandaleux d'entendre ça.

Le Président (M. Auger) : Juste un instant, M. le ministre. M. le député de Rosemont?

M. Lisée : Oui. Le ministre prête des intentions aux oppositions en disant qu'on voudrait, on souhaiterait l'échec de Bombardier, ce qui est complètement faux.

Le Président (M. Auger) : Juste un instant. M. le député de Laurier-Dorion.

M. Sklavounos : Sur le rappel au règlement, le ministre a dit «comme si». Alors, c'est une interprétation qu'il fait des propos des membres de l'opposition officielle. Je pense qu'on a le droit à notre interprétation, comme ils ont le droit d'interpréter notre comportement. Ça a été fait, d'ailleurs, d'abondance dans les remarques préliminaires du chef de l'opposition officielle.

Le Président (M. Auger) : Merci. M. le député de Blainville.

• (19 h 40) •

M. Laframboise : Oui. Merci beaucoup. Bien, d'abord, je voudrais dire au ministre : M. le ministre, peut-être que avez deux chapeaux, mais je voudrais juste vous dire qu'une partie dans AccèsLogis, il y a des logements pour les itinérants, c'est de votre responsabilité. Ce n'est pas du ministère des Services sociaux, là, c'est de votre responsabilité de ministre des Affaires municipales, c'est vous qui êtes responsable d'AccèsLogis. Il y avait des pourcentages qui étaient prévus. L'an passé, c'est zéro. Cette année, c'est 150. Puis, avant, c'était 500, 17 %, ça a diminué. Puis je veux que vous preniez vos responsabilités de ministre, là, je ne veux pas que vous transfériez ça. Si c'est votre façon de gérer, pelleter dans la cour du ministre des Services sociaux, là, je pense que ça va être dur, moi et vous, là. Moi, je veux que vous vous concentriez sur AccèsLogis, puis vous avez à répondre à ça. Mais vous pourrez y revenir.

Je vous donne une deuxième image parce que, dans votre Montréal de gagnants... Puis je ne veux pas faire d'ironie, je vous le dis, je vous en donne, des conditions gagnantes, ça me fait plaisir de travailler dans votre Montréal de gagnants. Mais un Montréal de gagnants dans tous les sens, pas juste dans celui qui intéresse le Parti libéral, là, comprenez-vous? Je vous donne un autre exemple, le Stade olympique. En campagne électorale, donc... Bon, *Le Parc olympique fête ses 40 ans*. «16 ans après la déchirure de la toile du stade[...], la régie [...] est revenue à la charge avec son projet de réfection du toit[...]. Dans son étude "d'opportunité" déposée au gouvernement [...] à la fin de 2015, la RIO propose à nouveau un toit fixe et souple, une facture d'environ 215 millions.»

«En campagne électorale, [le premier ministre] avait indiqué qu'il jugeait rentable de doter le Stade olympique d'un nouveau toit si l'utilisation des installations était maximisée. Il s'était engagé à donner le feu vert à un nouveau toit s'il était élu; même s'il devait engager plus de 300 millions.»

Ça, c'était en campagne électorale. Selon le PQI 2016-2026, la toiture est à l'étude, mais à ces sommes-là s'ajoutent les sommes nécessaires pour l'entretien du stade, des sommes que vous nous dites, là, 280 millions, alors qu'elles étaient de 220 millions en 2015. Puis, malgré le fait que vous ayez investi 46 millions pour l'entretien, le besoin passe à 280 millions. Ça, ça veut dire que le stade se détériore plus vite que l'argent que vous mettez dedans. Et on constate aussi qu'il n'y a pas une somme qui est investie pour les espaces extérieurs, qui, eux, ont été cotés E, soit très mauvais état. Qu'est-ce que vous allez faire avec le Stade olympique? Si vous voulez un Montréal gagnant, il faut faire quelque chose avec le Stade olympique.

Le Président (M. Auger) : M. le ministre.

M. Coiteux : Oui, un Montréal de gagnants, absolument. Absolument, M. le Président. Puis il n'y a aucune ironie, là, il n'y a aucune ironie, là, un vrai Montréal de gagnants. Ceci dit, je vais répondre à la question sur le Stade olympique,

sur ce secteur-là de Montréal, bien entendu, mais je vais quand même revenir sur une allusion qui a été faite, que je ne m'occupais pas de mes responsabilités. Je regrette, là, mais il y a eu, M. le Président, une allusion faite qu'on ne faisait rien en itinérance, et puis ce n'est pas vrai. C'est vrai que ce n'est pas moi qui s'occupe de la politique de l'itinérance, mais on a lancé le Plan d'action interministériel en itinérance 2015-2020, avec 4,6 millions récurrents qui viennent du secteur du réseau de la santé. Alors, écoutez, là, je veux dire, il a parlé d'itinérance, M. le Président, donc il fallait que j'y fasse référence. Mais, en ce qui concerne les AccèsLogis, en 2015, il y en a eu 326 à Montréal... Qu'on ne vienne pas me dire qu'il y en a eu zéro, j'en ai même visité moi-même depuis que j'assume ce poste-là. Alors, ne racontons pas d'histoires, là.

Maintenant, le projet de recouvrement d'un toit pour le Stade olympique, c'est que ça fonctionne comme ça, hein, la planification des infrastructures, d'abord faire une étude... Puis là ne riez pas, M. le député de Blainville... C'est bien ça, Blainville?

Une voix : Oui.

M. Coiteux : Ne riez pas, on a normé, dans un souci de sérieux, la planification des investissements qui sont inscrits au PQI. D'abord, une étude pour regarder quelles sont les opportunités, quelles sont les solutions possibles, quel est le coût approximatif des solutions possibles. Le toit, il est à l'étude à l'heure actuelle. Il l'est, il est inscrit à l'étude. Si, au terme du dossier d'opportunité, c'est concluant pour qu'on puisse aller de l'avant, il va passer au stade de la planification. Quand ça passe au stade de la planification, c'est pour monter le dossier d'affaires final. Et, s'il passe à ce stade-là, il s'en va en réalisation. Je pense que le député de Blainville n'est pas en train de nous dire qu'il faudrait sauter toutes les étapes puis y aller en catastrophe, là. Alors, oui, on l'a mis à l'étude, comme on avait dit qu'on allait le faire.

Maintenant, comme dans beaucoup de choses, est-ce qu'on reste les bras croisés en attendant que l'étude se fasse? Bien non, M. le Président, parce que, justement, il y a un projet, là, très, très concret, là, qui va aller revitaliser le secteur. Vous savez que, le stade, il y a le stade puis il y a la tour. Qu'est-ce qu'il y avait dans la tour jusqu'à maintenant? Bien, il y avait un ascenseur, puis on pouvait monter. On va pouvoir encore le faire, mais on n'utilisait pas le plein potentiel de la tour. Bien là, d'ici 2018, il y a 1 000 employés de Desjardins qui vont aller travailler dans la tour du stade. Ils vont déménager dans la tour du stade, et on est en train de réaménager la tour pour accommoder ces 1 000 employés de Desjardins. Et ça, ça va procurer des revenus de location à la Régie des installations olympiques, ça va revitaliser le quartier, et on a mis là-dedans un prêt de 43,5 millions de dollars.

Alors, oui, M. le Président, on assume nos responsabilités, puis, oui, ça fait partie des conditions gagnantes pour que Montréal développe son plein potentiel, y compris dans le secteur du Stade olympique.

Le Président (M. Auger) : M. le député de Blainville.

M. Laframboise : Oui. D'abord, pour dire au ministre que les 325 AccèsLogis aux itinérants, c'étaient ceux promis en 2014-2015 parce que 2015-2016, c'est zéro. Donc, ça veut dire que, l'an prochain, si je suis son raisonnement, il n'y en aura pas de disponibles parce que ceux de 2016-2017 seront disponibles en 2018. C'est ça, la réalité, M. le ministre. C'est juste que vous soyez bien au fait de vos dossiers. Puis, pendant le temps qu'on va, dans la tour olympique, aménager pour les employés de Desjardins, bien, on laisse le stade se détériorer. Comme je vous expliquais tantôt, la détérioration va plus vite que l'argent que vous mettez dedans pour l'entretenir.

Je ne m'arrêterai pas là, le Train de l'Ouest, M. le Président. D'abord, samedi dernier, le premier ministre du Québec a confirmé qu'un train relierait le centre-ville de Montréal à l'aéroport Pierre-Elliott-Trudeau, que ce lien n'irait pas au-delà de l'aéroport. Vous venez de dire tantôt dans votre présentation que vous desserviriez les gens de l'Ouest-de-l'Île. Ce n'est pas ça que le premier ministre a dit, il faudrait peut-être que vous vous parliez parce que la volonté... Oui, ça en prend un, puis ça fait longtemps qu'on le dit, que ça en prend un pour desservir l'Ouest-de-l'Île complètement, pour être capable de redonner un peu de Montréal gagnant à l'Ouest-de-l'Île. Bon, c'est... Puis je vous le dis, là, je veux vous suivre dans votre raisonnement, ça prend des conditions gagnantes. Le Train de l'Ouest, c'est une condition gagnante qui doit aller jusqu'au bout de l'Ouest-de-l'Île.

Donc, dites-nous, là, entre ce que le premier ministre a dit — l'arrêt à l'aéroport — et ce que vous avez dit tantôt — ça va se prolonger — quelle est la réalité, M. le ministre?

Le Président (M. Auger) : M. le ministre.

M. Coiteux : Bon. Encore une fois, il y a eu plusieurs questions, vous me permettez de répondre à l'ensemble des questions.

Puisqu'on est revenu encore sur les AccèsLogis, je regrette, là, je suis obligé quand même d'y revenir, puisque vous y revenez sans cesse. On va reculer, là. 2012-2013, combien qu'il y en a qui ont été construits, là, des livraisons de logements en voie de réalisation pour la clientèle en situation d'itinérance ou à risque? C'est assez précis, merci. Alors, en 2012-2013, on en a fait 285. On en a fait l'an dernier, 2015-2016, là, 326. Prévus, 2016-2017, 532. Ça va, hein? Je ne sais pas si ça va vous satisfaire. Peut-être que vous me direz que ça en prend 1 000, mais c'est en augmentation, M. le Président, c'est en augmentation parce qu'on sait qu'il y a des besoins.

On va revenir à la question des projets de transport en commun. Le premier ministre et moi, en passant, on se parle régulièrement, et je pense qu'on a exactement la même vision sur ce dossier-là comme dans beaucoup d'autres dossiers. Probablement dans la totalité des dossiers, mais certainement dans celui-là. Lorsqu'on a signé l'entente avec la caisse, le gouvernement a demandé à la caisse de regarder ces deux liens ferroviaires. Modernes, d'ailleurs, parce qu'on veut un

Montréal de gagnants. J'y reviens toujours, mais un Montréal de gagnants a des infrastructures de qualité mondiale. Et puis, s'il y a un skytrain à Vancouver, je ne vois pas, personne ne voit, au gouvernement, chez nous, que Montréal ne pourrait pas avoir des infrastructures d'aussi grande qualité. Montréal est une ville moderne qui doit avoir des infrastructures de transport collectif modernes. Alors, on a demandé à la caisse de regarder deux projets : un projet qui amène les gens de la Rive-Sud, via le nouveau pont Champlain, jusqu'au centre-ville de Montréal puis un projet qui les amène du centre-ville de Montréal jusque dans l'Ouest-de-l'Île en passant par l'aéroport. Ça n'a pas changé, c'est toujours ça qui a été demandé à la caisse... le gouvernement a demandé à la caisse d'examiner. On a remis toutes les études dont nous disposons pour que la caisse puisse faire son travail.

Alors, l'annonce de ce que serait le projet, elle n'a pas été faite dans la presse par le premier ministre, elle ne sera pas faite par moi ce soir, elle va être faite par la Caisse de dépôt. Donc, j'imagine que ça va être Michael Sabia lui-même, puisque ça va être un projet de la Caisse de dépôt. C'est comme ça qu'est structurée cette entente entre le gouvernement du Québec et la Caisse de dépôt et placement. C'est d'ailleurs tellement novateur que le premier ministre s'en fait parler même quand il va à Washington, les gens se questionnent. Ils ne se questionnent pas en pensant que c'est une mauvaise idée, ils essaient de voir comment est-ce qu'ils pourraient importer cette idée dans leur propre contexte parce qu'ils ont les mêmes besoins que nous. Alors, soyez confiant, on devrait bientôt, je l'espère, très bientôt — mais ça va être le projet de la caisse — entendre M. Sabia s'exprimer là-dessus.

Le Président (M. Auger) : M. le député de Blainville, en vous rappelant que vous avez encore six minutes.

• (19 h 50) •

M. Laframboise : Merci. D'abord, concernant les chiffres pour les logements AccèsLogis disponibles aux itinérants, M. le ministre, juste pour vous dire que, l'an passé, il n'y avait rien de prévu. Je vous accorde que, quand on prévoit un budget, c'est pour trois ans plus tard. Donc, l'an passé, 2015-2016, c'était zéro. Donc, il n'y a rien de prévu. Théoriquement, ces logements-là devraient arriver en 2019-2020, ceux de l'an passé, qui étaient zéro. Cette année, votre 500, là... Vous décalez toujours de trois ans quand vous faites une annonce — c'est ça, la réalité — entre ce que vous mettez au budget... Et l'an passé, en 2015-2016, il n'y avait rien de prévu, là. Là, il va falloir que vos fonctionnaires vous donnent l'heure juste parce que, dans le budget 2015-2016, il n'y avait rien de prévu. En 2016-2017, il y a 10 %. C'est 150 logements qui, eux, vont probablement être livrés dans trois ans, comme ce que vous nous donnez.

Mais inévitablement il y a eu un recul dans le nombre de logements, les annonces aux logements aux itinérants dans AccèsLogis, là. Ça, c'est une réalité, là. C'est pour ça que je vous dis dans... Que vous recommenciez à investir, bien, vous avez recommencé à la hauteur de 150 dans le budget 2016-2017, mais, en 2014-2015, il y en avait 500 de budgétés. En 2016-2017, il y en avait zéro. Puis, quand ça arrive sur le terrain, là, disponible, là, il faut que ça se construise, pour certains, puis il faut qu'ils soient disponibles par après, là. Donc, à quelque part, c'est ça, la réalité.

Par contre, dans... Je vais continuer avec votre Montréal de gagnants parce que, M. le ministre, la réalité, c'est qu'en mars 2014 le taux de chômage à Montréal était de 9,5 %, il est maintenant de 11 %. Donc, vous pouvez extrapoler, faire des analyses, faire des hypothèses, nous, on se fie aux chiffres qui sont fournis par Statistique Canada. Donc, il y a eu une augmentation pendant le deux ans de règne libéral, puis je pense que le chef de l'opposition officielle a démontré qu'il n'y avait pas eu une seule création d'emplois, 941 000 emplois par rapport à 941 000, là, depuis l'arrivée des libéraux. Puis c'est ça, c'est la dure réalité. Puis le taux de chômage augmente parce que la population active augmente, puis il y a moins d'emplois disponibles par rapport à la proportionnelle de la population.

Donc, je comprends qu'on veut faire des efforts puis on veut un Montréal gagnant pour créer des emplois, mais ça prend une planification, ça prend un plan. Vous venez juste de déposer le plan de développement aujourd'hui, qui a été déposé par votre ministre du Développement économique régional. Qu'est-ce que vous prévoyez comme création d'emplois? Est-ce que vous avez des statistiques? Qu'est-ce qui est prévu par votre planification pour les deux prochaines années par rapport à la création d'emplois à Montréal? Est-ce que vous avez déjà une cible de fixée, M. le ministre?

Le Président (M. Auger) : M. le ministre.

M. Coiteux : M. le Président, vous me permettez encore... Parce qu'il est revenu sur la question des logements, la réalité de la courbe de la livraison de logements AccèsLogis, elle est à la hausse. Alors, que les projets aient été planifiés dans les six mois précédents ou dans l'année précédente, actuellement la tendance est à la hausse. On est passé, en 2012-2013, de 285... puis le chiffre prévu pour 2016-2017, c'est 532. Alors, on peut le faire toute la soirée, ce débat-là, mais ça, c'est la réalité des livraisons de logements AccèsLogis sur le territoire de Montréal. Ça, c'est la réalité. Et on continue d'en faire. Puis on ne fait pas juste ça, on fait aussi du supplément au loyer. Alors, les deux ensemble, c'est une aide qui est quand même assez importante. On pourra parler plus tard d'habitation, si vous voulez, parce qu'il y a beaucoup de choses à dire aussi là-dessus au-delà de cette petite querelle de chiffres.

Mais, écoutez, je regrette, là, je regrette, là, mais il y a eu, au cours de l'ensemble de l'année 2015, 2015 au complet, là, toute une année... Toute une année, ça donne des chiffres pas mal plus justes que juste regarder des fluctuations mensuelles. Pour Montréal seulement, il y en a eu plus de 21 000, positif. Ça a été négatif l'année précédente sous le Parti québécois. Ça, c'est la réalité. Ça, c'est la réalité.

Mais je répète, est-ce que je pense qu'on doit s'arrêter là? Non, on ne doit pas s'arrêter là. Non, on ne doit pas s'arrêter là. Alors, on a mis en place une baisse de la fiscalité pour les PME, on a mis en place des... Même quand on fait une stratégie comme la stratégie de l'aluminium, ça touche les régions, mais ça touche Montréal aussi. Lorsqu'on a investi dans Cinesite, ça a créé des emplois à Montréal, dans la grappe des effets visuels, du multimédia, du film d'animation. Lorsqu'on vient de faire un investissement dans les pages... Les Pages Jaunes, là, ce n'est plus la grosse affaire, le gros livre comme ça.

Les Pages Jaunes, c'est des applications sur les téléphones mobiles aujourd'hui. On vient de faire un investissement dans les Pages Jaunes. On accompagne le Montréal créateur, le Montréal innovant, on accompagne le Montréal qui utilise le savoir pour innover puis créer de l'emploi, mais de l'emploi du XXI^e siècle. C'est ça qu'on fait, on appuie les grappes, on appuie avec l'ensemble des outils.

Le Président (M. Auger) : Une dernière question très rapide, 30 secondes.

M. Laframboise : ...juste pour dire au ministre : M. le ministre, quand on prend les chiffres mars 2014, taux de chômage à Montréal, 9,5 %, mars 2016, taux de chômage à Montréal, 11 %, ce n'est pas des chiffres au mois, là, on compare des années avec des années, M. le ministre, là. Ça, là, ce n'est pas une fluctuation mensuelle, c'est une fluctuation de deux ans, M. le ministre. Puis ça, ça ne ment pas. C'est ça, la réalité. Les chiffres sont têtus, M. le ministre, puis c'est...

Le Président (M. Auger) : Merci, M. le député Blainville. C'est tout le temps que nous avons pour ce bloc. Nous allons poursuivre avec le gouvernement pour 21 minutes, M. le député de LaFontaine.

M. Tanguay : Merci beaucoup, M. le Président. J'aimerais donner l'occasion au ministre de répondre sur le dernier 30 secondes du collègue de Blainville par rapport aux chiffres de l'emploi puis de... je le dis en tout respect, là, de rétablir les faits, là, par rapport aux chiffres de l'emploi, sur ce que vient de dire le collègue de Blainville.

M. Coiteux : Oui, bien, je répète parce que, quand on prend une année entière, on voit plus clair. Alors, la dernière année entière complète, c'est 2015. 2016, ce n'est pas terminé. 2016 n'est pas terminée. Alors, on verra le bilan à la fin de l'année 2016. Mais, lorsqu'on compare 2015 avec l'année précédente, il y a eu une création de plus de 21 000 à Montréal. Dans l'ensemble du Québec, c'est pratiquement 50 000. Il n'y en avait pas eu avant, là. C'est un changement de tendance important.

Puis les milieux d'affaires respirent mieux à Montréal aussi, ils respirent beaucoup mieux. Donc, le climat d'investissement s'est amélioré. Et, si on fait abstraction, là, de l'investissement d'Ericsson pendant la période du Parti québécois qui vient biaiser les montants d'argent investis — pas les emplois créés, là, le montant d'argent investi — il y a eu beaucoup plus de projets d'investissement étranger puis plus de création d'emplois associée à l'investissement étranger en 2015 qu'en 2014.

M. Tanguay : Tout à fait. Alors, merci beaucoup, M. le ministre. J'aimerais vous parler... et j'aimerais vous entendre sur les infrastructures pour la ville de Montréal.

Alors, comme ministre responsable de la métropole, je pense qu'il est important de prendre le temps d'analyser les projets en cours, les projets sous étude en matière d'infrastructure pour la ville de Montréal et de voir que, là aussi, il s'agit non seulement de leviers économiques, de mettre, évidemment, des femmes et des hommes à l'emploi, mais aussi de réaliser des projets d'infrastructure qui sont nécessaires pour Montréal, pour qu'elle continue d'être notre grande métropole et continuer, comme l'a bien dit, M. le Président, M. le ministre, une ville de gagnantes et de gagnants. Alors, le gouvernement investit dans les infrastructures, et c'est un fait stratégique pour Montréal. De grands projets structurants sont en cours de réalisation, dont la construction du CHUM et le réaménagement de l'échangeur Turcot. Évidemment, qui dit investissement majeur dit, évidemment, soutien à l'économie, mais se doter des infrastructures nécessaires. J'aurai l'occasion d'en parler un peu plus longuement tout à l'heure, mais on parlera du projet d'agrandissement du Palais des congrès, M. le Président.

Il y a, il faut noter, le projet de recouvrement de l'autoroute Ville-Marie qui est en planification, l'agrandissement du Palais des congrès est à l'étude et des travaux d'infrastructure du Complexe des sciences de l'Université de Montréal qui sont en planification également. Alors, les actions posées peuvent se chiffrer et s'évaluer à travers le PQI 2016-2026.

Et j'ai entendu, M. le Président, dans d'autres études de crédit : Bien, en 2026, où serons-nous? Il est très facile de faire des projections dans 10 ans, mais, lorsque l'on parle d'infrastructures, je pense que l'argument ne tient plus la route parce qu'évidemment on parle d'infrastructures, il faut planifier, il faut réaliser, et, le temps de livrer, bien, on parle sur plusieurs années. Alors, quand on parle d'un PQI 2016-2026, on parle, bien évidemment, de projets qui sont réfléchis, sensés, structurés et qui prennent ce temps-là de réaliser. Alors, il faut y penser longtemps à l'avance. Alors, le projet de PQI 2016-2026, c'est 27,3 milliards de dollars, et ça représente pour la métropole environ 70 projets d'infrastructure d'un peu plus 50 millions de dollars chacun.

• (20 heures) •

Alors, j'avais dit que je parlerais, M. le Président, du projet d'agrandissement du Palais des congrès. C'est un projet qui est à l'étude au PQI, qui est une étape au PQI. Donc, il est à l'étude au PQI 2016-2026 et il est chiffré à 142 millions de dollars. M. le Président, en 2014-2015, le Palais des congrès a accueilli 347 événements, ce qui représente — excusez du peu — 194 000 touristes d'affaires. Alors, 194 000 touristes d'affaires, 347 événements en 2014-2015 pour le Palais des congrès. Lorsque l'on parle d'une possibilité d'un projet d'agrandissement, projet à l'étude du PQI 2016-2026, c'est, évidemment, s'avancer dans une voie où l'on vient se doter de structures qui vont nous aider à soutenir notre économie puis à développer notre métropole.

Centre universitaire de santé McGill, CUSM, 2 460 000 000 \$. Il y a eu une annonce, M. le Président, vous le savez, en décembre dernier pour le financement d'un nouvel édifice à la station de métro Vendôme et un lien piétonnier jusqu'au CUSM, projet évalué à 76,5 millions, entièrement financé par le gouvernement du Québec, qui permettra un accès amélioré au nouvel hôpital. Début des travaux, donc, avril 2017 et mise en service possible à la fin de l'été 2019. Alors, vous voyez, quand on parlait tout à l'heure, 2014-2015, on parlait de la planification 2016, on parle, normalement, d'une

livraison de ce projet-là, normalement, à l'été 2019, infrastructure, investissement à long terme. Et, quand on dit investissement à long terme, on parle d'une vision pour la métropole, et on aura l'occasion d'entendre le ministre sur ça un peu plus tard parce que je vais lui demander, M. le Président, au ministre, justement, de nous informer sur les autres investissements que nous constaterons, qui seront décidés et que nous constaterons à la métropole, au sein de la métropole.

Alors, j'aboutirai, mais vous me permettez de citer, parce que, comme député de Montréal, comme député de Rivière-des-Prairies, de l'est de Montréal, ce sont des projets importants... Centre hospitalier universitaire de Montréal, le CHUM, c'est 3 630 000 000 \$, M. le Président, 3 630 000 000 \$. Puis, en passant, 3 630 000 000 \$, c'est presque précisément la moitié du déficit qui nous a été donné en héritage par le Parti québécois au lendemain de l'élection d'avril 2014, 7,2 milliards de dollars. Alors, là-dedans, dans le 7,2 milliards de dollars de déficit du Parti québécois, qui a été confirmé par le Vérificateur général... Qui n'est pas une institution qui, je cite, fait preuve de supercherie intellectuelle, comme l'avait mentionné sur son Facebook le chef de l'opposition officielle, c'est une institution qui est tout à fait remarquable, pour laquelle les Québécoises et Québécois sont très fiers, et à raison, M. le Président, le Vérificateur général du Québec. Alors, dans l'héritage du Parti québécois, avril 2014, il y avait deux CHUM, 3 630 000 000 \$, excusez du peu. Alors, selon le PQI 2016-2026, le coût total de construction sera de 3 630 000 000 \$, dont 3 090 000 000 \$ proviennent du gouvernement du Québec.

Le site également... M. le Président, vous me permettez de donner cet autre exemple, site Outremont de l'Université de Montréal, 120 millions de dollars. On parle du réaménagement du site de l'ancienne gare de triage Outremont, qui est réalisé en partenariat entre les différents paliers de gouvernement et l'Université de Montréal. Ce réaménagement transformera complètement le site et aura un impact significatif sur les secteurs, évidemment, environnants, profitera également à l'ensemble de la collectivité de Montréal. C'est ce qui est prévu et c'est ce que, de façon très tangible, sur le terrain, nous constatons. Donc, pavillon de l'Université de Montréal, c'est en cours de planification en collaboration avec la Société québécoise des infrastructures.

Alors, M. le Président, quand on... Et je n'ai cité que quatre exemples, et j'aimerais permettre au ministre de nous donner d'autres investissements qui sont prévus au PQI 2016-2026 pour la métropole parce que ce sont les crédits de la métropole, puis on ne parlera pas ici, comme l'a fait... Puis j'ouvre une parenthèse, mais je vais me dépêcher de la refermer, on ne parlera pas ici des finances du budget de l'an 1 d'un Québec souverain, comme voulait le faire le chef de l'opposition un peu plus tôt, M. le Président, parce qu'on a vu, ça a été mentionné un peu plus tôt, que l'étude du budget de l'an 1 de mai 2005 qui avait été déposé...

Une voix : ...

M. Tanguay : Pardon?

Une voix : ...

M. Tanguay : ...qui a été déposé par l'actuel chef de la Coalition avenir du Québec, a été déposé...

Une voix : Ça, c'était bon.

M. Tanguay : Ça, c'était bon. Et ça avait été confirmé... C'était bon, ça, mon collègue, M. le Président?

Le Président (M. Auger) : On n'intervient pas entre vous, chers collègues, là.

M. Tanguay : ...mais j'affectionne particulièrement mon collègue de Rosemont, qui vient de dire — et il ne m'accusera pas de le citer hors contexte — il a dit : Ça, c'était bon.

Donc, j'y vais de mémoire, mai 2005, le premier ministre Bernard Landry, à l'époque chef de l'opposition officielle, avait donné le mandat à François... pardon, au chef, qui était député de Rousseau à l'époque, qui était critique en matière de finances pour le Parti québécois, qui, aujourd'hui, est chef de la CAQ... avait déposé un budget de l'an 1 qui faisait en sorte que, sur les cinq premières années, présumément, selon les analyses qu'il avait faites, les cinq premières années d'un Québec souverain, 17 milliards de dollars, et la cinquième année, de surplus, 5,3 milliards de dollars. Malheureusement...

Mais, avant de dire ça, je vais vous dire... Et ça avait été vérifié par un expert qui provenait de l'Université du Québec à Montréal, qui est l'actuel député de Rousseau. L'actuel critique de l'opposition officielle en matière de finances publiques avait vérifié ce budget de l'an 1, M. le Président, puis disait : Oui, ça a bien de l'allure. Alors, chef de la CAQ, Parti québécois... le critique actuel du Parti québécois en matière de finances publiques étaient tous d'accord d'un budget de l'an 1 qui était supposé dégager des surplus. Il faudra qu'il se réconcilie avec son ex-collègue, M. le Président, mon collègue de Rosemont, qui a dû affirmer en 2014 que le budget de l'an 1 ne s'écrirait plus à l'encre noire, mais à l'encre rouge. Et je le cite, il disait : «Bien non, on serait en déficit.» Fin de la citation.

Alors là, il y a comme manque de crédibilité, je le crois, je le dis, je le soumets, peut-être à tort. Peut-être qu'on aura l'occasion, aux côtés du Parti québécois, d'essayer de trouver une façon de modifier ce budget de l'an 1, qui, aujourd'hui, force est de constater, ne tient pas la route de l'aveu même de son auteur, qui, depuis, a quitté le Parti québécois. Mais je ferme la parenthèse là-dessus, M. le Président, j'aimerais bien savoir la valeur qu'accorde aujourd'hui le Parti québécois quant à ce budget de l'an 1.

Alors, ceci dit, M. le Président, revenons aux infrastructures. Les constats, j'ai eu l'occasion de vous parler... Agrandissement du Palais des congrès de Montréal à l'étude, PQI 2016-2026, Centre universitaire de santé McGill,

CUSM, également Centre hospitalier universitaire de Montréal, site Outremont de l'Université de Montréal. Ça, moi, comme député de Montréal à Rivière-des-Prairies, dans LaFontaine, ça, M. le Président, ce sont des projets, des infrastructures nécessaires qui viennent soutenir et développer notre économie. Les constats sont à l'effet que le gouvernement du Québec fait en sorte que la métropole puisse non seulement demeurer active et concurrentielle, mais également contribuer à l'essor économique du Québec. Le gouvernement du Québec a une vision claire pour le développement économique de la métropole, et on le voit à travers ses projets d'infrastructure.

Et ma question est double, et il aura amplement le temps d'y répondre, M. le Président. J'aimerais donc, dans un premier temps, demander au ministre de nous donner d'autres exemples d'investissements qui sont prévus au PQI 2016-2026 pour la métropole. Et aussi j'aimerais qu'il développe en ce qui a trait à l'entente historique que le gouvernement du Québec a conclue avec la Caisse de dépôt et placement du Québec. Et ça, c'est une façon tout à fait ingénieuse, structurante, intelligente qui est un levier formidable, fantastique. Caisse de dépôt et placement du Québec, qui, de mémoire, je pense, a 243 milliards d'actif et 816 employés. Caisse de dépôt et placement du Québec qui est une réalisation du gouvernement de Jean Lesage, gouvernement libéral, lors des deux mandats dans les années 60. Alors, M. le Président, par votre entremise, j'aimerais avoir l'occasion d'entendre le ministre sur ces deux volets très structurants, très prometteurs d'une métropole en marche.

Le Président (M. Auger) : M. le ministre.

• (20 h 10) •

M. Coiteux : Oui, ça va me faire plaisir de répondre aux deux volets de la question. Mais, si on me permet, M. le Président, si le député me permet, j'aimerais aussi dire quelques mots sur certains projets qu'il a mentionnés aussi. Puis je vais parler d'autres projets également, puis je vais répondre sur la question de la caisse. Parce que mon collègue a parlé du projet d'agrandissement du Palais des congrès, c'est extrêmement important comme projet. Juste pour qu'on se fasse une idée, là, au cours des deux dernières années, le tourisme d'affaires — le tourisme d'affaires, je ne parle pas du tourisme global, le tourisme d'affaires — qui est directement concerné par des événements comme ceux qui sont tenus dans un site comme le Palais des congrès de Montréal, ça a représenté 500 millions de dollars. C'est beaucoup, là, 500 millions de dollars de dépenses de touristes d'affaires qui viennent à Montréal.

C'est à partir de cette base-là que des études ont été faites puis à partir des projections, puis à partir de l'environnement concurrentiel du Palais des congrès qu'a été prise la décision d'agrandir le Palais des congrès, puis c'est un investissement qui est très important. Alors, ça, c'est quelque chose qui va permettre... Dans un contexte où, oui, le tourisme d'affaires se développe, dans un contexte où notre devise est plus compétitive qu'il y a un certain nombre d'années, on mise sur ce secteur-là.

Le député, mon collègue, a mentionné aussi les investissements très importants dans les hôpitaux universitaires. J'aimerais en parler un petit peu, ça aussi, parce que, bon, un hôpital universitaire, évidemment, ça a un volet clinique, comme tout autre hôpital, mais il y a un volet recherche très important. Chaque fois que je rencontre les gens du secteur des sciences de la vie à Montréal, ils me disent que c'est un atout absolument formidable, formidable, me disent-ils, pour attirer des entreprises innovantes dans le secteur des sciences de la vie, que la qualité des infrastructures qu'on a mises en place à travers les investissements dans les grands hôpitaux universitaires, que ce soit le CUSM ou que ce soit le CHUM, pour eux, là, ça fait partie des conditions, justement, pour prospérer à Montréal. C'est à un point tel qu'ils se comparent à Boston, ils pensent qu'on a tout ce qu'il faut pour devenir un autre Boston. Alors, ça, c'est des investissements qui sont extrêmement structurants pour Montréal, mais, évidemment, il y en a plusieurs autres, investissements, qui vont être réalisés au cours des prochaines années.

Mais je reviendrais sur le site Outremont aussi parce qu'il y a un aspect particulièrement intéressant qui n'a pas été mentionné, M. le Président, par mon collègue. Mais il le sait sans doute, mais ça vaut la peine de le souligner. Encore là, il ne s'agit pas seulement de revitaliser un secteur, évidemment, qui était enclavé, qu'on a désenclavé et qu'on va... et on va permettre du développement, il ne s'agit pas uniquement de regrouper l'ensemble des sciences dans un site moderne, bien adapté aux études et à la recherche dans le domaine scientifique, donc de déménager les gens de pavillons qui doivent être réaménagés, par ailleurs, sur le site de l'Université de Montréal, de les déménager à Outremont, il s'agit de créer un campus qui va être en interaction avec des entreprises pour venir se localiser immédiatement à côté de ces centres de recherche pour créer quelque chose de neuf à partir de ça, et donc ça s'inscrit dans une stratégie d'innovation. Je l'ai dit tout à l'heure, Montréal, c'est savoir, créativité, innovation.

Alors là, vous avez un exemple patent d'un projet que nous allons appuyer certainement. D'ailleurs, on a tellement l'intention de l'appuyer qu'on l'a inscrit au budget comme un projet à prioriser pour Montréal. Très important, extrêmement important. C'est l'exemple même du type de projet qu'il faut faire dans une place comme Montréal. Il faut le faire ailleurs au Québec, mais là, ici, on a des conditions réunies pour faire quelque chose d'extrêmement important.

Bon, il y a beaucoup d'investissement à l'heure actuelle à Montréal, comme vous le savez. Il y en a dans le secteur des infrastructures routières. Je sais que c'est malcommode pour le trafic à court terme, mais il est néanmoins nécessaire de faire la reconstruction de l'échangeur Turcot. C'est sûr que, pendant le temps que ça dure, ça peut perturber un petit peu la fluidité du trafic, c'est vrai, c'est tout à fait vrai, mais, en même temps, bien, c'était une infrastructure qui devait être reconstruite. Et, lorsqu'on est en train de faire ça, ça crée énormément d'activité économique, énormément d'emplois.

Mais il y a des choses nouvelles qu'on fait. Dans le secteur des transports en commun, on a signalé dans le dernier budget qu'on allait privilégier le prolongement de la ligne bleue. C'est un projet qui est attendu depuis très longtemps, on va aller de l'avant. On est déjà en train de réaliser le SRB sur le boulevard Pie-IX, un projet de transport en commun très important également pour Montréal, c'est en train de se faire. On a des investissements aussi qui sont liés à la Stratégie maritime. Puis on parlait du tourisme d'affaires tout à l'heure, mais on parle aussi du tourisme fluvial, les excursions

sur le fleuve, les croisières. Alors, on travaille avec le port de Montréal du côté de la jetée Alexandra. C'est un projet aussi qui s'inscrit dans le 375e anniversaire, mais c'est un projet qui est structurant aussi pour développer le tourisme fluvial et développer des infrastructures à Montréal. Il y a beaucoup d'exemples de cette nature-là.

Et là vous allez me permettre de faire un... Je dispose de combien de temps encore, M. le Président?

Le Président (M. Auger) : Trois minutes.

M. Coiteux : Trois minutes. Pour la Caisse de dépôt, regardez, quand on a fait campagne, en 2014, puis que les électeurs nous ont choisis, à l'époque, lorsqu'on parlait de l'importance des investissements en infrastructures, le Parti québécois, à l'époque, disait : Ah! de l'investissement dans le béton, ce n'est pas bon, le béton, il ne faut pas investir dans les infrastructures. Nous, on pense que les quelque 90 milliards qu'on va investir au cours des 10 prochaines années ne sont pas suffisants, ne sont pas suffisants, il y a moyen de faire plus, il y a moyen de faire mieux. Et, par le biais de l'entente avec la Caisse de dépôt, ce qu'on fait, en fait, c'est qu'on va pouvoir développer des infrastructures très modernes à Montréal, système de train électrique comme on voit à Vancouver, on va pouvoir développer ça à Montréal tout en faisant fructifier les épargnes des Québécois qui sont confiées à la Caisse de dépôt. Alors, on structure l'économie montréalaise, on crée de l'emploi moderne à Montréal et, en même temps, on réalise plus de projets en infrastructures sans rien enlever au reste du Québec, puisque l'enveloppe du PQI demeure intacte, par ailleurs, et on le fait en faisant fructifier l'épargne des Québécois qui ont confié leurs épargnes à la Caisse de dépôt et placement. Est-ce qu'on peut imaginer un projet qui fasse gagner autant de personnes au Québec en même temps? C'est un magnifique projet.

Et c'est bien d'avoir rappelé à tout le monde que la Caisse de dépôt a été créée par Jean Lesage à l'époque du début de la Révolution tranquille, qui a été initiée par un gouvernement libéral. Et je suis assez fier, hein, sincèrement, pas seulement comme ministre de la Métropole, mais ministre de ce gouvernement, qui est, encore aussi une fois, un gouvernement libéral, je suis assez fier de participer, d'être membre de cette équipe qui pose un geste aussi significatif que ça dans l'histoire de la caisse et dans l'histoire du Québec. Ça va passer à l'histoire, j'en suis convaincu, M. le Président.

Le Président (M. Auger) : Encore une minute à votre disposition.

M. Coiteux : J'ai encore une minute?

Le Président (M. Auger) : Oui. On peut la reporter au prochain bloc avec plaisir ou vous voulez continuer?

M. Coiteux : Oui. Bien, écoutez, on me donne ici quelques chiffres additionnels, mais c'était sur le tourisme d'affaires. Donc, je ne reviendrai pas nécessairement tout de suite sur le tourisme d'affaires, mais investir dans les transports en commun des milliards de dollars, là, à travers le PQI ou à travers une entente comme celle de la Caisse de dépôt et placement, ce n'est pas juste de l'investissement dans le béton, c'est de l'investissement en innovation, c'est de l'investissement structurant et qui, en plus, s'inscrit totalement dans les engagements très ambitieux qu'on a pris à l'égard de la lutte aux changements climatiques, réduction des gaz à effet de serre. Donc, vous avez là le front économique, vous avez là les infrastructures modernes, de qualité pour Montréal, pour que Montréal puisse se comparer à toutes les grandes métropoles du monde, aux plus avancées du monde, et vous avez en même temps un geste concret pour diminuer les gaz à effet de serre.

Le Président (M. Auger) : Merci, M. le ministre. Prochain 21 minutes à l'opposition officielle, M. le député de Rosemont.

M. Lisée : Merci, M. le Président. J'aimerais qu'on couvre un terrain assez large, donc je vais essayer de limiter mes questions. Et je vais solliciter l'esprit de synthèse du ministre aussi, je sais qu'il en est capable.

Tout à l'heure, il nous a dit que, pour le PQI, à Montréal, dans la RMR, si je comprends bien, il y avait 30 % de l'investissement global en immobilisations en infrastructures pour l'année qui vient. C'est bien le cas?

Le Président (M. Auger) : M. le ministre.

M. Coiteux : Bien, je parlais des 10 prochaines années, le PQI étant sur 10 ans. Donc, dans cette enveloppe de 88 et quelques milliards de dollars, il y en a pour plus de 27 milliards à Montréal, oui.

M. Lisée : Ce qui fait une proportion de?

M. Coiteux : Autour de 30 %.

M. Lisée : 30 %. Le ministre est d'accord avec moi que la population de la RMR représente 50 % de la population du Québec et que l'économie de la RMR représente 52 % de l'économie du Québec, mais il me confirme que seulement 30 % des infrastructures seront dans la RMR.

Le Président (M. Auger) : M. le ministre.

M. Coiteux : Bien, il faudrait ajouter à cela les projets de la caisse, hein, qui... On verra lorsque la caisse nous en dira plus à ce sujet, mais on les a estimés, à ce jour, à 5 milliards de plus, donc il faudrait ajouter 5 milliards supplémentaires.

M. Lisée : Alors, ça nous amènerait à peu près à 35 %, peut-être?

M. Coiteux : Bien, faites votre calcul, M. le député de Rosemont.

M. Lisée : Donc, il y a un écart considérable...

Le Président (M. Auger) : Juste un instant, messieurs. Pour nous aider, vous aider, m'aider, aider à la reproduction également puis les gens qui nous écoutent, une personne à la fois. On recommence, M. le député de Rosemont. Reposez votre question.

M. Lisée : Bien, simplement, je pense qu'on est d'accord, le ministre et moi, il y a un écart considérable entre la proportion de population du Québec, 50 % dans la RMR, et l'économie du Québec, 52 % dans la RMR, et ce que le gouvernement libéral prévoit en investissement en infrastructures dans les 10 prochaines années, même en y additionnant les investissements de la caisse.

Le Président (M. Auger) : M. le ministre.

(Consultation)

M. Coiteux : Bon. Alors, c'est toujours bon d'avoir des gens autour de nous qui nous rappellent comment les chiffres sont compilés. Alors, lorsqu'on parle de ces quelque 27 milliards, on parle de l'île de Montréal, on ne parle pas de la communauté métropolitaine, notamment. Donc, l'île de Laval n'est pas incluse, il y a des investissements à Laval. La portion de la Rive-Sud, la couronne sud, la couronne nord, qui font partie de la communauté métropolitaine, ce n'est pas inclus. On peut faire toutes les additions, on va se rapprocher probablement du type de chiffres que vous recherchez.

Ceci étant dit, je ne pense pas que ça doit être le seul critère, là, c'est un critère parmi d'autres, disons. Mais je pense que le premier critère, c'est les besoins. Et, à certains moments, il peut y avoir des besoins en hôpitaux dans d'autres régions du Québec qui sont aussi prioritaires, il peut y avoir des routes qui sont très prioritaires. Mais, écoutez, pour la communauté métropolitaine, c'est...

Une voix : ...

Le Président (M. Auger) : Juste un instant, un instant. M. le député de Laurier-Dorion.

• (20 h 20) •

M. Sklavounos : Oui. M. le Président, je pense que le ministre n'avait pas complété sa réponse. Je comprends que M. le député de Rosemont veut poser d'autres questions. Par contre, je pense que, pour le déroulement de nos débats, il faudrait permettre au ministre de compléter ses réponses avant de passer à la prochaine.

Le Président (M. Auger) : Effectivement, il y a des questions et des réponses, mais également il y a le partage du temps, et je voulais valider avec le député de Rosemont s'il avait une autre question.

M. Lisée : Oui, bien sûr.

Le Président (M. Auger) : M. le député de Rosemont.

M. Lisée : On est d'accord là-dessus. Je suis content que vous ayez précisé, là, entre la RMR et l'île de Montréal. De la même façon, il y a une heure, à peu près, qu'on a eu une conversation, et j'ai demandé que le ministre dépose ses chiffres sur l'emploi, qui semblent différents de ceux que la deuxième opposition et nous avons. Et, s'il a des chiffres sur les investissements étrangers à Montréal, sur l'île ou sur la RMR, j'aurais aimé qu'il les dépose, on aurait eu le temps... Mais là je vais lui reparler dans une heure. Alors, si, d'ici là, il peut nous déposer ses chiffres, on pourra faire les comparaisons.

Mais, cela étant dit, je reviens brièvement sur l'emploi...

Le Président (M. Auger) : Continuez, M. le député de Rosemont.

M. Lisée : Bien, c'est parce que je veux avoir l'attention du ministre, là, c'est à lui que je parle, c'est un dialogue que nous avons. Voulez-vous répondre sur le dépôt des documents?

Le Président (M. Auger) : M. le ministre.

M. Coiteux : On a une légère pause, là, à un moment donné, on va pouvoir discuter de ça. Là, on veut juste faire quelques vérifications ici. Mais, fondamentalement, j'ai expliqué que, pour avoir une idée nette de ce qui se passe sur le front de l'emploi, il faut prendre une période complète. Une période complète, c'est une année. Alors, la dernière

année disponible complète, c'est 2015. Alors, si vous allez voir votre propre source avec les chiffres de 2015, que vous comparez aux années précédentes, bien, vous allez constater qu'il y a eu une création d'emplois, alors qu'il y avait eu, au contraire, une diminution de l'emploi auparavant, lorsque... bien, c'est peut-être une coïncidence, peut-être pas, je ne le sais pas, mais lorsque vous étiez ministre responsable de la Métropole.

Le Président (M. Auger) : M. le député de Rosemont.

M. Lisée : Oui. Bien, écoutez, ce n'est pas une coïncidence. J'ai les chiffres devant moi, si on prend toute l'année 2015, là, à partir de décembre 2014 : taux de chômage, 9,6 % ; nombre de chômeurs, 100 000 sur l'île de Montréal. Et les derniers chiffres disponibles : chômage, 11,1 % ; nombre de chômeurs, 117 000. O.K.? Ça, je suis allé jusqu'en mars. Je m'excuse, le nombre de chômeurs a augmenté à 110 000 en décembre. Donc, décembre sur décembre, l'année 2015, plus de chômeurs qu'avant, 10 000 de plus, 4 000 de plus en janvier 2016, 2 000 de plus que le mois précédent, en février, et 1 000 de plus en 2016.

Tout à l'heure, le ministre a dit : L'année n'est pas finie, l'année n'est pas finie. Bien, moi, ça m'inquiète parce que la tendance est forte, là, ça augmente, le nombre de chômeurs. Alors, je sais qu'il ne nie pas qu'en ce moment les données mensuelles ne sont pas bonnes. 11,1 % de chômage, nous n'avions pas vu ça depuis septembre... Et, avant septembre 2012, je n'ai pas la date à laquelle on a eu 11,1 % de chômage à Montréal parce que je n'ai pas les chiffres. On pourrait les retrouver, ça a dû arriver, mais pas depuis septembre 2012.

Maintenant, j'ai une question à poser. Je sais qu'il va dire qu'il faut faire mieux et je suis d'accord avec lui que Montréal, c'est des gagnants. J'ai été ministre de la Métropole avant lui et je les ai rencontrés, les gens des grappes, je les ai rencontrés, les entrepreneurs, puis j'ai rencontré les gens qui sont dans les musées, dans la culture, puis c'est des gagnants. C'est extraordinaire, la force qu'il y a à Montréal. Mais là, si je reprends sa propre argumentation et que j'en ajoute, comparativement au moment du PQ, dont on pourra discuter des mérites et des démérites, en ce moment, là, M. le Président, il n'y a pas de charte des valeurs à Montréal, il n'y a pas aucune tentative de faire avancer le français à Montréal législativement — je ne veux pas être polémique — il n'y a pas de gouvernement séparatiste, il y a ce qu'il n'y avait pas sous le PQ, une baisse marquée des coûts du pétrole, donc une baisse des coûts de production pour toutes les entreprises manufacturières montréalaises, il y a une baisse marquée du dollar, donc une augmentation de la compétitivité internationale de nos entreprises. Ça, c'est le cinquième élément. Sixième élément, il y a une croissance forte chez notre principal client, les États-Unis. Et le septième argument, il ne faut pas l'oublier parce qu'on l'a beaucoup entendu en 2014, l'effet libéral. Alors, comment explique-t-il qu'avec ces sept conditions gagnantes le taux de chômage soit à 11 % puis qu'on ne soit pas en train d'avoir des... records de croissance? Comment, avec tous ces atouts, est-il satisfait du niveau d'emploi à Montréal en ce moment? Et comment explique-t-il que ça n'aille pas mieux avec tous ces atouts?

Le Président (M. Auger) : M. le ministre.

M. Coiteux : M. le Président, c'étaient les gens d'affaires eux-mêmes qui disaient, sous le gouvernement du Parti québécois, que le climat qui était créé par le gouvernement de l'époque était très nocif pour l'économie. Et, dans les faits, il y a eu des baisses d'emploi pendant cette période-là, il y a eu des baisses d'emploi dans cette période-là. Alors, c'est très clair, c'est très clair. Et, pour la dernière année de données complètes disponibles, pour l'ensemble du Québec, il y a eu près de 50 000 emplois créés, puis il y en a eu 21 000 et quelques à Montréal. On va vous les donner, les chiffres. Il n'y a pas d'enjeu avec ça, pas d'enjeu avec ça.

On reprend le débat qu'on a fait tout à l'heure, j'ai expliqué deux choses. J'ai expliqué que, particulièrement les chiffres de l'emploi, particulièrement les chiffres de l'emploi, il faut comparer des périodes un petit peu plus longues que des données mensuelles. Je l'ai expliqué et je le redis, puis je vais le redire à chaque fois qu'on va me ramener ces chiffres-là, puis je vais répéter encore une fois que l'année 2016 n'est pas terminée.

Mais je ramènerai le député de Rosemont à la citation de M. Ménard qui était tirée du rapport qui avait été commandé par la Banque de Montréal, par BMO, et par le Boston Consulting Group, qui était extrêmement préoccupante pour l'avenir de Montréal. Quand les leaders économiques de Montréal disent que... Puis ce n'est pas pour faire progresser le français qu'il y avait cette relance du débat, ce n'était pas ça, c'était une stratégie de polarisation qui était à l'oeuvre à l'époque, c'était une stratégie de polarisation.

Le Président (M. Auger) : M. le député de Rosemont.

M. Lisée : Bon, écoutez, le ministre ne répond pas à ma question et il continue à dire du mal du PQ. C'est correct, c'est correct, on connaît ses arguments, mais j'explique que, maintenant que le PQ n'est plus là, c'était un tel boulet, puis que les libéraux sont là, c'est tellement extraordinaire, puis que le prix du dollar a baissé, puis le prix du pétrole a baissé, puis la croissance économique aux États-Unis qu'on n'avait pas quand le PQ était là... J'ai demandé pourquoi ça ne va pas mieux, il me reparle du PQ. O.K. Bien, je lui pose une question précise, il me parle de l'importance des infrastructures. On est tout à fait d'accord sur l'importance des infrastructures, mais peut-il me dire s'il est vrai ou non que, dans la campagne électorale de 2014, il a promis avec ses collègues 15 milliards de dollars d'investissement en infrastructures de plus que ce qu'il livre maintenant? Oui ou non?

Le Président (M. Auger) : M. le ministre.

M. Coiteux : C'est vrai qu'on aurait voulu faire plus d'investissement en infrastructures que le PQI actuel. C'était notre vision pendant la campagne électorale, tellement qu'on accorde de l'importance aux investissements en infrastructures. C'est vrai qu'on accorde beaucoup d'importance... Et je me souviens que le Parti québécois tournait ça en dérision. Pas le montant comme tel, il tournait en dérision l'idée même de vouloir baser en partie, en partie le développement économique sur des investissements structurants en infrastructures. Même le chef de l'opposition officielle, je n'ai pas la citation ici, mais il parlait de façon très dédaigneuse de l'investissement dans le béton, qui était... bien, voilà, il disait : «On fait face à la vieille recette libérale[...]. La fameuse asphalte et le béton.» Puis là je n'ai pas les citations ici, mais il y avait la même chose de l'actuel député de Rousseau, qui était ministre des Finances dans l'ancien gouvernement. Il y avait une attitude extrêmement, extrêmement négative. Bon. Puis c'est important de le mentionner. Alors, il se trouve que les besoins sont immenses, mais qu'il faut contrôler l'endettement aussi...

Le Président (M. Auger) : M. le député de Rosemont...

M. Coiteux : ...il faut contrôler l'endettement aussi. Alors, on a pris...

Le Président (M. Auger) : Vous n'avez pas terminé?

M. Coiteux : Bien, il me reste juste une petite chose à dire.

Le Président (M. Auger) : Allez-y.

M. Coiteux : Alors, on a pris deux décisions. On a pris une décision de maintenir les investissements en infrastructures, oui, mais de chercher d'autres alternatives pour faire des investissements en infrastructures qui, autrement, auraient été difficiles à faire, comme, par exemple, ceux qui seraient permis en vertu de l'entente avec la Caisse de dépôt. Et, d'autre part, vous le savez, on a pris la décision de ne pas attendre pour résorber le déficit, mais de faire exactement ce que l'opposition officielle disait qu'elle allait faire, mais elle ne nous disait pas comment, d'éliminer le déficit budgétaire en 2015-2016.

Le Président (M. Auger) : M. le député de Rosemont.

M. Lisée : Bien, c'est ça. Donc, on est d'accord, le ministre et moi. Pendant la campagne électorale, ils ont promis 15 milliards de plus d'infrastructures. Nous leur avons dit que ça ferait exploser l'endettement, donc le ratio de la richesse, PIB sur l'endettement, et que les agences les décoteraient. Ils ont dit : Non, non, non, on va le faire. Là, ils ont pris le pouvoir, puis là les agences ont dit : Si vous faites ça, on vous décote. Ça fait qu'ils ont dit : On ne le fera pas. Et donc des Québécois ont élu les libéraux pensant qu'ils allaient augmenter de 15 milliards les investissements. On leur a dit que ça n'arriverait pas, ce n'est pas arrivé.

Maintenant, j'ai été très attentif à ce que le ministre de l'Éducation a dit hier et je voudrais... sur les infrastructures scolaires parce qu'évidemment, avec 15 milliards de plus, on aurait pu en faire beaucoup plus. Alors, je le cite : «...M. le Président, ce n'est pas beau partout[...]. C'est vrai que ce n'est pas beau [dans les écoles, surtout à Montréal]. Moi, je suis allé à l'école Saint-Nom-de-Jésus cette semaine, là, j'avais honte, M. le Président[...]. — c'est le ministre de l'Éducation libéral qui parle. Lorsque j'ai entendu l'histoire de l'école des plateaux, ce matin, là, j'avais honte de savoir qu'il y avait des souris qui côtoyaient nos élèves, M. le Président.»

Est-ce que le ministre est d'accord? Est-ce qu'il a honte?

• (20 h 30) •

Le Président (M. Auger) : M. le ministre.

M. Coiteux : D'abord, je vais reparler de la question des investissements en infrastructures, puis je vais répondre ensuite à la question du député de Rosemont.

Il est vrai aussi, en même temps, là, que, lorsqu'on a fait campagne électorale, on ne s'attendait pas du tout à ce qu'en l'absence d'un plan très décisif pour ramener l'équilibre budgétaire en 2015-2016... Si on ne l'avait pas fait, on aurait eu une impasse financière. On avait une impasse financière de 7 milliards à résorber. Alors, lorsque vous avez une possibilité d'endettement de 7 milliards d'encre rouge non pas pour investir dans les infrastructures, mais en pur déficit, là, dans les dépenses courantes, bien, c'est un petit peu difficile d'augmenter les investissements en infrastructures en même temps. Alors, on a pris une décision, effectivement, de s'attaquer au déficit, de maintenir — parce que, nous, on continue de penser que les infrastructures, c'est important — le PQI et d'essayer d'en faire davantage en faisant bénéficier d'une formule novatrice l'ensemble des Québécois à travers l'entente qu'on a eue avec la Caisse de dépôt et placement. Compte tenu de la vision des infrastructures du Parti québécois, je ne suis pas certain... je ne pense même pas, du tout, qu'une telle innovation aurait eu lieu si ça avait été un autre parti que le nôtre.

Maintenant, ceci étant dit, parlons des infrastructures scolaires. J'ai aussi honte que le ministre de l'Éducation de l'état de certaines de nos infrastructures scolaires. C'est le résultat pas d'une année, deux années ou même de quatre, cinq années, c'est le résultat de décennies de négligence. Les responsabilités ne sont pas toujours que celles du gouvernement. Il y a certaines commissions scolaires qui ont fait mieux que d'autres en la matière, on doit l'admettre. Mais néanmoins, oui, j'ai honte de l'état de certaines infrastructures scolaires, et on a décidé qu'on n'allait plus tolérer ça, et c'est la raison pour laquelle on a augmenté fortement le budget des investissements en infrastructures scolaires. C'est le geste à faire, on doit faire ça et on va le faire.

Le Président (M. Auger) : M. le député de Rosemont, vous avez encore six minutes. M. le député.

M. Lisée : O.K. Brièvement, je veux juste rappeler aux gens qui nous écoutent que le chiffre de 7 milliards n'existe dans aucun document qui n'est pas signé par quelqu'un du Parti libéral du Québec. Aucun, ça n'existe pas, c'est leur chiffre.

Deuxièmement, lorsque le Vérificateur général a indiqué qu'il y aurait une impasse possible de 3 à 4 milliards la première année, ça ne devait pas être une grosse surprise parce que le premier ministre, le jour du déclenchement de l'élection, avait dit qu'il s'attendait à 3 milliards de trou. Malgré ça, il a promis 15 milliards d'investissement. Je referme cette parenthèse.

Il a honte des infrastructures scolaires sur l'île de Montréal, entre autres. Le ministre de l'Éducation a honte. Moi, j'ai honte. Mais il faut savoir qu'au cours des 11 et demie des 13 dernières années, c'est le Parti libéral qui était au pouvoir, c'est le Parti libéral qui parlait aux commissions scolaires, c'est le Parti libéral qui se faisait dire par la CSDM année après année que la situation se dégradait, qu'il y avait des moisissures... On n'a pas appris ça l'an dernier, ça, M. le Président. Au cours des 11 dernières années, les 11 années où le Parti libéral a été au pouvoir, la dégradation des infrastructures scolaires à Montréal est devenue une question d'actualité. Alors, nous partageons cette honte.

Là, il dit qu'il investit massivement. Combien d'argent neuf sera investi cette année dans les infrastructures scolaires de l'île de Montréal?

Le Président (M. Auger) : M. le ministre.

M. Coiteux : Bon, alors, encore une fois, plusieurs points soulevés. Donc, je vais répondre à l'ensemble des points. Je ne sais pas si on a des chiffres qui ont été communiqués par mon collègue de l'Éducation. Si je les ai, je vais avoir le plaisir de les communiquer pour Montréal en particulier, mais prenons... On va commencer par le début, là. La question soulevée par le député de Rosemont est à l'effet que les libéraux seraient responsables de l'état des infrastructures scolaires. Je regrette, j'ai dit que c'était un problème de plusieurs années, donc des décennies. Il y a eu des gouvernements du Parti québécois qui ont été, en cette matière, aussi négligents. Mais je dirais que, de façon générale, il y a eu une énorme négligence en matière d'investissement en toute forme d'infrastructure qu'on puisse imaginer, grosso modo, pendant l'ensemble des années 1990 puis au début des années 2000, et là il y a eu des administrations péquistes pendant cette période-là...

M. Lisée : ...

M. Coiteux : Non, mais c'est vrai. C'est tout à fait vrai. C'est la raison pour laquelle il faut refaire Turcot. C'est la raison pour laquelle il va falloir refaire Hippolyte-La Fontaine. C'est la raison pour laquelle il y a des cônes orange partout. C'est la raison pour laquelle il a fallu faire un immense rattrapage. C'est la raison pour laquelle, aujourd'hui, juste en maintien d'actifs, là, puis en réparations, puis en remplacements, on consacre plus de 60 % de l'enveloppe du PQI. Ce sont des décennies de négligence, y compris certaines périodes péquistes. Malheureusement, ça a affecté aussi notre réseau scolaire.

Bon, nous, on a commencé le rattrapage des infrastructures routières et on va faire le rattrapage des infrastructures scolaires. On est exactement là. Montréal est un des endroits, malheureusement, les plus touchés, et il y a un très grand nombre de projets qui vont se réaliser à Montréal au cours des prochains mois et des prochaines années.

Le Président (M. Auger) : M. le député de Rosemont, en vous rappelant que vous avez encore trois minutes à votre disposition.

M. Lisée : Oui, bien, j'aurais aimé avoir la somme d'investissements scolaires neufs investis cette année parce que je... Si vous l'avez dans une heure, on pourra en discuter.

M. Coiteux : Non, non, je l'ai dès maintenant.

M. Lisée : Bien, je vous écoute sur le chiffre.

Le Président (M. Auger) : M. le ministre.

M. Coiteux : Mais parce que vous m'avez donné le loisir de toucher aux autres sujets... Puis j'en avais un autre aussi, mais j'y reviendrai.

M. Lisée : On reviendra.

M. Coiteux : On reviendra. Mais j'ai ici entre les mains ce que mon collègue Sébastien Proulx a annoncé, alors...

Le Président (M. Auger) : S'il vous plaît, on ne nomme pas par les noms, mais par leur titre.

M. Coiteux : Mon collègue ministre de l'Éducation, hein, mon collègue ministre de l'Éducation. Je suis désolé, mais j'ai l'habitude de l'appeler comme je l'appelle.

Alors, pour la commission scolaire de Montréal, 118 projets, pour 79,1 millions, qui ont été annoncés le 11 avril. 79,1 millions, 118 projets.

Le Président (M. Auger) : M. le député de Rosemont, deux minutes.

M. Lisée : Je veux juste montrer... Bon, d'abord, le ministre sait bien que, selon des estimations, c'est 1 300 000 000 \$ dont on aurait besoin juste pour faire le rattrapage. Donc, il y a 79 millions d'argent neuf. Je vous ferais remarquer que, dans son bras de fer avec son collègue le ministre de la Santé, le ministre de la Santé a réussi à lui arracher, sur la clause remorque pour l'augmentation du salaire des médecins, une somme totale à terme de 368 millions par année. Donc, les médecins, 368 millions par année. Les infrastructures scolaires, dont il a honte, dont le ministre de l'Éducation a honte et dont j'ai honte, 79 millions. Est-ce qu'il n'est pas d'accord avec moi qu'il y a un problème de priorité?

Le Président (M. Auger) : M. le ministre.

M. Coiteux : Alors, on revient sur les chiffres parce que je vais être plus précis. Donc, pour l'ensemble du programme qui a été annoncé pour les trois prochaines années, on parle de 700 millions de dollars d'argent neuf. Ça ne comprend pas, évidemment, les autres sommes qui étaient déjà en planification. C'est pour ça qu'on parle souvent de 1,2 milliard au total. Ça, c'est un point important.

J'ai mentionné les 118 projets, mais ça ne touchait que la commission scolaire de Montréal. Il y a aussi la commission scolaire de la Pointe-de-l'Île, il y a 36 projets; Marguerite-Bourgeoys, 92 projets; la commission scolaire English-Montréal, 36 projets; Lester-B.-Pearson, 11 projets. Il y a beaucoup, beaucoup de projets sur l'île de Montréal.

Le Président (M. Auger) : 30 secondes, M. le député.

M. Lisée : Alors, 79 millions pour l'année qui vient sur l'île de Montréal...

M. Coiteux : Commission scolaire de Montréal seulement, il y en a d'autres.

M. Lisée : Sur la commission scolaire de Montréal, qui est la pire, pour laquelle on pense qu'il y a 1 milliard de dollars à faire, c'est l'argent neuf. 368 millions par année d'augmentation pour les médecins, c'est de l'argent neuf aussi.

Ma question : Pense-t-il que ce serait mieux d'avoir 368 millions pour les écoles par année et 79 millions pour les médecins ou l'inverse?

Le Président (M. Auger) : Cinq secondes.

M. Coiteux : Regardez, c'est...

Le Président (M. Auger) : Merci.

M. Lisée : Merci.

Le Président (M. Auger) : C'est tout le temps que nous avons. Suite à une entente intervenue un petit peu plus tôt, nous allons...

Je suspends les travaux quelques instants pour permettre une petite pause santé.

(Suspension de la séance à 20 h 39)

(Reprise à 20 h 49)

Le Président (M. Auger) : Nous reprenons nos travaux avec un bloc du gouvernement pour 20 minutes, et je reconnais M. le député de Laurier-Dorion.

• (20 h 50) •

M. Sklavounos : Merci, M. le Président. Il me fait plaisir de participer à ces crédits volet Métropole, alors que je ne siège habituellement pas à cette commission parlementaire. Je prends l'occasion pour saluer le ministre et son entourage, les collègues de l'opposition officielle, de la deuxième opposition, députés ministériels et vous, M. le Président, puis je vous félicite de votre travail d'arbitrage, qui est toujours un petit peu difficile pour les crédits budgétaires.

On a parlé beaucoup d'emploi. On a parlé beaucoup d'économie. On a parlé beaucoup de l'image du Québec à l'international, surtout parce qu'il y a un lien direct entre l'image du Québec et la capacité d'attirer de l'investissement, d'attirer du talent. C'est une partie intégrante de notre stratégie. Je parle de la stratégie de tous les gouvernements, pour être bien honnête.

Et vous savez également, M. le Président, que je représente une circonscription où la majorité, la majorité des citoyens n'a ni le français ni l'anglais comme langue maternelle, la circonscription de Laurier-Dorion, qui comprend le quartier Villeray, une bonne partie du quartier Villeray, puis l'intégralité du quartier de Parc-Extension, connu comme un

des quartiers les plus multiculturels ou interculturels, si vous voulez, du Canada. Je dois vous dire que ces gens-là sont principalement... Il y a une bonne communauté grecque, il y a des gens issus... cependant, une bonne proportion qui sont issus de l'Asie du Sud. C'est un endroit où l'économie est en plein développement.

Veux veux pas, ce sont des endroits où l'économie est en train de se développer, et je dois vous dire que ce sont également des gens qui suivent, de par le fait même qu'ils ont des origines étrangères... Vous le savez un petit peu lorsque vous rentrez dans Laurier-Dorion parce que vous voyez — comment on appelle ça? — les panneaux satellites pour capter les chaînes internationales. Et, je vais vous dire — je vais vous parler rapidement parce qu'on a touché à beaucoup de choses tout à l'heure avec les remarques du ministre et du député de Rosemont — il y a quelques sujets qui font l'actualité internationale sans faute, qui touchent la politique québécoise et qui font l'actualité internationale sans faute.

Et c'est confirmé par ces gens-là qui écoutent plusieurs chaînes de télé de partout au monde, lorsqu'il y a un référendum au Québec, le Québec est sur la carte, sur la mappe internationale, comme on dit. Bon, ça parle de ça dans d'autres pays, dans d'autres médias. À l'international, on parle de ça. Quand il y a eu le projet de la charte des valeurs, ça a parlé de ça à l'international. Les gens m'arrêtaient dans ma circonscription pour me dire : C'est bien drôle, j'écoutais une émission qui venait du Bangladesh, et, lorsqu'il y a eu la pause de l'émission, on faisait le survol de la politique internationale et on a parlé de la charte des valeurs du Québec. Et les gens me disaient : C'est rare qu'on passe aux nouvelles internationales.

Il y a un autre incident également — et vous allez comprendre pourquoi je fais ce petit détour — qui a passé à l'international, c'était le fameux dossier de la «pastagate», où on a eu un certain manque de discernement qui a fait en sorte, au niveau de la politique de la protection de la langue française... un certain manque de discernement qui fait en sorte qu'il y a des mesures coercitives qui font en sorte qu'on attire le regard international.

Alors, pourquoi je dis ça? Les collègues, tout à l'heure, le chef de l'opposition officielle, également le député de Rosemont, nous ont parlé d'un certain taux de chômage, puis on ne va pas le nier, il n'y a personne autour de la table qui va nier que, dans certaines communautés culturelles et dans la communauté maghrébine en particulier... Et pourquoi je la mentionne? Je la mentionne parce que, comme vous le savez, M. le Président, comme les gens autour de la table le savent, ce sont des gens qui s'expriment impeccablement bien en français. Et en français oral, et en français écrit, ils s'expriment impeccablement bien. C'est également une population qui est extrêmement instruite. On parle de diplômés universitaires, beaucoup en génie, mais dans d'autres domaines également.

Et on se souviendra toujours, toujours, toujours également de cette étude, cette enquête qu'il y a eu — et le chef de l'opposition officielle la connaît bien parce qu'elle a paru dans un média de Québecor, il est toujours l'actionnaire principal de Québecor, le chef de l'opposition officielle — on avait fait une enquête avec des curriculum vitae qui avaient circulé, on avait fait la comparaison entre un curriculum vitae avec un nom à consonance — je pense que c'est comme ça qu'on le dit — francophone, canadienne-française, québécoise, comme vous voulez, à un autre nom qui était plus musulman ou arabophone. Et vous vous souvenez de l'enquête, où quasiment le même C.V., celui avec le nom plus francophone, le téléphone sonnait, il y avait des convocations à des entrevues, et l'autre, le téléphone ne sonnait pas.

Maintenant, moi, je pense que l'opposition officielle et la deuxième opposition sont concernées, et leur intérêt pour voir ces gens-là travailler est véritable, est sincère comme le nôtre. Cependant, pourquoi je fais ce détour-là? Lorsqu'on a analysé l'impact de la charte des valeurs dans ces communautés-là, lorsqu'on a vu cette enquête au niveau des journaux, lorsqu'on entend parler d'une politique linguistique qui est perçue... au lieu de privilégier le volet promotion, on s'en va dans la coercition, ce sont des éléments qui, au niveau de l'international, attirent l'attention, puis ce n'est pas de la bonne attention. Et je pense qu'au niveau de la charte des valeurs il y a eu une cicatrice énorme qui a été laissée à l'intérieur de cette communauté, qu'on prétend, de l'autre côté, vouloir aider à intégrer le marché du travail.

Alors, je pense qu'il faut être très prudent lorsqu'on parle emploi, économie. Et on l'a dit, et d'autres l'ont dit, que ce n'est pas le gouvernement qui crée les emplois, le gouvernement crée un environnement. L'image du Québec à l'international, d'où on veut aller attirer des talents ou des investissements, le gouvernement a un rôle à jouer là-dedans. Alors, comment qu'on gère la politique linguistique? Miser sur la promotion parce qu'elle donne des résultats également — puis la politique le démontre — et miser sur des interventions au niveau du budget, ciblées pour promouvoir l'économie montréalaise, de la métropole, c'est la façon de procéder.

Vous allez vous souvenir que, lorsque nous avons pris le pouvoir — il y a une comparaison parce que je vais arriver au budget puis comment le budget touche la métropole — vous allez vous souvenir que les... Et j'ai ici un article de Radio-Canada en date du 3 juin 2014, *Le Vérificateur général dresse un portrait sombre des finances du Québec*. Ça, c'était au niveau de la prise du pouvoir du Parti libéral. «Sans mesures correctives, le déficit budgétaire du Québec pourrait atteindre cette année 5,7 milliards de dollars, très loin de la cible initiale de 1 750 000 000 \$, selon les estimations du Vérificateur général du Québec, M. Michel Samson.»

C'est la situation que nous avons hérité. Sébastien Bovet a tweeté : «Rapport VG : déficit 5,7 milliards — plutôt que 1 750 000 000 \$ — et croissance [des] dépenses 6,7% — plutôt que 2 % — si le gouvernement ne faisait aucun arbitrage.»

Gérald Fillion, Twitter, 3 juin 2014 : «Le vérificateur déplore le fait de ne pas avoir "eu accès à l'information nécessaire pour évaluer l'ampleur des efforts à fournir[...]".»

Et le dernier élément avant que je vienne à ma question, un article du... Et j'adore le nom de cette publication, *Le Canada Français, Économie*, jeudi 27 février 2014, un article de Charles Poulin citant la directrice générale du Conseil économique du Haut-Richelieu, Sylvie Lacroix : «Ce sera un budget à suivre, parce que les crédits ne sont pas déposés[...]. Il s'agit plus d'un constat de l'état des finances publiques.»

• (21 heures) •

J'aimerais que le ministre, puisqu'il y a eu différentes mesures dans le dernier budget... Et pourquoi je vous dis ça? Parce que je compare les différentes approches concernant la politique budgétaire du Québec. Est-ce que le ministre

pourrait nous faire une certaine ventilation des mesures qui touchent la métropole plus particulièrement dans le budget? Il y a des mesures plus générales. Il y a, évidemment, notre travail pour assainir les finances publiques, retrouver l'équilibre budgétaire, deuxième budget équilibré. La maison en ordre, comme a mentionné notre ministre des Finances, fait en sorte que nous avons dégagé la marge de manoeuvre pour pouvoir réinvestir dans les missions essentielles de l'État, que ce soit l'éducation et la santé. Mais, plus particulièrement pour la métropole, est-ce que le ministre pourrait commencer ce bloc, M. le Président, en nous faisant une certaine ventilation de ces mesures qui touchent particulièrement la métropole montréalaise?

Le Président (M. Auger) : M. le ministre, vous avez là une question, mais je crois que vous aimeriez répondre à la question du député de Rosemont du bloc précédent?

M. Coiteux : Oui, on a manqué de temps, M. le Président. Vous savez, il y a des façons de présenter les choses comme c'est un ou c'est l'autre, et puis, si je fais ça, je ne fais pas ça, puis, si je ne fais pas ça, je peux faire ça. Bon, regardez, les dépenses du gouvernement du Québec, les dépenses courantes du gouvernement du Québec, c'est pratiquement 100 milliards par année. Ça touche plusieurs missions en même temps dans lesquelles il y a des grands besoins. Il y a plusieurs secteurs dans lesquels il y a des grands besoins. Et puis là il y a les budgets d'infrastructure aussi, dans lesquels, oui, il y a des hôpitaux, donc qui touchent le secteur de la santé, mais il y a aussi les écoles. Mais les Québécois s'attendent à ce qu'on puisse faire plusieurs choses en même temps. Les Québécois s'attendent à avoir accès à un médecin de famille dans des délais raisonnables. Les réformes qui sont en cours actuellement dans le secteur de la santé sont en train de permettre cet accès rapide à des médecins. Il y a des réformes majeures, il y a une transformation majeure du réseau de la santé qui est en cours pour donner de meilleurs services aux Québécois.

Alors, oui, on fait des investissements importants dans le secteur de la santé, et puis il y a du personnel dans le secteur de la santé, puis il y a des professionnels dans le secteur de la santé. Puis il y a des conditions qui s'appliquent, des conditions de rémunération qui s'appliquent à ces différents professionnels et aux différents employés, certains régis par des conventions collectives, d'autres, c'est par d'autre chose.

On investit en santé, mais, en même temps, on investit en éducation, à la fois dans les dépenses courantes puis dans les dépenses d'infrastructures. Alors, il y a un rattrapage qu'on veut faire pour la qualité des infrastructures scolaires, mais en même temps, là, quand on a réussi, à partir de la position difficile qui était la nôtre au début du mandat sur le plan budgétaire, une fois qu'on a réussi à redresser les finances publiques puis retourné à l'équilibre budgétaire, le budget qu'on a réussi à augmenter le plus en pourcentage, c'est celui de l'éducation, 3 % cette année. Et le budget de l'éducation augmente plus vite que le budget de la santé. Il y a beaucoup de besoins en santé, mais, vous voyez, on a privilégié l'éducation.

Alors, le genre de raccourci qui a été fait par le député de Rosemont n'a rien à voir avec les choix budgétaires et les priorités qui sont avancées par notre gouvernement, mais on est capables de faire les deux choses, assurer aux gens l'accès à un médecin et investir dans l'éducation pour nos enfants puis pour notre futur. Fin de la parenthèse là-dessus.

Maintenant, spécifiquement concernant le dernier budget, il y a des initiatives dans le dernier budget qui ne sont peut-être pas spécifiques à Montréal. Certaines le sont, mais il y en a qui ne sont pas nécessairement spécifiques à Montréal, mais qui ont un impact important à Montréal, étant donné son rôle de métropole, étant donné le rôle économique majeur de Montréal, 280 millions au cours des cinq prochaines années pour accroître l'appui du gouvernement aux PME, dont 32,5 millions sur trois ans pour la commercialisation des innovations québécoises par les PME exportatrices, et il y en a sur le territoire de la Communauté métropolitaine de Montréal, il y en a sur l'île de Montréal.

La Stratégie numérique — et on a fait l'investissement récemment dans les Pages Jaunes, ça s'inscrit directement dans la Stratégie numérique — 162 millions sur cinq ans : 78,5 pour le financement des premières initiatives de la Stratégie numérique, 33 millions pour la bonification du crédit d'impôt relatif à l'intégration des technologies de l'information dans les PME québécoises et 49,9 millions pour la mise en place d'un nouveau crédit d'impôt pour les grands projets visant la transformation numérique.

L'aérospatiale. Et là je fais abstraction de notre appui décisif au programme de la C Series de Bombardier, appui décisif décrié par les deux oppositions. Ils ne sont pas unis sur tout, mais ils sont unis dans beaucoup de choses. Ils se sont unis dans leur dénigrement de Bombardier. Mais, au-delà de cet investissement décisif, bien, il y a 70 millions additionnels pour le secteur de l'aérospatiale, ce qui va porter le total à 250 millions au cours des cinq prochaines années, et ça va permettre de générer des investissements de 3 milliards de dollars.

Le Président (M. Auger) : Juste un instant, M. le ministre. M. le député de Rosemont.

M. Lisée : Le ministre prête des intentions. En aucun moment les oppositions n'ont dénigré Bombardier, on a critiqué le gouvernement dans la façon d'aider Bombardier. On appelait le gouvernement à aider Bombardier bien avant qu'il ne le fasse. Alors, j'aimerais que le ministre arrête de laisser croire qu'on dénigre Bombardier. Non, c'est le gouvernement qu'on critique.

Le Président (M. Auger) : Je vous inviterais, M. le ministre, à continuer tout en faisant attention, M. le ministre.

M. Coiteux : ...désolé de contredire le député de Rosemont, M. le Président, mais c'est Bombardier elle-même qui est sortie sur la place publique pour demander aux oppositions de se calmer un peu parce qu'elles nuisaient grandement au projet de la série C de Bombardier. Ce n'est pas seulement le gouvernement qui l'a dit, ça vient de Bombardier directement. Ça a été dans l'espace public. Alors, ça vaut la peine d'être dit ici, ça vaut la peine d'être entendu de tous.

Le secteur de l'aérospatiale, c'est un secteur majeur pour l'économie du Québec, c'est un secteur majeur pour l'économie montréalaise. Et, quand je suis à Montréal, quand je suis avec les gens des milieux d'affaires, quand je suis avec les élus municipaux, lorsque les gens me parlent de Bombardier, lorsque les gens me parlent de ce qu'on fait dans le secteur de l'aérospatiale, lorsque les gens nous parlent de l'investissement qu'on fait dans cette coentreprise pour maintenir la propriété intellectuelle, la technologie de la CSeries ici, au Québec, parce que c'est l'avenir de la filiale, ils me disent tous : Chapeau! Vous faites bien. Merci pour Montréal. Merci pour Montréal, qu'on me dit partout sur le territoire. Et Bombardier elle-même est sortie publiquement pour demander aux oppositions de changer de discours, de changer de discours.

Les sciences de la vie. J'ai parlé tout à l'heure de l'importance de nos investissements dans les hôpitaux universitaires, atout majeur pour la place de Montréal dans le secteur des sciences de la vie. C'est très important pour Montréal, les sciences de la vie. C'est parmi les grappes importantes, les sciences de la vie. 33,8 millions pour financer, au cours des cinq prochaines années, certaines initiatives, dont 25 pour favoriser la commercialisation des découvertes québécoises, la mise en place du nouveau fonds d'amorçage des sciences de la vie, AmorChem II. Fondamental, AmorChem, là. C'est fondamental, et ça fonctionne très bien. Alors, on investit dans une deuxième phase.

Une augmentation de 96 millions, dont 16 millions du gouvernement du Québec dans la capitalisation de Teralys Capital, fonds d'innovation; 150 millions sur cinq ans pour favoriser le secteur du tourisme; 55 millions afin de soutenir les municipalités dans leurs travaux de restauration des sites contaminés, dont notamment 22,9 millions pour ajouter un nouveau volet au programme ClimatSol-Plus pour rendre admissibles à la réhabilitation les sites à fort potentiel de développement économique tels que la Cité de la logistique dans l'est de Montréal, secteur de développement majeur de cette zone industrialoportuaire et priorité du plan d'action économique de Montréal. Les élus municipaux m'ont dit : Bravo! Bravo! On attendait ça également.

J'ai parlé des projets de la Caisse de dépôt tout à l'heure, majeurs pour Montréal. On attend avec beaucoup d'intérêt ce que la Caisse de dépôt va pouvoir présenter aux Québécois au terme des études qui auront été réalisées. On a confié le mandat de faire ces études, mais moi, je suis convaincu que ça a le potentiel de changer la donne à Montréal, ces investissements-là, de changer... Comme on dit en anglais, je pense que ça pourrait être un «game changer».

Et puis il y a la culture, hein? On parle d'économie, la culture, il y a des gens qui... Est-ce que j'ai encore un peu de temps, M. le Président?

Le Président (M. Auger) : 30 secondes.

M. Coiteux : La culture, ce n'est pas juste des retombées économiques. Investir en culture, notamment dans des musées, c'est attirer le talent à Montréal. Parce qu'ils veulent une ville animée, de premier plan dans le secteur culturel, et on a des investissements dans ce secteur-là.

Le Président (M. Auger) : Merci, M. le ministre. Le prochain bloc d'échange avec la deuxième opposition, M. le député de Blainville, pour 21 minutes.

• (21 h 10) •

M. Laframboise : Oui. Merci beaucoup, M. le Président. D'abord, M. le ministre, par rapport à Bombardier, vous savez très bien que le chef de la Coalition avenir Québec n'était pas contre les investissements dans Bombardier, il était contre qu'on ne protège pas tous les emplois de Bombardier au Québec. C'était ça, tout simplement. L'investissement aurait pu se faire dans la compagnie mère plutôt que se faire dans la CSeries et protéger les emplois de la CSeries. Ce que vous avez fait, c'est de protéger la CSeries, alors qu'on aurait souhaité que vous protégiez Bombardier, y compris Bombardier Transport. Parce que, dans la semaine où vous avez fait votre annonce, dans les quelques semaines qui ont suivi, il y a des emplois qui ont été démenagés du Québec vers des pays étrangers. Donc, c'est le choix que vous avez fait, là. La stratégie aurait été différente si ça avait été la Coalition avenir Québec qui avait été au pouvoir.

Je reviens parce que, quand on parle de Montréal gagnant... Puis, je vous dis, j'achète, là, ce n'est pas... Je vais revenir sur le dossier Aveos parce que, dans toute cette saga Bombardier, il y a quand même Aveos, 1 800 emplois qui étaient au Québec puis qui avaient grand espoir... Puis souvenons-nous, là, la loi de 1988 qui est sur la participation publique au capital d'Air Canada obligeait Air Canada à effectuer l'entretien de ses avions, entre autres — puis c'était nommé — à Montréal, Mississauga et Winnipeg, c'était dans la loi. Et j'ai été 11 ans député à Ottawa, puis je peux vous dire que ça a toujours fait partie des grands débats à Ottawa.

Le 24 mars dernier, le gouvernement fédéral, le gouvernement Trudeau déposait le projet de loi C-10, qui prévoit le maintien des activités d'entretien au pays, mais donne à Air Canada la possibilité de modifier le type d'entretien, le volume de ses activités dans chaque province, ce qui permet à l'entreprise de délocaliser la majorité de ses activités d'entretien. Donc, elle pourrait, il n'y a plus d'obligation... Et, encore une fois, on nous dit qu'avec la CSeries il y aura une protection par rapport à l'entretien de la Cseries, mais, encore là, aujourd'hui, le gouvernement n'a pas toujours fait son investissement, son premier versement de 500 millions, puis on n'a pas vu l'entente.

Donc, non seulement ce projet de loi là, C-10, qu'il y a à Ottawa, qui est déposé en première lecture, permet à Air Canada de se défilier de ses obligations envers les anciens employés d'Aveos, mais cela soulève des craintes pour les employés qui sont maintenant... le petit entretien qui se fait, qui travaillent toujours à Montréal, donc qui pourraient perdre leur emploi d'un claquement de doigts parce qu'Air Canada n'a plus d'obligation, le fédéral va donner carte blanche à Air Canada.

Est-ce que le ministre n'est pas inquiet par ce projet de loi C-10 qui est à Ottawa, justement par rapport à Montréal puis les emplois qui pourraient être perdus au gré... puis qui étaient protégés par la loi de 1988 d'Air Canada? Est-ce que le ministre n'est pas inquiet?

Le Président (M. Auger) : M. le ministre.

M. Coiteux : M. le Président, je serais inquiet si on adoptait l'attitude des deux oppositions, dont celle de la CAQ, à l'égard du dossier de l'aéronautique et de Bombardier. Ça, ça m'inquiéterait beaucoup. Ça inquiétait, d'ailleurs, la direction de Bombardier, qui disait que les deux oppositions étaient en train de littéralement tirer dans les pieds de Bombardier et de sa filière aéronautique par leur attitude franchement inacceptable, incompréhensible, là, incompréhensible pour des gens, en plus, qui se disent nationalistes, imaginez. Parce que ces gens-là se disent nationalistes, mais, quand on est nationaliste, bien, on défend ce qui est notre fleuron véritable, là, et c'est un... Il y en a, des fleurons, hein? Mais, s'il y a quelqu'un qui va me dire que la technologie développée par Bombardier dans le cadre de la Cseries, ce n'est pas un fleuron qu'on doit absolument protéger et dont on doit permettre le plein développement, bien, je ne sais pas de quel nationalisme il s'agit. J'imagine que c'est un nationalisme du bon vieux temps, passéiste, pas tourné vers l'avenir, pas ouvert sur la concurrence mondiale. Alors, je serais inquiet si on appliquait les recettes de la CAQ ou du Parti québécois pour l'avenir de la filière aéronautique à Montréal et au Québec en général.

La raison pour laquelle je suis optimiste par rapport au futur de la filière aéronautique, et y compris des emplois dans le secteur de l'entretien, tous les emplois qui sont reliés à la filière aéronautique, c'est qu'on a fait le bon choix en investissant directement dans la Cseries plutôt que d'investir dans la maison mère, dont le bilan s'est détérioré. Parce que la coentreprise dans laquelle on s'est engagés à investir, moyennant un certain nombre de conditions qui doivent être réunies, bien entendu, c'est dans une société dont le bilan est totalement assaini. Toutes les dettes sont passées à la maison mère, d'une part. Puis ensuite investir dans la filière transport, c'est possible, mais les emplois de la filière transport sont majoritairement ailleurs dans le monde qu'au Québec, alors que les emplois à haute valeur ajoutée dans la filière aéronautique sont au Québec et sont à Montréal en particulier. Alors, on a fait le bon choix. C'est pour ça que je ne suis pas inquiet.

Et d'ailleurs les bonnes nouvelles... Puis je ne dis pas qu'on a fini, là, le travail, mais il y a quand même des bonnes nouvelles depuis. Il y a eu la certification d'un appareil. La certification du suivant s'en vient. Il y a des commandes. L'entente qu'on a prise avec Air Canada, elle est très positive pour Bombardier. Il y a des commandes d'avions, là. Le futur passe par des ventes d'avions.

Le Président (M. Auger) : M. le député de Blainville.

M. Laframboise : Oui. Et j'écoute le ministre, là, puis il est en train, pratiquement, de dire que les emplois dans Bombardier Transport, qu'ils s'en aillent ailleurs dans le monde, il n'a aucun problème avec ça, lui, là, alors que présentement Bombardier Transport, c'est la partie la plus solvable de Bombardier. Donc, j'ai beaucoup de difficultés à suivre. Puis nous, à la Coalition avenir Québec, de protéger l'argent des Québécois, c'était ça qui était important, c'est toujours ça qui est important. Puis, à quelque part, c'est un choix. Puis, comme je vous dis, c'est différent du sien. Lui a décidé de mettre une croix sur Bombardier Transport pour tout mettre ses oeufs dans le panier de la Cseries. C'est un choix qu'on n'aurait pas fait. C'est tout, tout simplement, M. le Président, c'est aussi simple que ça. Je rajoute, donc ça veut dire qu'il est tout à fait à l'aise avec le projet de loi C-10 qui est à Ottawa puis qui va faire perdre des emplois à Montréal. Encore une fois, quand on parle de Montréal gagnant, je ne vois pas rien de gagnant à perdre des emplois avec le... Parce que c'est ce qui va se passer avec le projet de loi C-10 qui est présentement à l'étude à Ottawa. Donc, c'est un choix qu'ils font.

Je vais ramener un autre sujet, M. le Président, le pôle logistique CSX, port de Montréal. Donc, nous avons accueilli, comme parti, favorablement, malgré certains aspects, le projet de loi n° 85, qui va être discuté incessamment. On souhaite s'assurer que les pôles logistiques de Contrecoeur et de Vaudreuil soient implantés dans un même échancier, mais il faut aussi protéger le secteur, le pôle, évidemment, de Montréal. Donc, certains acteurs économiques de Montréal affirment que le pôle logistique de Vaudreuil-Soulanges risquerait de faire très mal au port de Montréal et d'avantager le chemin de fer américain CSX au détriment du Canadien National. CSX, c'est ce chemin de fer américain pour lequel a été construit un terminal ferroviaire avec 12,6 millions du gouvernement du Québec.

Certains craignent que la construction du pôle logistique à Vaudreuil incite des commerçants à faire passer leur marchandise par le port de New York au lieu de... et ce qui aurait pour effet de réduire les affaires du port de Montréal, une extension du port de New York, selon plusieurs. Très inquiet, le président et chef de la direction du CN, Claude Mongeau, a écrit au premier ministre pour le mettre en garde contre les dangers du projet. Le président de la Chambre de commerce du Montréal métropolitain fait aussi partie de ceux qui s'inquiètent. Pouvez-vous, M. le ministre, rassurer tous ces gens et nous confirmer que le pôle logistique de Vaudreuil ne nuira pas à l'économie de Montréal?

Le Président (M. Auger) : M. le ministre.

M. Coiteux : Bien, je vais quand même revenir d'abord sur Bombardier, puisque ça a été mentionné dans le préambule de la question du collègue. Contraste très net, là, entre l'approche du gouvernement et l'approche qui aurait été celle de la CAQ. L'approche de la CAQ, si j'ai bien entendu, ça aurait été une approche de banquier, là, où est-ce que je ne prends pas de risques. Alors là, ce qu'on nous dit, c'est qu'on ne prenait pas de risques puis qu'on investissait dans les emplois en Europe parce que la filière transport, là, elle est fondamentalement en Europe avec un siège social qui est en Allemagne, c'est là que ça se passe. D'accord? Puis je ne dis pas qu'il n'y en a pas, des emplois, dans la filière transport au Québec, il y en a. Heureusement, parce qu'il y a le métro de Montréal qui achète des wagons, bon, puis on a contribué à ça. Mais une attitude de banquier, pas une attitude de développeur économique.

Alors, dans le fond, ce que je comprends, c'est que la CAQ aurait abandonné Bombardier, elle aurait abandonné la CSeries. Puis ça, ça se dit nationaliste. Ça se dit nationaliste. Je regrette, là, mais c'est assez grave, cette position-là. Et Bombardier elle-même l'a dit aux deux oppositions que ces deux oppositions lui tiraient dans les pieds. Nous, on a fait le choix de préserver la filière aéronautique, on a fait le bon choix en investissant dans la CSeries.

Maintenant, il y a un projet de loi, qui est le projet de loi n° 85, qui a été déposé par mon prédécesseur, puis on aura l'occasion bientôt de le faire cheminer, dès que l'occasion se présentera, étant donné qu'on ne peut pas siéger dans la même commission simultanément sur deux projets de loi, puis on ne peut pas siéger dans plus d'une commission aux mêmes heures non plus. Mais ça s'en vient bientôt. Et le projet de loi est structuré de manière telle qu'on peut faire les deux, là. Ce n'est pas Vaudreuil versus Contrecoeur, les deux peuvent se faire.

Ce que le projet de loi n° 85 accomplira, s'il est adopté — il faut présumer qu'on va faire notre travail de législateur, et qu'on va l'étudier, et, éventuellement, y apporter des bonifications si cela est nécessaire — c'est de mettre en place les conditions favorables à la création, effectivement, de pôles de développement dans le secteur de la logistique. Alors, il est tout à fait possible qu'on fasse Contrecoeur, Vaudreuil et peut-être d'autres sites aussi dans les zones industrialoportuaires et des zones qui ont été désignées, là, en vertu de la carte qui a été déposée en même temps que le projet de loi n° 85.

Le Président (M. Auger) : M. le député de Blainville.

• (21 h 20) •

M. Laframboise : ...bien, M. le ministre, vous le savez, on a appuyé, en première lecture, le projet de loi. Par contre, on veut rassurer les gens d'affaires de Montréal, il y a une étude de faisabilité qui a été commandée par le ministère de l'Économie en juin 2014. Elle a été complétée, mais votre gouvernement refuse de la rendre publique, donc, cette étude, justement, de faisabilité pour voir, là, qu'est-ce qui se passerait avec tous les pôles de logistique, tous ceux qui sont visés, y compris celui de Montréal. Pouvez-vous vous engager aujourd'hui à nous faire parvenir, rendre publique l'étude de faisabilité de 2014?

Le Président (M. Auger) : M. le ministre.

M. Coiteux : Ce n'est pas une étude qui est faite au MAMOT, là, à ma connaissance. Donc, je ne peux pas commenter davantage, je n'ai pas connaissance de l'étude en question.

Le Président (M. Auger) : M. le député de Blainville.

M. Laframboise : ...au ministère de l'Économie, ils ont refusé de nous la remettre, mais ça serait peut-être intéressant que, comme...

M. Coiteux : On devra vérifier au ministère de l'Économie, là. Honnêtement, si c'était... Je pourrais vous répondre davantage aux crédits du secrétariat... de la métropole, dans mes fonctions aussi de ministre des Affaires municipales, mais...

M. Laframboise : ...lorsqu'on étudiera le p.l. n° 85, vous engagez-vous à nous la rendre publique? Parce que, finalement, ça va nous aider aussi à...

M. Coiteux : On pourra en reparler à ce moment-là, hein? On va regarder attentivement avec nos... Je sais que nos collègues de l'Économie font du travail important, là, de ce côté-là parce que c'est eux qui vont gérer, selon la conception du projet de loi, le guichet unique. Le ministère des Affaires municipales va mettre en place les conditions pour qu'on puisse prendre les décrets nécessaires pour l'accélération des projets, là, mais l'accompagnement des entreprises, le guichet unique, ça va être le ministère de l'Économie. Donc, on aura l'occasion de s'en reparler.

M. Laframboise : Donc, j'entends votre ouverture, là, hein, c'est ça? Évidemment, par ailleurs, par rapport, toujours, à ce projet-là, la CMM a déjà publié son mémoire sur le projet de loi n° 85, puis essentiellement ce qu'elle ne veut pas, c'est que le gouvernement outrepassse les compétences municipales en matière d'urbanisme et respecte l'autonomie municipale en ne modifiant pas les zones de façon unilatérale. Donc, avez-vous l'intention d'écouter la CMM par rapport à ça, là, puis de respecter sa compétence au point de vue de la réglementation municipale?

M. Coiteux : On aura l'occasion d'en parler, du 85. Mais, juste pour qu'on comprenne bien l'esprit de ça, là, c'est que, lorsqu'il y aura des... du milieu, là, des projets, là, qui vont se pointer, se présenter avec une bonne probabilité de réalisation puis qui viennent du milieu, qui viennent des entreprises, qui viennent des municipalités concernées, lorsque ça se présentera, les outils qui seraient à la disposition du ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire, advenant l'adoption du projet de loi, qui dépend de nous tous, là, de notre travail de législateurs, vont permettre d'aider, d'accompagner, d'accélérer les choses. Mais on va pouvoir avoir une discussion beaucoup plus approfondie au moment de l'étude du projet.

Le Président (M. Auger) : M. le député de Blainville, vous avez encore sept minutes.

M. Laframboise : Parfait. Il y a un autre problème à Montréal, l'exode des familles, M. le ministre. Montréal a réussi, pour une cinquième année consécutive, à ralentir l'exode vers la banlieue, mais ce sont toujours les familles

qui quittent le plus l'île. Donc, c'est des familles qui quittent l'île le plus souvent. Montréal a réussi à limiter les départs entre juillet 2014 et juillet 2015. Si 38 188 personnes ont choisi de s'établir à Montréal, la métropole a, tout de même, vu partir 52 771 résidents. Même si l'exode tend à ralentir, les données de l'Institut de la statistique du Québec montrent que ce sont toujours les jeunes familles qui préfèrent la banlieue à la ville.

La ville de Montréal estime que la révision des critères de son programme d'accès à la propriété l'an dernier fait effet. On a un plan de fidélisation des familles depuis cinq ans, et c'est ce que faisait valoir M. Russell Copeman, le responsable de l'habitation. Est-ce que le gouvernement a l'intention d'aider la métropole à réduire l'exode des familles?

Le Président (M. Auger) : M. le ministre.

M. Coiteux : Regardez, le gouvernement du Québec est un partenaire de Montréal. Vous savez qu'on est en discussion avec Montréal pour lui donner par force de loi... Parce qu'on va déposer un projet de loi pour lui donner son statut de métropole. Il y a dans cette discussion-là la prise en compte des leviers qui pourraient aider Montréal à se développer pleinement. Je sais que, dans nos discussions avec Montréal, là, dans les discussions, on veut parler d'habitation, on veut parler de certains leviers de développement économique. Tous ces sujets-là sont, effectivement, à discuter, et il y aura éventuellement un projet de loi.

Notre intention, c'est de donner à Montréal des leviers qui vont lui permettre de développer son plein potentiel. Puis le plein potentiel de Montréal, il repose sur sa créativité, sur la création du savoir, sur l'innovation et, je dirais, aussi sa diversité et le respect de sa diversité. Donc, aider Montréal, c'est aussi respecter sa diversité.

Le Président (M. Auger) : M. le député de Blainville, cinq minutes.

M. Laframboise : Les écoles. Je veux revenir sur les écoles parce que, quand on regarde d'abord le déficit d'entretien des écoles au Québec, là, selon les chiffres du PQI... C'est-à-dire malgré une résorption de 504 millions en 2015, le déficit s'est accru de 541 millions, donc un écart de 37 millions. Donc, ça, ça veut dire que, malgré l'argent que le gouvernement investit dans l'entretien des écoles au Québec, à la fin de l'année il y a toujours un manque à gagner. Bon, là, je comprends que vous avez investi 500 millions, un nouveau 500 millions sur 10 ans qui va probablement couvrir le manque à gagner, exemple, de 37 millions cette année, puis c'est probablement l'estimé qui a été fait au gouvernement par rapport à ça, mais on reste toujours avec un déficit d'environ 1,6 milliard dans l'entretien des écoles au Québec, donc, et force est de constater que la majorité des écoles qui ont besoin d'entretien sont à Montréal.

Le Président (M. Auger) : M. le ministre.

M. Coiteux : Regardez, de façon générale — puis je vais l'appliquer au secteur de l'éducation — l'ordre de priorisation des projets dans le PQI, c'est d'abord la résorption du déficit de maintien, c'est le remplacement lorsqu'il est nécessaire de remplacer, puis ensuite il y a les nouveaux développements. Lorsque j'applique ça dans le secteur de l'éducation, il faut absolument faire du développement en même temps qu'on va faire de la résorption du déficit de maintien puis, dans certains cas, du remplacement. Parce que le lieu géographique où il faut des nouvelles écoles, ce n'est pas nécessairement l'endroit où il y a des écoles existantes qu'on pourrait simplement réparer. Dans certains endroits, il faut construire des écoles, les enfants sont là. Donc, on fait du développement, mais on fait aussi beaucoup de résorption de déficit de maintien.

Alors, si je prends le PQI de l'éducation ici, là, pour les 10 prochaines années, 2016-2026, sur un PQI pour le secteur de l'éducation total de 8,8 milliards, grosso modo, il y en a 6 milliards qui va aller au maintien, 1 250 000 \$ qui va aller à la résorption du déficit de maintien d'actifs. Ça vous donne une idée de l'importance qu'on accorde à ça.

Ce que le ministre de l'Éducation vient d'annoncer, c'est qu'il va mettre 700 millions de plus dans des projets, là, pour mettre en état des écoles qui sont en mauvais état au Québec, dont plusieurs projets sont sur l'île de Montréal, 700 millions additionnels au cours des trois prochaines années.

M. Laframboise : Bien, ce que je veux juste faire comprendre au ministre, c'est qu'au train où augmente le déficit, malgré les investissements, le 700 millions ne sera pas suffisant. Donc, je comprends que vous voulez reconstruire des nouvelles écoles. Puis ce n'est pas pour rien qu'avant je vous ai posé la question sur l'exode des familles. Parce qu'une des raisons pourquoi les familles quittent Montréal, bien, les écoles en font partie, M. le ministre. Donc, c'est important qu'on soit capable de ne pas juste combler le déficit, mais être capable de résorber tout le déficit d'entretien des écoles. Et, parti comme c'est là, tout ce que vous allez faire... Je comprends qu'à certains endroits vous allez démolir puis vous allez reconstruire ailleurs ou quoi que ce soit. Ça, je comprends, mais il reste que le montant ne fait qu'à peine combler le déficit d'entretien des écoles.

Le Président (M. Auger) : M. le ministre.

M. Coiteux : Oh! Non, M. le Président. On est en phase rattrapage. Les chiffres que je viens de donner n'incluaient pas le 700 millions additionnel qui a été annoncé par mon collègue de l'Éducation. Mais on ne peut pas consacrer tout le PQI à un seul secteur, vous savez. Il y a des hôpitaux aussi, il y a des routes également, il y a du transport en commun dans le PQI. Mais ce qui est certain, là, ce qui est absolument certain, c'est qu'on vient très concrètement de prioriser le secteur de l'éducation en ajoutant, par rapport aux chiffres que je vous ai donnés, juste dans les trois prochaines années, 700 millions

de plus. Donc, écoutez, on peut prendre... Bon, là, mon verre est vide, là, mais admettons qu'il y aurait eu la moitié du verre ici, vous m'auriez dit : Bien, il en manque dans ton verre pour être plein. Mais, si j'étais parti vide puis je le remplis jusque-là, vous me dites : M. le ministre, on fait du progrès. Bien oui, on fait du progrès, on fait du progrès, on accélère le rattrapage.

Le Président (M. Auger) : Une dernière question.

M. Laframboise : Est-ce que vous seriez prêt à nous déposer les chiffres pour Montréal, ce que vous dites par rapport au rattrapage? Juste sortir du budget global et les déposer à la commission, qui pourrait se faire pas tout de suite, mais plus tard, là, vous engager à déposer les chiffres pour Montréal pour qu'on ait un portrait global pour Montréal, le déficit, la récupération puis les investissements selon le PQI.

Le Président (M. Auger) : Une réponse rapide, M. le ministre.

• (21 h 30) •

M. Coiteux : Bien, oui, mais je pense que le ministre de l'Éducation, qui est le pilote de ce projet, va avoir des chiffres encore plus précis. Je pense qu'il va pouvoir déposer ce type de document si vous lui demandez. Mais j'ai déjà indiqué des chiffres que je peux facilement mettre sur la table. J'ai dit que, pour la commission scolaire de Montréal, il y a 118 projets au cours de la prochaine année, pour Pointe-de-l'Île, 36, pour Marguerite-Bourgeois, 92, pour English-Montréal, 36, et 11 pour Lester-B.-Pearson.

Le Président (M. Auger) : Merci, M. le ministre. Merci. Tout le temps que nous avons pour ce bloc d'échange. Nous allons poursuivre avec le gouvernement pour 21 minutes. M. le député de D'Arcy-McGee.

M. Birnbaum : Merci, M. le Président. On a parlé beaucoup des conditions gagnantes. Je crois qu'il y en a une autre, c'est le 375e de Montréal qui s'en vient. Ça coïncide avec le 50e anniversaire d'Expo 67 et le 150e de notre pays, le Canada, et je crois que ça s'insère légitimement dans nos discussions. Quand on parle des conditions gagnantes, l'accueil qu'on offre au monde, la façon qu'on se reflète à nous-mêmes sont significatifs sur le plan développement économique, social et culturel.

Je crains que je suis assez vieux pour me rappeler bien de notre Expo 67. Je n'avais que 11 ans, et moi et mes amis, on prenait l'autobus de Laval tout seuls pour aller visiter les pavillons et découvrir le monde au sein de notre ville. Comme les Montréalais de longue date se souviennent, c'était un rendez-vous avec le monde chez nous. Et, pour moi, j'étais très jeune, mais je crois qu'avec recul on va se rappeler qu'on parle d'une autre pierre angulaire de la Révolution tranquille en quelque part. On ne le situe pas comme ça, mais il me semble qu'à juste titre il faut se rappeler de tout ce que c'était, c'était le monde chez nous.

Bon, une anecdote anodine, mais un de mes restaurants favoris à Montréal, c'est Le Taj, sur la rue Stanley. C'est un monsieur des Indes qui s'est installé à Montréal pour ouvrir le resto indien au pavillon des Indes à l'Expo 67. Alors, ces opportunités-là, pour moi, pour nous, je crois, sont intéressantes et à ne pas ignorer sur le plan symbolique, sur le plan incitation au tourisme, à l'investissement, à la participation, à l'inclusion. Voilà un autre bel exemple de mettre de l'avant la richesse de notre diversité, qui est omniprésente à Montréal. Alors, il me semble qu'on a un rendez-vous intéressant qui est à la même conjoncture, un anniversaire de l'Expo 67 ainsi que pour la Confédération canadienne.

On va se rappeler que le gouvernement du Québec, lors du dépôt du budget en 2012 et depuis, a signalé son appui pour cet événement, et en notant qu'il participerait à la réalisation de plusieurs projets d'infrastructure qui coïncideraient à cet anniversaire, et que le gouvernement était pour être un grand partenaire avec la ville, avec d'autres instances communautaires et d'autres associations pour mettre de l'avant cette date importante.

Lors du discours d'assermentation du Conseil des ministres en 2014, le premier ministre a annoncé que le mandat de coordination et de concertation était confié au ministre responsable de la région de Montréal, dont le ministre devant nous actuellement. Donc, il me semble que c'est... Comme je dis, je comprends que les investissements vont être responsables, et notre implication va être réfléchie comme il le faut, mais je trouve ça tout à fait à propos d'inviter le ministre de parler de nos orientations en ce qui a trait au 375e et j'inviterais, M. le Président, le ministre de qualifier, de quantifier notre implication et, peut-être, d'élaborer sur l'importance de cet anniversaire.

Le Président (M. Auger) : M. le ministre.

M. Coiteux : Certains pourraient dire : Bien, 375... Parce que, des fois, on va parler du 300e, éventuellement on va arriver au 400e. Alors, pourquoi 375? 375, d'abord, c'est un chiffre important pour Montréal, mais regardez la coïncidence, là, et ce dont vous avez parlé. La coïncidence, c'est que le 375e anniversaire de Montréal va coïncider avec le 50e anniversaire de l'Expo 67, événement marquant. En tout cas, plusieurs d'entre nous ici, on s'en souvient. En tout cas, moi, je m'en souviens. J'étais tout jeune à l'époque. Je n'habitais pas, à ce moment-là, à Montréal. J'habitais, à l'époque, à Tracy, pas loin de Sorel, et je me souviens, toute la famille, on a passé le tunnel, hein, qui était tout neuf, pratiquement, à l'époque, le tunnel Louis-Hippolyte-La Fontaine, en très bon état — d'ailleurs, on veut faire les réparations majeures, c'est dans l'étude au PQI — et puis on arrivait à l'Expo 67, puis on rencontrait le monde, hein, on rencontrait le monde.

Le 375e anniversaire de Montréal coïncide aussi avec le 40e anniversaire des Jeux olympiques de Montréal, 1976, pratiquement, hein, est à peu près dans les mêmes eaux. Alors, c'est un autre événement où Montréal est entrée en communication avec le monde entier, et les Montréalais, dans un cas comme dans l'autre, étaient très heureux, très fiers, très fiers de leur ville, très fiers du rôle international de leur ville, ils avaient envie de célébrer leur ville.

Et le thème du 375e, je le trouve tellement intéressant, hein, *Bâtir des ponts*. On connaît tous, là, la nécessité de prendre des ponts ou un tunnel, dans certains cas, pour aller à Montréal ou pour sortir de Montréal, mais toute la dimension de ça, *Bâtir des ponts*, le programme est axé autour de bâtir des ponts.

Alors, on a été emballés par le projet. Moi, j'ai rencontré à plusieurs reprises l'équipe du projet et j'ai été emballé par la programmation. Le gouvernement du Québec, on a décidé très tôt d'appuyer, à l'aide d'un montant de 60 millions, les festivités, directement les festivités. On n'est pas les seuls, hein? Encore une fois, Montréal, ça se fait toujours en concertation avec beaucoup de partenaires. Ils sont allés chercher des fonds de grandes entreprises, des donateurs majeurs, là. Ils ont été capables d'aller en chercher déjà au moins 10 millions, puis il y a d'autres sources de financement aussi, également. Il y a certains investissements fédéraux qui ont été confirmés, on espère qu'il y en aura encore d'autres. Ça va coïncider aussi avec l'anniversaire de la Confédération, donc ça permet aussi de jumeler les énergies et les budgets, disons-le, pour faire un grand événement pour Montréal.

Il y aura des legs majeurs. Alors, il y a des dépenses d'infrastructures importantes qui vont être pour le 375e, mais qui vont être un legs, qui vont rester, qui vont être des signatures pour le futur. Il y a 35 millions investis au parc Jean-Drapeau, il y a 18,5 millions au Musée des beaux-arts, 26,4 millions pour l'oratoire Saint-Joseph, 50 millions pour la trame verte et bleue du Grand Montréal, 100 millions pour le recouvrement partiel de l'autoroute Ville-Marie, 20 millions pour la gare maritime et la jetée Alexandra, 2,5 millions d'oeuvres d'art public, 9,5 millions pour la mise en lumière du pont Jacques-Cartier, qui va durer quelques années. C'est pour ça qu'on peut parler de legs, là, ça ne va pas être seulement à l'occasion du 375e, ça va être, ça aussi, quelque chose dont les Montréalais vont être très fiers.

Alors, ça fait travailler les milieux d'affaires avec les milieux artistiques. Ça fait travailler les milieux d'affaires et les milieux artistiques avec les gouvernements dans un esprit de partenariat pour rendre à Montréal l'esprit d'ouverture sur le monde dont on a été si fiers, notamment à l'occasion de l'exposition universelle de 1967, dont ça va être le 50e anniversaire. Alors, on est très, très, très fiers de s'associer à ça.

Évidemment, ça va engendrer des retombées économiques, mais la fierté aussi, ça donne envie d'entreprendre, ça donne envie d'investir. Ça va mettre Montréal sur la carte aussi, comme l'Expo l'avait fait, comme les Jeux olympiques l'avaient fait. Et ça amène des touristes, et ça fait parler de Montréal, et il y a des gens qui vont venir à Montréal, qui vont se dire : Moi, j'ai envie d'habiter ici. Moi, j'ai envie d'étudier ici. Moi, j'ai envie de créer ici. Or, vous pouvez être certains qu'on va capitaliser sur toutes les occasions pour livrer au monde notre message économique positif sur Montréal.

Le Président (M. Auger) : M. le député de D'Arcy-McGee.

Une voix : ...

Le Président (M. Auger) : Ah! je suis prêt à reconnaître maintenant Mme la députée de Crémazie.
• (21 h 40) •

Mme Montpetit : Je vous remercie beaucoup, M. le Président. J'aimerais profiter des quelques minutes qu'il nous reste pour aborder un sujet qu'on a eu notamment l'occasion de... je ne dirais pas d'effleurer, mais de discuter au cours des trois dernières heures déjà, la question du transport collectif. Comme députée de Montréal, c'est sûr que c'est un sujet qui me tient particulièrement à coeur, les actions qu'on pose à cet effet-là. Et le ministre a eu l'occasion de souligner abondamment, là, l'importance du transport collectif de la métropole et à quel point, pour notre gouvernement, c'est une priorité, et je voudrais juste rappeler, bon, peut-être un petit peu plus pragmatiquement les projets sur lesquels les investissements vont se faire.

Entre autres, c'est 10 milliards, hein, si je ne m'abuse, qui seront investis au cours des prochaines années, notamment pour, bon, différents projets, là. Le remplacement des voitures du métro de Montréal, 2,2 milliards, dont on a abondamment entendu parler dans les derniers mois et qui sont une magnifique nouvelle pour Montréal. Je n'ai pas encore eu l'occasion d'en prendre un, mais je me promets de le faire bientôt. Je tombe tout le temps sur les vieux wagons encore, mais ça ne saurait tarder.

Le train de banlieue aussi du corridor nord-est, 730 millions; le programme Réno-Systèmes du métro de Montréal aussi, un 500 millions; la construction du centre d'entretien pour trains de banlieue, Pointe-Saint-Charles.

Mais également la très belle nouvelle, effectivement, qui a été annoncée dernièrement, le prolongement de la ligne bleue du métro vers l'est de Montréal, qui va changer complètement, moi, je pense, le portrait de Montréal, qui va augmenter, évidemment, l'accessibilité dans l'est de Montréal, mais qui va soutenir aussi cette région de Montréal qui est un peu plus difficile d'accès. Et ce qui était annoncé, bon, c'est cinq nouvelles stations, là, à partir du métro Saint-Michel, donc, qui se prolongeront Pie-IX, Viau, Lacordaire, Langelier, Anjou et qui vont donc raccorder toute une partie de l'est de Montréal aux transports en commun, au métro actuel, en fait.

Et donc je voulais permettre au ministre... parce que je sais que le temps défile toujours beaucoup trop vite, mais de nous présenter, dans le fond, les différentes actions de notre gouvernement, là, en transport collectif, peut-être plus concrètement d'autres projets qui verront le jour au cours des prochaines années.

Le Président (M. Auger) : M. le ministre.

M. Coiteux : Je dispose de combien de temps encore, M. le Président?

Le Président (M. Auger) : 10 minutes.

M. Coiteux : 10 minutes? O.K. Alors, ça vaut la peine de faire une mise en contexte ici parce que j'ai dit tout à l'heure que notre gouvernement, on était en train d'opérer une transformation majeure du secteur de la santé au Québec pour rendre les médecins accessibles aux patients, pour que les patients aient des médecins de famille. C'est une transformation qu'on est en train de mettre en oeuvre. On a transformé aussi notre façon de gérer les finances publiques à travers la révision continue des programmes. C'est un autre exemple. Il y a la politique énergétique qui a été déposée la semaine dernière. C'est une transformation du Québec qui est annoncée là aussi au cours des prochaines années. On a un gouvernement qui transforme le Québec, c'est véritablement ça, et on a l'intention de transformer aussi notre approche en matière de transports en commun. S'il y a un fil conducteur dans tout ça, là, c'est qu'on n'est pas là pour gérer le statu quo, la continuité. On est là pour transformer le Québec pour l'avenir, c'est ça qu'on est en train de faire dans notre mandat.

Or, c'est clair que, lorsqu'on regarde la transformation qui s'en vient avec la politique énergétique, lorsqu'on regarde la transformation qui est nécessaire, là, qui est exigée par notre lutte aux changements climatiques, compte tenu de notre production électrique, qui est essentiellement hydroélectrique, un des secteurs essentiels par lequel tout ça va passer, c'est le secteur des transports en commun. Il faut qu'on ait, oui, des gens qui aient des voitures électriques, ça fait partie de notre plan, mais il faut que davantage de gens utilisent les transports en commun. Il faut des transports en commun qui soient davantage électriques, il faut des transports en commun qui permettent à plus de gens d'avoir envie de les utiliser puis de les utiliser parce qu'ils sont efficaces, parce qu'ils amènent du point a au point b au meilleur délai.

Or, pour effectuer cette transformation-là importante, avant même de parler des investissements en infrastructures, il faut faire une transformation institutionnelle. C'est exactement ce que va venir accomplir le projet de loi n° 76, une fois... bien, espérons, avec la collaboration des oppositions, son adoption par l'Assemblée nationale. Pourquoi? Parce qu'il revoit l'organisation et la gouvernance du transport collectif de la région métropolitaine de Montréal, parce qu'il va permettre de limiter le nombre d'intervenants en transport collectif de 16 à cinq, parce qu'il va permettre de planifier les transports en commun sur l'ensemble du territoire métropolitain de Montréal de façon cohérente, il va permettre davantage d'intégration tarifaire. Alors, tout ça, ça va amener de la cohérence puis ça va amener une meilleure efficacité des transports en commun, des correspondances plus rapides, une meilleure intégration tarifaire, et, j'en suis convaincu, plus de gens vont vouloir prendre les transports en commun.

Transformation institutionnelle, donc. Maintenant, que viennent faire les infrastructures dans tout ça? Bien, c'est là qu'on arrive. Alors, on a l'intention — puis c'est signalé par le budget — on va en faire plus avec le métro. On va en faire plus avec le métro, ne serait-ce que parce que, la ligne bleue, on a bien indiqué notre intention de la prolonger. C'est un exemple. Et puis il y a encore des vieilles voitures, mais, comme ma collègue députée de Crémazie le sait, bien, il y a de nouvelles voitures qui s'ajoutent. Et, même si les voitures d'antan ont leur charme, les nouvelles sont encore mieux.

Et il y a des investissements majeurs dans ce secteur-là. Ce n'est pas toujours le métro, ce n'est pas toujours de la technologie sur rail. Parfois, ça peut être des SRB, puis on le fait sur Pie-IX à l'heure actuelle, investissement majeur qui va aussi amener plus de gens à utiliser les transports en commun sur un axe nord-sud qui est très important pour Montréal dans le secteur est.

Et, en ce qui concerne la Caisse de dépôt, bien, je l'ai dit tout à l'heure, je pense que ça a le potentiel de littéralement changer la donne pour Montréal. Ce n'est pas le gouvernement qui va annoncer ces projets-là — parce qu'on parle de deux projets — ça va être la Caisse de dépôt. Parce que ça va être un projet de la Caisse de dépôt, mais c'est un projet de la Caisse de dépôt qui a été rendu possible... On transforme le Québec, bien, par un projet de loi qui a été adopté puis qui a mis en place la possibilité d'avoir cette entente de nature commerciale avec la Caisse de dépôt, qui va permettre de réaliser des projets d'infrastructures de transport collectif.

Moi, je suis député dans l'Ouest-de-l'Île-de-Montréal et, avant d'être en politique, je prenais les transports en commun. Mais je prenais les transports en commun tels qu'ils existent aujourd'hui, c'est-à-dire l'autobus puis ensuite le train de l'AMT sur des voitures diesel dans ce secteur-là et puis en concurrence avec la voie du CP. Donc, est-ce que c'est des trains de marchandises? Est-ce que c'est des trains de passagers? On pense qu'on peut avoir une technologie beaucoup plus moderne que ça, et l'entente avec la caisse pourrait nous permettre, effectivement, d'avoir la meilleure technologie possible, des systèmes qui s'inscrivent aussi dans notre plan d'électrification des transports, qui permettent aux gens, sur le territoire de Montréal, qu'ils arrivent du sud, qu'ils soient au centre-ville, qui doivent aller à l'aéroport, ou qui arrivent, ou qui s'en vont vers l'ouest, de bénéficier d'un système au moins aussi moderne, sinon encore plus moderne que celui du SkyTrain à Vancouver.

C'est ça, le projet de transformation des transports en commun à Montréal, mais qui s'inscrit dans un projet de transformation du Québec dans son ensemble, dans le secteur de la santé, dans le secteur des finances publiques, dans le secteur de l'énergie, dans le secteur de la lutte aux changements climatiques, dans le secteur des transports en commun et bien d'autres encore. C'est ça, l'approche du gouvernement.

Alors, c'est un secteur dans lequel il va y avoir des gros changements dont on va être fiers. Et, au fur et à mesure qu'on va développer ces choses-là, ça va être un vecteur très puissant de développement économique. Imaginez, là, ces chantiers-là, ce qu'ils vont générer comme activité économique, ce que la réalisation de tels projets va générer ensuite en activité économique récurrente, là, le développement économique de Montréal que ça va permettre, l'envie des gens de rester sur l'île de Montréal parce qu'à Montréal ça fonctionne bien, parce qu'on a des transports modernes, parce qu'on est fiers de notre ville. Ça s'inscrit aussi... Quand je parlais de la fierté avec le 375e, ce sont toutes des actions convergentes.

Alors, Montréal va participer fortement à cette transformation du Québec qu'on est en train d'effectuer, puis ça va se traduire aussi par des leviers nouveaux qui vont être donnés à Montréal, une meilleure gouvernance du secteur des transports collectifs, advenant — je pense que ça arrivera en toute probabilité en collaborant avec les oppositions — l'adoption de l'actuel projet de loi n° 76.

Le Président (M. Auger) : M. le député de LaFontaine, vous avez encore trois minutes.

M. Tanguay : Oui, M. le Président. Et je m'en voudrais que l'on termine tout à l'heure ces crédits sans que l'on ait parlé du Fonds d'initiative et de rayonnement de la métropole. Alors, Fonds d'initiative et de rayonnement de la métropole pour les quelques minutes qu'il nous reste, puis je veux laisser le soin au ministre de nous brosser un tableau... et de l'importance qu'il accorde à ce fonds qui, tantôt, nous permet de soutenir, d'une part, le Festival international du film sur l'art — et il y a eu une annonce qui avait été faite le 1er mars dernier — et, d'autre part, de soutenir, par exemple, Ski Tour Canada Montréal-Québec, qui réunissait des athlètes de premier niveau en ce qui concerne une compétition de ski de fond. 150 athlètes, 25 pays, et on passait, évidemment, par notre métropole, Montréal. Un fonds qui, dans ce dernier exemple, nous a permis — Fonds d'initiative et de rayonnement de la métropole — via le Secrétariat à la région métropolitaine, de soutenir cet événement-là à la hauteur de 100 000 \$.

Et j'ai donné l'exemple, un peu plus tôt, du Festival international du film sur l'art, qui a permis de réunir des dizaines et des dizaines d'artistes, producteurs, diffuseurs, journalistes internationaux. Alors, M. le Président, pour les quelques, peut-être, deux minutes qu'il reste, j'aimerais, moi, donner l'occasion au ministre de nous souligner l'importance qu'il accorde à ce fonds dynamique.

Le Président (M. Auger) : M. le ministre.

• (21 h 50) •

M. Coiteux : Vous avez bien raison de parler d'un fonds dynamique. Je pense, c'est un levier très important, très, très important pour Montréal. La somme qui y est consacrée, c'est de l'ordre de 17 millions de dollars. Ce n'est pas notre seul vecteur d'aide à un certain nombre d'événements à Montréal, le ministère du Tourisme, notamment en ce qui concerne certains événements qui ont une incidence touristique, est un partenaire majeur. Mais c'est un levier important qui est utilisé par le gouvernement pour aider les projets très importants pour Montréal.

Alors, si je simplifiais un peu les choses, on l'utilise pour deux grandes catégories de choses. Il y a, d'une part, les événements majeurs qu'on veut voir se maintenir à Montréal puis, même parfois, se développer parce qu'ils se renouvellent constamment. Les mêmes événements font preuve d'innovation d'une année à l'autre, et puis j'en suis témoin en voyant les projets qu'on a approuvés récemment. Ils ne refont pas les mêmes choses nécessairement que l'année précédente, même s'ils ont le même nom. Alors, il y a ces événements majeurs qui sont soutenus par le biais du Fonds d'initiative et de rayonnement de la métropole. Mais, comme son nom le dit, il y a le rayonnement puis il y a les initiatives aussi. Donc, il y a une partie du fonds qui est dédiée à des initiatives, des nouveaux projets parce que la créativité de Montréal est telle qu'il y a toujours des nouveaux projets qui arrivent. Alors, c'est quelque chose qui est très important, c'est quelque chose qui est très, très, très apprécié par nos partenaires dans le milieu des affaires, dans le milieu artistique, dans les milieux économiques à Montréal, et j'y accorde la plus grande, grande importance.

Le Président (M. Auger) : Merci, M. le ministre. Nous allons poursuivre avec l'opposition officielle pour un dernier bloc de 20 minutes.

M. Lisée : Merci, M. le Président. Je suis très heureux que le gouvernement ait fait son lit sur la ligne bleue, très heureux qu'il l'ait priorisée. Il y a un moment où ce n'était pas certain, mais maintenant c'est certain. Très heureux. J'étais déçu de ne pas voir cette ligne dans le budget fédéral, mais le premier ministre Justin Trudeau est venu, mercredi de la semaine dernière, dans une station de métro de Montréal pour annoncer que, dans le premier volet du plan d'infrastructure canadien, il allait aider à maintenir le parc et les installations de la STM, et ça, c'est très bien. Maintenant, j'ai été un peu surpris de voir que le ministre de la Métropole n'était pas présent, le ministre des Transports du Québec n'était pas présent. Est-ce que vous étiez invités? Qu'est-ce qui s'est passé?

Le Président (M. Auger) : M. le ministre.

M. Coiteux : Honnêtement, je ne pourrais pas répondre directement, là, sur l'agenda en tant que tel. Écoutez, je rencontre... et je parle à mes homologues fédéraux. J'ai eu l'occasion de parler à mes homologues fédéraux qui s'occupent d'infrastructures, qui s'occupent de sécurité publique, on a une excellente collaboration. Maintenant, j'ai un agenda qui est très, très, très chargé en ce moment, disons-le franchement.

M. Lisée : Mais vous ne vous seriez pas libéré pour assister, avec le premier ministre du Canada, dans une station de métro de Montréal...

M. Coiteux : J'ai eu l'occasion de le rencontrer déjà...

Le Président (M. Auger) : Je veux juste...

M. Lisée : Je vais finir ma question.

Le Président (M. Auger) : Monsieur, juste une personne à la fois, s'il vous plaît.

M. Lisée : Le premier ministre du Canada confirme qu'il va donner au Québec une somme que le Québec va donner à la STM qui appartient au Québec et il va dire ça dans une installation qui appartient au Québec, et aucun représentant du Québec n'est présent, ni le député local, ni le ministre des Transports, ni le premier ministre.

Le premier ministre Trudeau est là, c'est important. Juste vous demander : Est-ce que vous avez été informés de la venue de M. Trudeau? Vous étiez trop occupés? Votre agenda à tous était trop chargé? Et est-ce que vous pensez que, demain, dans une école d'Hochelaga-Maisonneuve, puisqu'il y aura de l'argent d'infrastructures fédérales aussi pour ça, et je m'en réjouis... est-ce que vous trouvez normal que le premier ministre du Canada vienne dans une école de Montréal annoncer l'utilisation par le Québec des fonds fédéraux pour les écoles en l'absence de tout représentant du gouvernement du Québec?

Le Président (M. Auger) : M. le ministre.

M. Coiteux : Bien franchement, je vais répondre de mon propre agenda, là. Vous comprendrez que je n'ai pas accès à l'agenda d'autres collègues, à qui vous pourriez poser des questions. Mais là, ici, on est sur les crédits de la métropole. Alors, en ce qui me concerne, il y avait une période de questions à l'Assemblée nationale, je me fais un devoir de répondre de la gestion du gouvernement devant les oppositions, dont la vôtre. Vous n'êtes pas mon critique, ceci dit, mais je dois répondre à vos collègues qui sont mes critiques, mes vis-à-vis, donc j'y étais. Puis ensuite j'ai été en consultations particulières sur le projet de loi n° 64, qui est le projet de loi sur l'immatriculation des armes à feu, qui est un projet de loi important, qui est un projet de loi très attendu. Et on se souviendra de l'histoire qui a amené cette demande d'un fichier d'immatriculation, ça s'est passé à Montréal, très tristement. Alors, je pense que je jouais mon rôle en étant ici.

Le Président (M. Auger) : M. le député de Rosemont.

M. Lisée : Bon, bien, je comprends que vous n'avez pas été invité, vous n'auriez pas pu y aller. Mais, comme ministre de la Métropole, moi, je considère que l'institution, l'État du Québec, c'est important et que, quand il y a un investissement important qui est fait sur le territoire de la métropole, j'aurais trouvé normal que le ministre de la Métropole soit invité. Je vous ai demandé si ça serait normal qu'il fasse d'autres annonces en l'absence de représentants du gouvernement du Québec. Nous, quand on était ministres, on trouvait important que le député local, même, soit présent, et c'est la même chose pour vous, hein? Le ministre de la Santé a fait une annonce récemment dans mon comté, il m'a invité. Alors, je me serais attendu à ça. Mais, peu importe, c'est un détail.

Je veux revenir sur deux dossiers. Le toit du Stade olympique, vous en avez parlé tout à l'heure. Si je comprends bien, là où on en est, c'est que le dossier d'opportunité a été adopté par le Conseil des ministres.

Le Président (M. Auger) : M. le ministre.

M. Coiteux : Je vais revenir sur la question des relations avec le gouvernement fédéral. En tout respect pour le député de Rosemont, nous, on est en mode collaboration avec le gouvernement fédéral. Moi-même, je suis en contact fréquent avec mes homologues fédéraux, alors que lui appartient à un parti qui est en mode rupture avec le gouvernement fédéral. Nous, on est en mode collaboration, et ça donne de bien meilleurs résultats, croyez-moi. Croyez-moi.

Maintenant, en ce qui concerne le toit, la mise à l'étude, c'est la préparation d'un dossier d'opportunité. Pour qu'on soit à l'étape suivante, il faut que ça passe au Conseil des ministres et qu'on donne le feu vert pour l'étape suivante. Donc, il n'est pas en planification, signe que le dossier d'opportunité est en préparation. C'est ça que ça signifie.

Mais j'aimerais dire, parce que...

M. Lisée : ...

M. Coiteux : Non, mais j'aimerais quand même dire...

Le Président (M. Auger) : ...

M. Coiteux : ...j'aimerais quand même...

Le Président (M. Auger) : Bien oui, juste un instant. Vous voulez compléter sur le toit du stade?

M. Coiteux : C'est qu'à l'époque où le député de Rosemont était le ministre responsable de la Métropole, il disait : Il n'y a pas de presse, on va prendre le temps qu'il faut. Bien, nous, on est en train de préparer le dossier d'opportunité, d'une part. Puis, d'autre part, on a déjà un projet très concret dans la tour du stade. Alors, ça, c'est une grande différence, on n'a pas procrastiné comme l'ancien ministre de la Métropole.

Le Président (M. Auger) : M. le député de Rosemont.

M. Lisée : Bien, c'est ce que j'essaie de déterminer. Je pose des questions courtes, c'est mon dernier bloc, j'aimerais qu'on couvre beaucoup de terrain, j'aimerais votre collaboration.

Donc, le 3 novembre, la ministre du Tourisme de l'époque a reçu la deuxième phase de l'étude de la RIO. Là, ce que vous me dites, c'est que le dossier d'opportunité, qui doit être préparé à partir de cette proposition-là, n'a pas encore été adopté par le Conseil des ministres.

Le Président (M. Auger) : M. le ministre.

M. Coiteux : Si cela avait été le cas, M. le Président, il serait en planification, il ne serait pas inscrit comme étant à l'étude.

M. Lisée : O.K. Alors, pourquoi est-ce que, de novembre, décembre... C'était début novembre — alors, novembre, décembre, janvier, février, mars, avril — pourquoi est-ce que ça a pris cinq mois ou plus pour que le ministère du Tourisme prépare, dépose au Conseil des ministres ce dossier? Et a-t-il une idée de quand, dans un avenir quelconque, cette première étape va être franchie par le conseil?

Le Président (M. Auger) : M. le ministre.

M. Coiteux : Bien, à l'époque où le député de Rosemont était ministre responsable de la Métropole, il ne s'est rien fait avec le Stade olympique, absolument rien, alors que nous, on a mis à l'étude la question du toit et puis on a débloqué un prêt pour permettre à Desjardins de s'installer. Alors, en quelques mois, on a fait ce qui était l'absence de toute initiative de la part de l'ancien ministre responsable de la Métropole. Alors, je n'ai pas de leçons à recevoir, pas du tout.

Le Président (M. Auger) : M. le député de Rosemont.

M. Lisée : Je pose des questions factuelles. Je pourrais répondre à ce qu'il vient de dire, c'est inexact. Mais je veux avoir de l'information, c'est pour ça qu'on est là. O.K.? Il est ministre de la Métropole, je lui demande : Est-ce qu'il a une idée du mois à venir où le dossier d'opportunité sera soumis au Conseil des ministres? Ça fait cinq mois que le rapport de la RIO est sur son bureau.

Le Président (M. Auger) : M. le ministre.

M. Coiteux : Regardez, s'il était en phase de planification, ça confirmerait que le dossier d'opportunité a été présenté et discuté. On n'est pas rendus là, mais à la différence près que l'étude est lancée, ce qu'elle n'a pas été lorsqu'il était ministre de la Métropole, puis on a trouvé une solution pour la tour.

Le Président (M. Auger) : M. le député de Rosemont.

M. Lisée : O.K. Donc, on n'a pas de réponse, là, on n'a pas de réponse. Ça fait cinq mois que la RIO a déposé la deuxième phase de son étude. Alors, je lui pose une autre question : Pourquoi ne rend-il pas publique — lui, son gouvernement, la ministre du Tourisme — après cinq mois l'étude que la RIO a déposée? Pourquoi...

Le Président (M. Auger) : M. le ministre.

M. Coiteux : C'est un projet qui est à l'étude et qui va franchir les étapes qui sont prévues par la loi qui encadre la planification des infrastructures au Québec. L'ancien ministre de la Métropole me parle de cinq mois, il a été 18 mois, puis il n'a rien fait.

Le Président (M. Auger) : M. le député de Rosemont.

M. Lisée : Encore une fois, c'est faux, mais je ne veux pas entrer là-dedans, je regarde l'avenir. Lui, il dit que ça va vite avec lui. O.K.? Lui, il dit que ça va vite. Il y a cinq mois, ils ont reçu le rapport de la RIO. Un, pourquoi ne pas le rendre public? Et, deux, a-t-il une idée du mois où le Conseil des ministres va prendre la décision qui permettra de préparer le dossier d'affaires final?

Le Président (M. Auger) : M. le ministre.

• (22 heures) •

M. Coiteux : ...j'ai déjà répondu à la question. Il peut répéter sa question plusieurs fois, il y a une procédure qui est prévue, il y a des documents qui sont étudiés pour préparer une étude d'opportunité, ces études sont confidentielles jusqu'à temps qu'on ait pris une décision. Éventuellement, ça va aller au Conseil du trésor, au Conseil des ministres, et on n'a pas pour habitude de révéler les délibérations du Conseil des ministres. En tout cas, moi, je ne fais pas ça.

Le Président (M. Auger) : M. le député de Rosemont.

M. Lisée : O.K. Je veux juste dire que nous, on a été au pouvoir pendant 18 mois. Eux, ça fait deux ans qu'ils sont là.

Alors, j'ai devant moi le communiqué de presse très intéressant, M. le Président, *Hôpital Maisonneuve-Rosemont — Le Parti libéral du Québec réitère son appui au projet de modernisation*. Pas l'urgence, pas la dialyse, la modernisation. Et là c'est écrit — ça, c'est juste avant l'élection : «Ce projet [...] est plus que nécessaire. Les installations [...] ont [...] été construites il y a une soixantaine d'années.»

La semaine dernière, Radio-Canada a démontré que cet hôpital a la cote E pour vétusté. E pour vétusté. Alors, comme le dit très bien ce communiqué de presse, 670 000 Montréalais et Montréalaises comptent sur cet hôpital, qui est

vétuste, déclaré tel par le Parti libéral en campagne électorale. Le gouvernement a eu trois occasions de mettre à l'étude dans le PQI santé le projet de modernisation, qui doit s'étaler sur huit ans. Il a choisi de mettre zéro dollar dans son budget de 2014-2015, zéro dollar dans son budget de 2015-2016, zéro dollar dans son budget de 2016-2017

Alors, ma question : Pourquoi ce qui était nécessaire en campagne électorale n'est maintenant plus une priorité pour les 670 000 Montréalaises et Montréalais qui comptaient... qui, peut-être, ont cru la promesse électorale du Parti libéral, signée, je tiens à le dire, signée par le député de LaFontaine, par la ministre des Institutions démocratiques, par le ministre de l'Environnement et par la vice-première ministre?

Le Président (M. Auger) : M. le ministre.

M. Coiteux : Je pense que le député de Rosemont ne dit pas toute la vérité, disons, ou utilise des chiffres qui ne sont pas conformes à la réalité.

La réalité, c'est la suivante. Le 29 janvier 2016, ça ne fait pas longtemps, notre gouvernement inaugurerait la nouvelle urgence de l'Hôpital Maisonneuve-Rosemont, un projet... — est-ce que je peux continuer, M. le Président? — ...

Le Président (M. Auger) : Oui. S'il vous plaît, oui.

M. Coiteux : ...un projet de 74 millions de dollars. En mars, l'Hôpital Maisonneuve-Rosemont obtenait un statut de centre universitaire d'ophtalmologie de l'Université de Montréal. Ce statut dote l'hôpital d'une vocation suprarégionale en la matière.

Maintenant, au PQI 2016-2026, la construction d'un nouveau pavillon pour le service d'hémodialyse est en planification. Ça veut dire quoi, ça, en planification? Ça veut dire qu'on a d'abord mis à l'étude le projet, ce que nous avons fait tout de suite après avoir été élus. Le projet a suivi les étapes dont je parlais tout à l'heure et a été approuvé par le Conseil des ministres, de telle sorte qu'il est maintenant en planification pour préparation du dossier d'affaires final. Alors, écoutez, de nous accuser de ne pas faire une priorité de l'Hôpital Maisonneuve-Rosemont, c'est ce que je disais, ce n'est pas dire toute la vérité, le moins qu'on puisse dire.

Le Président (M. Auger) : M. le député de Rosemont.

M. Lisée : Bien, M. le Président, je tiens à dire que l'attitude du ministre est très inopportune parce que j'ai dit précisément : Pas la dialyse et pas l'urgence, j'ai été exact dans ma question. Et le communiqué de presse de son parti était exact dans sa promesse. Pourquoi il ne parlait pas de l'urgence? Parce que c'était déjà en marche et que nous-mêmes, on avait, au Parti québécois, approuvé la deuxième phase, qu'on a inaugurée ensemble. Pourquoi est-ce que le PLQ ne parlait pas de la dialyse? Parce que c'était en marche et que ça a continué à l'être. Il était question spécifiquement de la coalition pour la rénovation de Maisonneuve-Rosemont, dont était membre l'actuelle vice-première ministre.

Alors là, c'était de ça qu'il parlait, je suis exact. Pourquoi est-ce que le Parti libéral a promis ça et, depuis trois ans, n'a même pas mis à l'étude dans le PQI? Et pourquoi a-t-il abandonné cet hôpital, le plus important pour l'est de Montréal? Et pourquoi ne prévoit-il pas d'investissement à court ou moyen terme?

Le Président (M. Auger) : M. le ministre.

M. Coiteux : Je suis obligé de réitérer que ce que dit le député de Rosemont n'est pas exact. Ce n'est pas exact, ce n'est pas le gouvernement du Parti québécois qui a mis à l'étude la construction du nouveau pavillon pour le service d'hémodialyse. Ce n'est pas le Parti québécois, c'est nous qui l'avons fait. C'est nous qui l'avons fait, et c'est ça qui fait en sorte que maintenant il est en planification pour le dossier d'affaires final.

Dire que c'est exact, ce qu'il dit... Il laisse entendre qu'on ne s'occupe pas de l'Hôpital Maisonneuve-Rosemont, c'est faux. Puis, pour reprendre une expression qui a été utilisée à d'autres époques par le député de Rosemont, ce n'est pas seulement faux, c'est archifaux.

Le Président (M. Auger) : M. le député de Rosemont.

M. Lisée : Bon, tout le monde qui écoute, là, voit que le ministre refuse de répondre à la question précise. Le Parti libéral du Québec a dit qu'était nécessaire la modernisation. Il ne parlait pas de la dialyse, il ne parlait pas de l'urgence — je pourrais débattre, je ne veux pas — il parlait du plan maître d'immobilisations de rénovation, il disait que c'était nécessaire. Plus que ça, il disait ceci — il va aimer ça, le ministre — il disait... Parce que, pendant les 18 mois, moi, je me suis occupé de ce projet-là, qui était dans la cave, puis je l'ai ramené. O.K.? J'étais content de voir que le PLQ aussi avait décidé de le sortir de la cave. Il a dit — le PLQ parle : «Le PQ a [...] laissé tomber l'Hôpital Maisonneuve-Rosemont et du même coup les 670 000 Montréalaises et Montréalais» parce, que pendant 18 mois, on n'avait rien fait, disait-il, ce qui était faux. Mais là ça fait trois budgets d'affilée que vous ne faites rien. C'est plus que 18 mois, ça. Vous avez planifié de ne rien faire sur cette promesse.

Et là sûrement que vous n'êtes pas au courant, mais je vais vous le dire, là, parce que nous, on est sortis en point de presse dimanche dernier, on se bat pour HMR sans arrêt, et le ministre de la Santé a indiqué au journal *Métro* dimanche dernier que la rénovation de HMR n'était pas une priorité, et je le cite : «Les soins y sont donnés de façon sécuritaire. Oui, la structure a besoin d'être remplacée, mais il y a des situations encore pires dont on va s'occuper avant», a

affirmé le ministre. Il «a affirmé qu'il annoncerait prochainement des investissements pour des installations où les besoins sont encore plus criants». Il vient de nous dire, là, que, dans le PQI de l'an prochain puis probablement dans l'autre, la promesse du Parti libéral ne sera pas réalisée.

Mais il y a d'autres projets, M. le ministre de la Métropole, dont vous avez sans doute entendu parler qui étaient au même stade que HMR quand le Parti libéral est arrivé. Sacré-Coeur était vétuste, est en investissement. Verdun était vétuste, est en investissement. Lachine était vétuste, est en investissement. Je suis très heureux, comme Montréalais et critique de la métropole pour le Parti québécois, qu'il y ait des investissements dans tous ces hôpitaux, mais pourquoi l'Hôpital Maisonneuve-Rosemont, qui avait fait l'objet d'une promesse spécifique et qui est le seul hôpital au Québec, le seul qui dessert une population aussi grande et dont les conditions socioéconomiques sont aussi dégradées, pourquoi est-ce l'enfant pauvre de votre gouvernement? Et pourquoi est-ce que le député de LaFontaine, la vice-première ministre, le député de l'Environnement puis la ministre des Institutions démocratiques ne défendent pas la promesse électorale qu'ils ont pourtant émise?

Le Président (M. Auger) : M. le ministre.

M. Coiteux : M. le Président, je veux bien croire que l'ancien responsable de la métropole dans le gouvernement de Pauline Marois a essayé de sortir de la cave l'Hôpital Maisonneuve-Rosemont, mais il n'y est pas parvenu parce qu'ils n'ont mis aucun projet à l'étude, alors que nous, déjà, on a mis à l'étude le projet de construction d'un nouveau service d'hémodialyse, puis maintenant on est en phase du montage du dossier d'affaires final. Alors, on s'occupe de l'Hôpital Maisonneuve-Rosemont. 18 mois à dire : Je veux le sortir de la cave, mais aucun projet mis à l'étude, aucun projet en planification, je n'appelle pas ça s'occuper de l'Hôpital Maisonneuve-Rosemont. On s'en occupe.

Le Président (M. Auger) : M. le député de Rosemont, encore trois minutes.

M. Lisée : Bon, bien, on clôt ça, là, je vois qu'il n'a rien à dire sur la rénovation et sur cette promesse qui ne sera pas réalisée.

Maintenant, sur la question... Je suis content qu'il soit ministre de l'habitation, je suis content de ça parce que Montréal a vraiment besoin d'un ministre de l'habitation qui s'en occupe. J'aimerais savoir si le ministre a pris connaissance de l'étude de la Direction de la santé publique de Montréal de l'automne dernier qui démontrait que 38 % des logements sur l'île de Montréal présentent au moins un élément d'insalubrité et qui démontrait que, pour 50 000 personnes à Montréal, des locataires, ils devaient se priver, dans leur budget, d'alimentation pour payer leur logement. Et, s'il n'a pas pris connaissance de l'étude — puis je comprends que ça ne fait pas très longtemps qu'il est là — je l'invite à rencontrer le directeur de la santé publique de Montréal, et qui lui dirait que, pour commencer à régler ce problème-là, il faudrait, entre autres choses, augmenter la cadence de la construction de logements sociaux à Montréal.

Je l'ai entendu, tout à l'heure, parler des logements sur l'itinérance et je le salue pour ça. C'était dans la politique que nous avions rendue publique, que vous aviez appuyée dans l'opposition, et c'est un élément qui est appliqué, bravo! Maintenant, sur l'ensemble des logements sociaux, dans la dernière année pleine du gouvernement du Parti québécois, on en faisait 1 500 par année sur l'île de Montréal, vous en faites 500 par année sur l'île de Montréal. Ne pensez-vous pas que ce n'est pas une bonne cadence pour renouveler un stock de logements dont 38 % présentent au moins un signe d'insalubrité?

• (22 h 10) •

Le Président (M. Auger) : M. le ministre, il reste une minute.

M. Coiteux : Il me reste seulement une minute. Écoutez, je dirai deux choses. D'abord, on fait des choses par le biais de deux grands mécanismes, là. Il y en a un qui est la construction, effectivement, et actuellement, sur le territoire de la ville de Montréal, il y a 2 751 logements abordables qui sont en cours de réalisation. Alors, on ajoute, mais il y a des...

Une voix : ...

M. Coiteux : Oui, mais ils sont en train de se réaliser. Donc, ils vont arriver sur le marché, ils vont combler des besoins.

D'autre part, il y a 11 405 ménages qui bénéficient du Programme de supplément au loyer dans la région de Montréal. Parce que le député de Rosemont a soulevé le problème de gens qui consacrent un pourcentage élevé de revenus et qui, donc, se privent d'autre chose parce qu'ils doivent le consacrer au logement, on s'en occupe, notamment par le biais du Supplément au loyer, qui bénéficie à 11 405 ménages.

Il me reste quelques secondes à peine. Je dirai la chose suivante, par contre : Je suis en train — honnêtement, je le dis — je suis en train de regarder l'ensemble des programmes de la Société d'habitation du Québec, je suis en train de faire ça. Avec moi, d'ailleurs, j'ai mon adjoint parlementaire qui m'aide dans ce travail-là, le député de Côte-du-Sud, qui est avec moi ce soir, là. On travaille là-dessus à l'heure actuelle puis on va donner des orientations claires à ce sujet bientôt.

Le Président (M. Auger) : Merci, M. le ministre. C'est tout le temps que nous avons. Donc, finalement, avec le dernier bloc de la soirée pour le gouvernement, pour 18 minutes, M. le député Laurier-Dorion.

M. Sklavounos : Merci, M. le Président. M. le Président, les Montréalais sont très, très fiers. Et je commencerais en disant que notre famille, mes parents sont venus à Montréal de la Grèce en 1958. Ma soeur est née ici. Notre famille a

déménagé aux États-Unis, dans l'État de New Jersey, on est retournés par la suite. Moi, je suis né à Montréal également. Et j'ai eu des conversations avec mes parents de cette période-là de Montréal, et c'est drôle, mes parents me disaient : Gerry, tu ne peux pas imaginer, Montréal, c'était le centre de l'univers, tout le monde parlait de Montréal. En Europe, les gens parlaient de Montréal. En Asie, les gens parlaient de Montréal. Puis on avait l'impression... Et la comparaison qui avait été utilisée, ça date de quelques années, c'était que Montréal, c'était New York, c'était «the place to be».

Et, aujourd'hui, je vous dirais qu'il y a certains Montréalais qui sont un petit peu nostalgiques et se disent : Écoutez, c'est la métropole, mais, des fois, on entend des petits commentaires — et, je pense, c'est légitime — des fois, écoutez, on est en concurrence avec la capitale nationale, la capitale nationale attire beaucoup d'attention, les régions, etc. Et, comme tous les Québécois, les Montréalais comprennent que le Québec doit avancer ensemble, mais disent également qu'on est le moteur économique, qu'on est la capitale, si vous voulez, culturelle. Et je dois faire attention à ce que je dis parce que je sais que... Écoutez, on est un tout, le Québec est un tout, mais Montréal, c'est une vitrine à l'international. C'est Montréal qui reçoit la plus grande partie de l'immigration, c'est Montréal qui attire la plus grande partie des touristes également.

Et, à la formation de notre gouvernement, le premier ministre s'est engagé puis a donné un mandat en ce sens, de reconnaître le statut de métropole à Montréal. C'est-à-dire quoi? Le premier ministre avait mentionné l'autonomie, le premier ministre avait mentionné la pleine reconnaissance comme palier de gouvernement, de gouvernance. Évidemment, à l'intérieur de ce mandat, le premier ministre a donné la commande au ministre qui était titulaire du poste à ce moment-là de redéfinir les relations Québec-municipalités et, en même temps, reconnaître formellement les responsabilités uniques assumées par la métropole, et il y avait également la capitale nationale, et ça a été accueilli très positivement par les maires, entre autres, par la population.

Il y a eu signature, le 29 septembre 2015, de l'Accord de partenariat avec les municipalités 2016-2019 par le gouvernement et les partenaires municipaux. On lisait là-dedans : «Le gouvernement réitère l'engagement, formulé dans le pacte fiscal transitoire, de redéfinir, sur de nouvelles bases, sa relation avec les municipalités et de poursuivre les travaux de révision du cadre législatif...» Et on voyait par la suite : «Elle s'appuiera sur des principes de bonne gouvernance tels que la subsidiarité, l'imputabilité, la simplification, l'efficacité et la transparence, et portera principalement sur les éléments suivants...» Et on mentionnait le statut particulier de Montréal et de Québec.

M. le ministre, on commence avec ça. Premièrement, depuis cette annonce du premier ministre, qui a été accueillie très favorablement et positivement par les Montréalais et les nostalgiques qui veulent que Montréal maintienne et, peut-être, reprenne sa place dans la mesure du possible au niveau de l'international comme dans le temps où, je vous le dis, on la décrivait comme le centre de l'univers quasiment... qu'est-ce qui s'est fait depuis ce temps-là?

Et, M. le ministre, en même temps, là, les Montréalais, ils veulent comprendre, c'est une question qui est légitime, c'est-u donner un titre, «métropole», que la métropole a déjà? Qu'est-ce que ça veut dire, ça? Je veux dire, qu'est-ce qui s'est fait? Et qu'est-ce que ça va donner? Qu'est-ce que ça va changer? La métropole, les Montréalais l'appellent la métropole, les Québécois l'appellent la métropole. En pratique, qu'est-ce que ça donnera à la métropole? Comment ça changera la qualité de vie, les perspectives de Montréal?

Et, une fois que vous avez fait un petit peu le bilan de ce qui s'est fait depuis puis quels sont les objectifs, j'aimerais vous entendre sur votre vision de la métropole. Et pourquoi je vous dis ça? Vous savez aussi bien que moi qu'il y a certains Montréalais qui ont développé un complexe, que j'appelle le complexe Toronto, vis-à-vis de Toronto. «Toronto is booming.» Les gens, à l'international, lorsqu'on voyage puis on dit Canada, mentionnent Toronto avant Montréal, alors qu'à un moment donné ils mentionnaient Montréal bien longtemps avant Toronto, les gens se demandaient où était Toronto. Aujourd'hui, c'est peut-être un petit peu le contraire. Pouvez-vous nous donner votre vision? Où est-ce que Montréal se situe vraiment comparé à ses voisins? Puis je pense, entre autres, à Boston également, des villes comparables à qui on a tendance à se comparer. Partons du statut particulier de Montréal. Qu'est-ce qui s'est passé? Qu'est-ce qu'on veut faire? Puis où est Montréal aujourd'hui vis-à-vis nos voisins, avec qui nous sommes, veux vous pas, d'une certaine façon, en concurrence pour attirer le talent, pour attirer l'immigrant, pour attirer l'investissement? C'est une réalité. Merci, M. le Président.

Le Président (M. Auger) : M. le ministre.

M. Coiteux : C'est une très bonne question et c'est une question à laquelle je vais aimer répondre, bien entendu, parce que c'est une question fondamentale, là, pour moi, comme ministre responsable de la Métropole. Je commencerais par la vision, si vous me permettez, parce que ça va nous permettre de mieux comprendre les étapes par lesquelles nous sommes en train de cheminer. La vision, c'est la suivante. Il y a, malheureusement, parfois dans l'esprit de certains au Québec — puis je pense que c'est important de le dire, que ça existe — il y a parfois cette vision que, si on fait quelque chose pour Montréal, c'est quelque chose qu'on fait contre les régions. Puis, des fois, à Montréal, il y a la vision que, si on fait quelque chose pour les régions, ça doit être contre Montréal. Ces deux visions-là sont fausses. Ces deux visions-là sont fausses, le Québec est riche de la vitalité et de la diversité de ses régions et il est riche de la vitalité de sa métropole. Et, quand l'un et l'autre sont en essor et qu'ils ont leur pleine vitalité, ils réalisent leur plein potentiel. L'un et l'autre en bénéficient, c'est l'ensemble du Québec qui en bénéficie.

Alors, je ne partage pas cette vision de l'opposition Montréal-régions. Je pense, c'est la première chose qui doit être dite ici pour qu'on comprenne c'est quoi, ma vision de Montréal. Alors, développer Montréal, c'est aussi développer les régions, puis développer les régions, c'est aussi développer Montréal. Puis je le dis, c'est important, parce que la démarche dans laquelle on s'inscrit dans le moment à partir des engagements qui ont été pris par le premier ministre, ce n'est pas seulement de dire : On va faire un statut spécial pour Montréal, un statut spécial pour Québec. Ce n'est pas ça, on va

redéfinir l'ensemble de nos relations avec les municipalités. Et, dans le cadre de cette redéfinition de nos relations avec les municipalités, on va reconnaître que Montréal est particulière, que Québec est particulière, mais on va inscrire ça dans un cadre beaucoup plus général qui vise l'ensemble de nos relations avec les municipalités. Alors, Montréal va bénéficier de ce qu'on fait pour l'ensemble des municipalités.

• (22 h 20) •

On constate, par exemple, même pour une grande ville comme Montréal, qu'elle est soumise, même lorsqu'elle est compétente en certaines matières, à des contrôles tellement tatillons que ça signifie, dans le fond, la négation même de sa compétence. On peut donner des grands principes. On dit : Voici les principes qui doivent être respectés en matière d'aménagement du territoire, voici les grands principes qui doivent être respectés en matière environnementale, puis on ne peut pas lésiner là-dessus, là, il faut que ce soient les mêmes principes qui s'appliquent partout au Québec, là. Il n'y aura pas des zones au Québec qui vont dire : Nous, l'environnement, ce n'est pas important, puis d'autres qui vont dire : C'est important. Il y a des grands principes. Mais est-ce qu'on est systématiquement obligé de donner aux villes des manuels d'instruction de 25, 50 pages? Tant qu'à y être, gardez-la, la compétence, finalement, si vous voulez nous dire pas seulement qu'est-ce qu'on doit faire en principe, mais comment on doit atteindre les objectifs pas à pas, petit à petit, et avec des redditions de comptes excessives.

Alors, dans le sillage de ce qu'on appelle le rapport Perrault, il y aura une politique-cadre pour diminuer cette reddition de comptes excessive, ces contrôles excessifs qui sont une négation, en fin de compte, de l'autonomie municipale, puis il y aura un plan d'action. Alors, ce plan d'action, il va bénéficier à l'ensemble des municipalités, mais il va bénéficier particulièrement à une ville comme Montréal, qui est soumise aux mêmes types de contrôles alors qu'elle gère une réalité économique et sociale d'une grande ville, d'une grande métropole en concurrence avec d'autres villes dans le monde. C'est un premier geste. Ce n'est pas le statut particulier, mais ça va changer la dynamique des choses à Montréal.

D'autre part, Montréal est une ville complexe aussi qui a à gérer des relations de travail plus complexes qu'à d'autres endroits aussi, et puis, dans l'encadrement général des relations de travail dans le secteur municipal, on veut reconnaître que les municipalités, notamment une grande ville comme Montréal, c'est un gouvernement. Ce n'est pas un gouvernement qui a les mêmes pouvoirs, les mêmes attributions, les mêmes responsabilités, y compris venant de notre cadre constitutionnel, que le gouvernement du Québec. La ville de Montréal ne fait pas des lois spéciales lorsque, malheureusement, on a tout essayé pour en arriver à une entente négociée, puis ce n'est pas arrivé. Puis il y a des enjeux de sécurité, des enjeux de services à la population. Même le gouvernement du Québec, il ne fait jamais ça à la légère. Bon, ce n'est pas un gouvernement comme le gouvernement du Québec, mais c'est un gouvernement quand même.

Alors, ça, c'est un principe fondamental, un gouvernement, ça négocie dans l'intérêt commun. Alors, on va regarder ça, si notre cadre actuel, il permet aux municipalités de négocier dans cet esprit d'être un gouvernement, c'est-à-dire nous, on négocie pour le bien commun. Ce n'est pas comme une entreprise qui négocie pour l'intérêt de ses actionnaires, c'est un gouvernement qui a le pouvoir de taxation et qui négocie dans l'intérêt public. Alors, bon, on regarde ça. Ça va certainement avoir un impact, ça, pour Montréal, un impact positif, puis, je dirais, un impact pour tout le monde. Pour tout le monde, y compris les employés, parce que ça va se faire dans le respect des droits de chacun, ça va se faire dans le respect des droits fondamentaux.

Maintenant, au-delà de ça, on a aussi, à travers le pacte fiscal, donné des outils supplémentaires. Par exemple, auparavant, chaque région, chaque MRC, Montréal et ses différentes unités devaient faire affaire avec un CLD. C'était un modèle mur à mur, qui était le même partout, qui ne tenait pas compte nécessairement des particularités. Nous, on a décidé que le développement économique régional, il était sous la responsabilité des MRC, puis, dans le cas de Montréal, bien, il est sous la responsabilité de l'agglomération, et on a transféré la portion Montréal du Fonds de développement des territoires... Ils ont décidé eux-mêmes comment est-ce qu'ils allaient répartir ça entre les différents secteurs de Montréal, et ils sont très heureux parce qu'ils peuvent prioriser certains projets, c'était plus difficile à faire auparavant. Donc, déjà, il y a des leviers et un respect de l'autonomie plus grand qui a été donné à travers cette réforme importante. Quand je dis qu'on transforme le Québec, c'est un autre exemple.

Et là on en arrive à cette question d'un statut particulier pour Montréal. Montréal a des enjeux que d'autres villes au Québec n'ont pas de la même façon, avec la même intensité, je dirais, et Montréal veut discuter avec nous de questions d'habitation, veut discuter avec nous de questions d'immigration, d'accompagnement des immigrants. Montréal, donc, veut aussi, dans certains cas, ne pas être le pur exécutant d'un cahier de charges envoyé par Québec, mais dire : Pouvez-vous nous donner... dans le fond, nous faire confiance qu'on va respecter les grands principes dans un certain nombre de domaines? Donc, on va reconnaître sans doute un certain nombre de ces choses-là de façon législative. Montréal a besoin de certains leviers économiques que d'autres régions ne demandent pas, puis la raison, c'est que Montréal n'est pas en concurrence avec les autres villes du Québec, Montréal est partenaire des autres villes du Québec, mais souvent en concurrence avec d'autres villes ailleurs au Canada, puis ailleurs en Amérique du Nord, et ailleurs dans le monde en général. Il faut reconnaître cette réalité-là, alors ça peut vouloir dire aussi de confier à Montréal certains leviers économiques dont elle ne dispose pas pleinement aujourd'hui. Alors, ça aussi, ça fait l'objet de nos réflexions puis de nos échanges avec Montréal.

Alors, vous me demandiez ce qui a été fait jusqu'à maintenant. On a discuté de ces questions-là dans le cadre d'une table Québec-Montréal qui existe, qui se réunit sur le plan politique et qui se réunit aussi sur le plan administratif. Mais on a des échanges, et puis ça interpelle beaucoup plus que le ministère des Affaires municipales, ça interpelle plusieurs ministères. Donc, on fait ce travail de coordination gouvernementale et on chemine pour en arriver éventuellement... Et, quand je dis éventuellement, j'ai bien clairement défini l'horizon comme étant celui de cette année, 2016, là, notre année 2016 en cours, vers le dépôt d'un projet de loi. Et on aura l'occasion, nous tous, législateurs, d'en discuter, d'entendre des groupes qui vont venir nous en parler et, le cas échéant, de bonifier, comme toujours, en prenant les meilleures suggestions et en écartant les mauvaises si elles existent...

C'est là qu'on en est et c'est vers ça qu'on s'en va. Mais fondamentalement ça veut dire quoi? Ça veut dire que Montréal a des atouts extraordinaires, qui est sa diversité, qui est sa grande créativité, qui est son économie du savoir centrée autour de ses universités, de ses centres de recherche, avec des pôles d'expertise, dans certains domaines, qui sont franchement extraordinaires aussi — puis je peux en témoigner depuis que je suis responsable de la métropole avec mes contacts avec les grappes — capacité de concertation qui est tellement impressionnante que d'autres villes s'en inspirent maintenant en disant : Mais qu'est-ce que vous faites à Montréal? On devrait s'inspirer de ce que vous faites, ça marche bien, que ce soit dans le secteur de l'aéronautique, que ce soit dans le secteur du multimédia, dans d'autres secteurs. Puis nous, on accompagne ça à partir du secrétariat de la métropole, on accompagne ça directement.

Alors, c'est de permettre à Montréal de prendre tous ces outils-là, là, sa diversité, sa capacité de parler plusieurs langues, qui est importante pour la connexion avec le monde... Sans négliger le français, bien sûr, le français est la langue commune, mais sa capacité de communiquer avec le monde entier. Et il manque des outils pour en tirer le plein potentiel, on va discuter avec Montréal de quels sont ces outils et, si ça a du sens — puis on fait cette analyse-là avec Montréal et avec l'ensemble des ministères — bien, on va les lui donner.

Adoption des crédits

Le Président (M. Auger) : Merci, M. le ministre. Le temps alloué à l'étude du volet Métropole des crédits budgétaires du portefeuille Affaires municipales et Occupation du territoire étant presque écoulé, nous allons maintenant procéder à la mise aux voix des crédits. Le programme 5, intitulé Promotion et développement de la région métropolitaine, est-il adopté?

Des voix : Adopté.

Une voix : Sur division.

Le Président (M. Auger) : Adopté sur division.

Document déposé

En terminant, je dépose les réponses aux demandes de renseignements de l'opposition. Je vous remercie tous pour votre collaboration.

Et la commission ajourne ses travaux au mardi 19 avril 2016, à 9 heures, où elle entreprendra l'étude du volet Habitation et Régie du logement des crédits budgétaires du portefeuille Affaires municipales et Occupation du territoire.

(Fin de la séance à 22 h 29)